

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

1873

Année 1873

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGTIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

65, RUE DE LYON

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

1874

TRIBU

DES

R É D U V I D E S

CARACTÈRES. *Bec* de trois articles, libre, entièrement dégagé ; incurbé, plus ou moins prolongé ; engainant le labre. *Hanches antérieures* moins longues que la moitié de la cuisse, n'atteignant pas le bord antérieur de la tête. *Pieds* de devant ayant souvent des organes particuliers de préhension. *Antennes* généralement moins longuement prolongées que le corps ; insérées au devant des yeux ; de quatre articles, mais offrant le plus souvent quelques faux articles qui semblent en augmenter le nombre ; géniculés après le premier : les deux derniers grêles ou capillaires. *Tête* offrant sa partie postoculaire suivie d'une sorte de cou ; ordinairement rayée d'une ligne transversale, entre les yeux ou après ces organes. *Yeux* situés sur les côtés de la tête, avant ou après la moitié de sa longueur, subhémisphériques, plus ou moins saillants. *Ocelles* le plus souvent existants. *Pronotum* voilant le mésonotum jusqu'à la base de l'écusson ; mais plus ou moins profondément divisé en deux sections, par une dépression ou un sillon transversal ; tantôt offrant les angles postérieurs très-distincts et prolongés en arrière, tantôt tronqué après les angles latéraux qui semblent, dans ce cas, former les angles postérieurs : les véritables angles postérieurs paraissant alors nuls ou à peine indiqués. *Écusson* apparent, triangulaire. *Hémiélytres* ordinairement existantes, le plus souvent prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, parfois plus courtes ; à cories coriaces, subcoriaces, parcheminées ou submembraneuses. *Membrane* parfois nulle

ou très-courte. *Ailes* le plus souvent existantes ; quelquefois nulles. *Tranche abdominale* plus ou moins relevée, souvent horizontale chez les dernières espèces ; parfois, en majeure partie, voilée par les hémélytres. *Pieds* assez allongés. *Cuisses antérieures* renflées chez plusieurs et alors souvent hérissées de poils ou dentées en dessous : les postérieures cylindriques. *Jambes* subcylindriques ou subfiliformes : les antérieures et intermédiaires parfois renflées vers l'extrémité ou munies en dessous d'une fossette spongieuse. *Tarses* de trois articles. *Corps* ovale-oblong, oblong ou suballongé.

L. Dufour, dans ses belles recherches sur les punaises, a fait, relativement aux organes de la respiration chez ces insectes, des observations qui viennent confirmer la loi générale pouvant être formulée ainsi : *la dépense des forces est généralement en proportion avec la quantité d'oxygène absorbé.* Ainsi, les scutellaires et les peutatomes, dont le corps est généralement plus lourd, ont non-seulement des trachées tubulaires, mais encore des trachées utriculaires, sortes de poches pneumatiques, destinées à alléger le poids du corps et à recevoir une plus grande quantité d'air destiné à exercer son influence sur le système musculaire ; tandis que les autres punaises n'ont en général que des canaux aériens tubuleux ; cependant, quelques-unes de nos Réduvides, qui ont assez de puissance pour emporter leur proie, paraissent avoir, dans le mésothorax, des boursofflures trachéennes.

Suivant le même auteur (1), le tube alimentaire de ces insectes a beaucoup d'analogie de conformation et de structure avec celui de la *Punaise des lits*. Sanguisugue comme elle, la longueur de ce tube n'excède pas plus de trois fois celle du corps. L'œsophage se renfle en un jabot conoïde souvent peu prononcé et même sensible chez les Nabis. Quelquefois une valvule annulaire le sépare de l'estomac. Celui-ci est allongé, boursofflé et suivi d'une portion tubuleuse, d'un conduit filiforme, d'une étendue variable, et plus ou moins replié sur lui-même sans trace d'une seconde poche gastrique. Les vaisseaux hépatiques sont semi-diaphanes, très-variéux, fort entortillés. Après leur insertion se montre une valvule annulaire, marquée extérieurement par une contraction. La poche ster-

(1) Voyez L. DUFOUR, *Recherches sur les Hémiptères*, p. 189 et suiv. (Mémoires présentés par divers savants de l'Institut. Paris, 1833. In-4.)

corale est fort grosse, conoïde, et se rétrécit en arrière en un conduit tubuleux qui aboutit à l'anus.

Les Réduvides ont deux paires de glandes salivaires : l'une à deux lobes et à deux conduits efférents, courts : l'autre, simple : point de vésicule biliaire.

Les Réduvides ont été destinés à vivre de rapines et ils ont reçu de la nature une organisation en harmonie avec le but de leur création. Leur bec est court, arqué et conique, et souvent assez fort pour percer l'enveloppe cornée de divers coléoptères. En piquant les insectes ou les araignées dont ils font leur proie, ils versent dans la plaie une salive envenimée capable de leur donner plus ou moins promptement la mort. Leurs pieds, comme ceux des rapaces diurnes, ont souvent assez de force pour leur permettre d'emporter leur victime, et les antérieurs ont souvent une structure particulière pour leur fournir les moyens d'arrêter et de retenir les condylopes auxquels ils font la chasse.

La plupart de ces insectes doivent être pris avec une certaine précaution pour ne pas exposer les doigts à des piqûres souvent très-cuisantes. Plusieurs, quand on les saisit, font entendre une sorte de cri, une stridulation produite par le frottement du cou contre la paroi interne du pronotum.

Nous partageons nos Réduvides en six familles.

Familles.

A *Antennes* à premier article plus long que le deuxième. *Bec* non prolongé au delà de l'extrémité du prosternum. *Pronotum* échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés et souvent dirigés en dehors.

B *Pronotum* rétréci, après les angles latéraux, d'une manière obliquement longitudinale, avec les angles postérieurs anguleusement et notablement prolongés en arrière. *Abdomen* ovalaire, très-sensiblement élargi vers la moitié ou les trois cinquièmes de sa longueur. *Tranche abdominale* ordinairement non voilée par les hémélytres.

HARFACTORIENS.

BB *Pronotum* tronqué ou arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs peu prononcés. *Abdomen* subparallèle. *Tranche abdominale* le plus souvent, en partie au moins, voilée par les hémélytres.

ZÉLÉENS.

AA *Antennes* à premier article moins long que le deuxième.

- C *Bec* non prolongé jusqu'à l'extrémité du prosternum.
- D *Prosternum* armé d'une épine dirigée en avant à chacun de ses angles antérieurs. *Pronotum* échancré en arc en avant, avec les angles antérieurs avancés et souvent dirigés en dehors. *Hanches postérieures* écartées entre elles. *Métasternum* entaillé ou échancré en arc à son bord postérieur. *Tibias antérieurs* sans fossette spongieuse à leur extrémité inférieure. PYGOLAMPIENS.
- DD *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en avant à chacun de ses angles antérieurs.
- E *Hanches postérieures* écartées entre elles. *Métasternum* échancré ou entaillé à son bord postérieur. *Tibias antérieurs* non ou à peine dilatés à leur extrémité. *Pronotum* muni en devant d'un rebord échancré en arc, presque nul dans son milieu, avec les angles antérieurs avancés et souvent dirigés en dehors. RÉDUVIENS.
- EE *Hanches postérieures* presque contiguës ou très-rapprochées. *Métasternum* en angle dirigé en arrière à son bord postérieur. *Tibias antérieurs* dilatés à partir de la moitié jusqu'à l'extrémité; munis en dessous, à celle-ci, d'une fossette spongieuse. *Cuisses antérieures* très-renflées. *Pronotum* soit sans rebord en devant, soit muni d'un rebord uniformément très-étroit. PIRATIENS.
- CC *Bec* prolongé au-delà de l'extrémité du prosternum. *Antennes* insérées au devant des yeux sur un point de la tête plus rapproché du milieu du bord antérieur de ces organes que de leur bord interne. *Pronotum* tronqué et muni d'une sorte de collier à sa partie antérieure; à angles antérieurs non saillants; tronqué après les angles latéraux. *Métasternum* en angle dirigé en arrière à son bord postérieur. *Hanches* antérieures, intermédiaires et postérieures contiguës ou très-rapprochées. *Cuisses antérieures* plus ou moins sensiblement renflées. NADIENS.

PREMIÈRE FAMILLE

HARPACTORIENS

CARACTÈRES. *Antennes* à premier article plus long que le deuxième; ordinairement porté par un faux article, indépendant du tubercule antennifère et très-apparent. *Bec* non prolongé au-delà de l'extrémité du prosternum. *Pronotum* muni en devant d'un rebord échancré en arc, avec les angles antérieurs avancés et souvent un peu dirigés en dehors; creusé, chez nos

espèces françaises, d'un sillon transversal plus rapproché du bord antérieur que du postérieur; rétréci, après les angles latéraux, d'une manière obliquement longitudinale, avec les angles postérieurs anguleusement et notablement prolongés en arrière. *Écusson* très-apparent. *Hémiélytres* et *ailes* existantes. *Abdomen* ovalaire, très-sensiblement élargi vers la moitié ou les trois cinquièmes de sa longueur. *Tranche abdominale* relevée, ordinairement non voilée par les hémiélytres. *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en avant à ses angles antérieurs. *Métasternum* tronqué ou échancré en arc à son bord postérieur. *Hanches antérieures* courtes, subglobuleuses ou coniques : les intermédiaires et surtout les postérieures très-écartées entre elles. *Tibias antérieurs* non dilatés vers l'extrémité; non munis en dessous d'une fossette spongieuse.

Ajoutez pour les espèces de notre pays :

Tête conique en devant; rayée entre les yeux d'un sillon transversal; subgraduellement rétrécie après les yeux jusqu'au cou. *Antennes* situées au devant des yeux sur un point de la tête aussi rapproché de la ligne médiane de celle-ci que le bord interne des yeux. *Ocelles* existants; plus écartés entre eux qu'ils ne le sont des yeux, situés sur la ligne longitudinale correspondant au bord interne de ces organes. *Cories* coriaces ou subcoriaces. *Membrane* à deux cellules : la nervure externe de la cellule postérieure prolongée longitudinalement presque vers l'extrémité. *Bec* à deuxième article le plus grand. *Tarses* de trois articles : le premier le plus court : le troisième le plus grand. *Ongles* munis chacun d'une dent à la base. *Corps* sans épine sur la tête, le pronotum et l'écusson; suballongé ou oblong-allongé.

Nos Harpactoriens forment deux genres.

Genres.

Pronotum

offrant, au devant du sillon transversal, sa section antérieure creusée d'un sillon longitudinal médiane, et tuberculeusement convexe, de chaque côté de celui-ci. *Cuisses antérieures* cylindriques.

HARPACTOR.

offrant, au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane de sa section antérieure, deux ou trois sillons sublinéaires, obliquement longitudinaux. *Cuisses antérieures* plus ou moins sensiblement renflées.

CORANUS.

Genre *Harpactor*, HARPACTOR, Laporte.

LAPORTE. Essai d'une classif. des Hémipt. (1832), p. 8.

CARACTÈRES. *Pronotum* offrant, au devant du sillon transversal, sa section antérieure creusée d'un sillon longitudinal médiane, et tuberculeusement convexe de chaque côté de celui-ci. *Cuisses antérieures* cylindriques. *Cories* à divisions distinctes : exocorie étroite : mésocorie triangulairement élargie, chargée dans son milieu d'une nervure longitudinale : endocorie graduellement et faiblement élargie, offrant ordinairement à son extrémité une cellule quadrangulaire.

♂ Arceau de l'armure arrondi.

♀ Arceau de l'armure en demi-cercle ; fendu sur sa ligne médiane, offrant de chaque côté de cette ligne deux pièces plus ou moins distinctes.

Obs. Le dernier arceau du dos de l'abdomen est ordinairement rouge chez le ♂, noir chez la ♀.

Tableau des espèces de France :

- | | | |
|----|---|-----------------------|
| A | <i>Pronotum</i> tronqué à la base entre les angles postérieurs, avant l'extrémité de ces angles. <i>Cories</i> rouges (s.-g. <i>Rhynocoris</i>). | |
| b | <i>Écusson</i> noir, avec l'extrémité blanche ou rouge. <i>Cuisses</i> rouges, annelées de noir. | <i>Iracundus</i> |
| bb | <i>Écusson</i> noir, chargé d'une côte médiane d'un blanc sale. <i>Cuisses</i> rouges, avec le dessus ou le côté noir. | <i>erythropus</i> |
| AA | <i>Pronotum</i> tronqué ou un peu échancré en arc à la base : les côtés de cette échancrure ou de cette troncature atteignant l'extrémité des angles postérieurs. <i>Cories</i> brunes (s.-g. <i>Harpactor</i>). | |
| c | <i>Ventre</i> rouge ou en partie noir. | |
| d | <i>Pieds</i> en partie rouges, en partie noirs. <i>Partie postérieure</i> de la tête plus courte que l'antérieure. | <i>annulatus</i> . |
| dd | <i>Pieds</i> noirs. <i>Partie postérieure</i> de la tête plus longue que l'antérieure. | <i>carnifex</i> . |
| cc | <i>Ventre</i> d'un blanc livide sur sa région longitudinale médiane. <i>Pieds</i> en partie rouges, en partie noirs. | <i>lividigaster</i> . |

1. Harpactor iracundus, PODA.

Oblong-suballongé. Tête et épistome noirs. Pronotum noir ou varié de rouge. Écusson noir, avec l'extrémité rouge ou blanchâtre. Cories rouges. Membrane nébuleuse. Tranche abdominale alternée de noir et de blanc ou rouge. Bec rouge, avec l'extrémité noire. Dessous de la tête et sillon prosternal rouges, avec la base et l'extrémité noires. Ventre noir ou en partie rouge.

Cette espèce offre sur diverses parties de son corps une coloration variable : de là sont nées de fausses espèces.

- a Pronotum* entièrement noir.
- b Pronotum* noir, avec le disque de la section postérieure et le rebord des angles latéraux et postérieurs d'un rouge de nuances diverses.
- c* Semblable à la variété précédente, mais offrant de plus le disque de chacun des tubercules de la section antérieure, rouge.
- d Pronotum* rouge, avec le sillon transversal, souvent le sillon médiaire de la section antérieure et celui voisin des rebords de la section postérieure noirs.
- e Dos de l'abdomen* noir.
- f Dos de l'abdomen* noir, avec le dernier anneau rouge.
- g Dos de l'abdomen* varié de noir et de rouge ou en majeure partie rouge.
- h Ventre* noir.
- i Ventre* rougeâtre sur son milieu, noir sur les côtés.
- j Ventre* varié de noir et de rouge.
- k Ventre* noir, avec deux bandes longitudinales rouges, dentées.
- l Ventre* rouge, avec trois rangées longitudinales de points noirs.
- m Cuisses antérieures* rouges, avec l'extrémité et un ou deux anneaux noirs.
- n Cuisses antérieures* noires, avec la base et un anneau près de l'extrémité, rouges.
- o Cuisses intermédiaires et postérieures* rouges, avec des anneaux et l'extrémité, noirs.
- p Cuisses intermédiaires et postérieures* noires, avec la base et un anneau près de l'extrémité, rouges.

Toutes ces variations peuvent être réduites à deux variétés principales.

Variété A. *Pronotum* noir ou avec une tache rouge de chaque côté de la ligne médiane de sa section antérieure.

- Cimex iracundus*, PODA, Ins. Mus. Graec. (1761), p. 58, 17. — SCOPOL. Ent. Carn. (1763), p. 130, 378. — SCHRANK, Enum. p. 282, 544. — VILLERS, C. LINN. Entom. t. I, p. 310, 99.
- Cimex sanguineus*, SCHRANK, Beitr. zur. Natur. (1776), p. 81, 37.
- Reduvius iracundus*, FABR. Syst. Entom. p. 731, 8. — *Id.* Ent. Syst. t. IV, p. 204, 38. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 278, 39. — SCHRANK, Faun. Boic. t. II, p. 100, 1172. — LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 259, 3. — LAMARCK, Anim. s. Vert. t. III, p. 300, 6.
- Harpactor iracundus*, FIEB. Hemipt. p. 153, 2.

Variété B. *Pronotum* rouge en majeure partie ou en totalité.

- Reduvius cruentus*, FABR. Mant. Ins. t. II, p. 310, 14. — Entom. Syst. t. IV, p. 198, 18. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 272, 28. — WOLFF. Wanz. p. 38, pl. IV, fig. 38. — LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 259, 3. — PANZ. Faun. Germ. 88, 24. — LAMARCK. Anim. s. Vert. t. III, p. 300, 3.
- Rhinocoris cruentus*, HAHN, Wanz. t. II, p. XXI, fig. 127. — KOLENATI, Bullet. de Mosc. 1856, n° IV, p. 463, 269.
- Reduvius rubricus*, GERMAR, Faun. Ins. Eur. t. II, fig. 22.
- Harpactor cruentus*, BURMEIST. Handb. t. II, p. 230, 1. — COSTA, Cimic. Cent. I, p. 14, 17. — SCHOLZ, Uebers (1847), p. 111, 1. — AMYOT ET SERV. Hemipt. p. 263, 1.
- Zelus cruentus*, BRULLÉ, Hist. des Ins. (Hemipt.), p. 317, pl. 24, fig. 3. — BLANCH. Hist. Nat. t. III, p. 102, 10.
- Rhinocoris rubricus*, KOLENAT. Bullet. de Mosc. (1856), p. 461, 247.

Obs. M. Kolenati a indiqué, sous le nom de *Rhinocoris Caucasicus*, BULLET. de Mosc. (1856), p. 462, 247, une variété provenant du Caucase, ayant le prothorax et les pieds noirs, avec un anneau rouge, avant la moitié des tibias. Ventre rouge, avec les côtés tachés de noir.

Long., 0^m,0140 à 0^m,0150 (6 1/4 à 6 3/4 l.);
Larg., 0^m,0042 à 0^m,0051 (1 7/8 à 2 1/4 l.) vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps oblong-suballongé. Tête graduellement rétrécie après les yeux ; à peu près aussi longue avant qu'après ces organes ; hérissée de poils livides ; noire, avec un point rouge après l'espace intermédiaire des ocelles. Yeux bruns. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps ; noires ; hérissées de poils assez courts ; à premier article aussi long que les deux suivants réunis : ceux-ci presque égaux. *Pronotum* cilié latérale-

ment ; profondément sillonné sur la ligne médiane de sa section antérieure ; creusé, au côté interne des angles latéraux, d'un sillon prolongé, en s'affaiblissant, jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs, et avancé sur les côtés de la section postérieure ; échancré en arc faible, à sa base, avant l'extrémité des angles postérieurs ; faiblement sillonné sur le milieu de sa section postérieure ; garni de poils courts et un peu frisés ; noir et ordinairement en partie rouge. *Écusson* noir, avec l'extrémité d'un rouge de chair ; terminé en pointe obtuse et subconvexe. *Cories* d'un rouge de chair ou d'une teinte rapprochée. *Membrane* ordinairement nébuleuse ou subhyaline, mais paraissant obscure, quand elle est couchée sur le dos de l'abdomen, par la transparence de la couleur de ce dernier. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir ou en partie rouge. *Tranche abdominale* offrant des sections alternées par moitié de noir et de rouge. *Bec* à premier article et souvent la base du deuxième, rouges, noir sur le reste. *Dessous de la tête* et sillons du prosternum rouges. *Poitrine* noire. *Ventre* noir, noir et rouge, ou rouge avec trois rangées de taches noires. *Hanches antérieures et intermédiaires* rouges : les postérieures noires ou brunes, à la base. *Trochanters* et *pieds* rouges : cuisses noires à l'extrémité et marquées, dans le milieu, d'un anneau noir ou d'une ligne noire : base et extrémité des tibiais noirs : tarses rougeâtres ou obscurs.

Le *H. iracundus* habite les environs de Lyon et principalement nos provinces méridionales (Perris, Puton), l'Italie (Costa), l'Espagne (Rambur), etc. On l'y trouve sur les collines arides ; mais on le rencontre aussi quelquefois dans nos départements rapprochés de ceux du nord, dans les environs de Paris (Amyot et Serville), et dans la Lorraine (Bellevoye).

Il faut le prendre avec certaines précautions ; car il pique vivement, en versant dans la plaie une salive plus irritante que celle de ses congénères des zones moins chaudes.

Suivant Rambur, la ♀ dépose sur les tiges ou les branches des végétaux trente à quarante œufs, collés les uns aux autres en un petit paquet ; ils sont cylindriques, un peu plus larges à leur partie inférieure qui est arrondie ; ils représentent un tube légèrement courbé, d'une ligne de long, environ ; ils sont fermés, à leur partie supérieure, par une petite cupule, recouverte d'une coiffe blanche et membraneuse, comme les organes de fructification des mousses.

2. *Harpactor erythropus*, LINNÉ.

Oblong-suballongé. Tête noire, ordinairement moins obscure sur sa partie antérieure. Pronotum d'un rouge presque de sanguine, avec le rebord latéral des angles postérieurs d'un blanc flavescent et le sillon voisin de ce bord, noir. Écusson noir, chargé d'une côte longitudinale médiane, subconvexe, d'un blanc flavescent. Cories d'un rouge de sanguine. Tranche abdominale alternée de noir et de blanc flavescent. Bec rouge à la base, avec les deux derniers articles noirs. Cuisses noires en dessus ou latéralement rouges ou obscures sur le reste. Tibias rouges, avec la base et l'extrémité noires. Ventre noir.

Cimex erythropus, LINN. Syst. Nat. 12^e édit. t. I, p. 723, 69. (STAL. Hemipt. Fabric. p. 113, note).

Reduvius haemorrhoidalis, FABR. Mant. t. II, p. 311, 23. — *Id.* Ent. Syst. t. IV, p. 201, 28. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 273, 41.

Reduvius tessellatus, FABR. Mant. t. II, p. 313, 38.

Harpactor haemorrhoidalis, HERR.-SCHAEFF. Wanz. t. VII, p. 13, pl. 221, fig. 690. — COSTA, Cimic. Cent. I^r, p. 15, 2 (18). — RAMB. Faun. Andal. (Hemipt.), p. 179, 4. — AMYOT et SERV. Hist. Nat. des Hemipt. p. 366, 2. — FIEBER, Hemipt. p. 154, 5.

Variété *a*. Section antérieure du pronotum rouge ou rougeâtre sur les côtés et sur la partie supérieure de ses calus, et ordinairement marqué d'une ligne rouge sur le cou.

Harpactor haemorrhoidalis, HERR. SCHAEFF. Wanz. pl. 221, fig. 691.

Long., 0^m,0123 à 0^m,0147 (5 1/2 à 6 1/2 l.);

Larg., 0^m,0036 à 0^m,0050 (1 2/3 à 2 1/4 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps oblong ou suballongé. *Tête* graduellement rétrécie en ligne un peu courbe, après les yeux; plus longue avant qu'après ces organes; hérissée de poils livides; noire, avec l'épistome moins obscur ou rougeâtre et un point après l'espace intermédiaire des ocelles, rouges. *Yeux* noirs ou

bruns. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du corps ; brunes ou fauves ; presque glabres ; à premier article à peine aussi grand que les deux suivants réunis ; les trois derniers grêles. *Pronotum* profondément sillonné sur la ligne médiane de sa section antérieure ; cilié latéralement ; creusé au côté interne de ses angles latéraux d'un sillon prolongé, en s'affaiblissant, jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs et peu avancé sur les côtés de la section postérieure ; tronqué ou faiblement échancré en arc à la base, avant l'extrémité des angles postérieurs ; obsolement sillonné sur le milieu de sa section postérieure ; hérissé de poils obscurs ; d'un rouge presque de sanguine, souvent en partie obscur sur les tubercules : rebord latéral et extrémité des angles postérieurs d'un blanc flavescent : sillon joignant ce rebord, noir. *Écusson* noir, chargé sur les trois quarts postérieurs de sa ligne médiane d'une côte convexe d'un blanc flavescent. *Cories* d'un rouge de sanguine. *Membrane* subhyaline, luisante. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir, ordinairement avec le bord postérieur des arceaux blanchâtre (♀) et le dernier, rouge (♂). *Tranche abdominale* offrant des sections noires en devant et d'un blanc flavescent sur leur seconde moitié ou un peu plus. *Bec* d'un rouge de chair en dessus, avec l'extrémité ordinairement obscure ; noir ou noirâtre, en dessous. *Dessous de la tête* rouge. *Prosternum* obscur, avec son canal rougeâtre. *Poitrine* noire, garnie d'un duvet cendré. *Ventre* noir et glabre, luisant, avec le dernier arceau rouge (♂). *Hanches antérieures* en majeure partie rouges : les suivantes et une partie au moins des trochanters, noires. *Cuisses* d'un rouge sale, avec le côté supérieur ou latéral brun ou noir : celles de devant offrant souvent les traces d'un ou de deux anneaux noirs, incomplets. *Tibias* rouges, avec l'extrémité noire, et souvent la base brièvement noire ou obscure. *Tarses* noirs.

Cette espèce est commune dans nos départements du midi (Perris). On la trouve aussi dans les environs de Lyon, assez rarement dans ceux de Paris (Amyot et Serville) et dans la Lorraine (Bellevoye) ; elle ne paraît pas habiter nos provinces du nord.

Obs. *L'H. erythropus* se distingue facilement de *l'iracundus* par son écusson chargé, sur les trois quarts postérieurs de sa ligne médiane, d'un relief convexe ou subconvexe, parallèle, d'un blanc sale ou flavescent ; par

ses cuisses intermédiaires et postérieures noires en dessous ou latéralement ; par sa tête moins obscure ou rougeâtre sur sa partie antérieure, sensiblement plus courte après qu'avant les yeux ; par les angles latéraux du pronotum débordant plus sensiblement la base des cories ; par le premier article des antennes ordinairement moins long que les deux suivants réunis, et d'un brun fauve, au lieu d'être noir.

Il s'éloigne des espèces suivantes par son pronotum tronqué ou faiblement échancré en arc à la base, avant l'extrémité des angles postérieurs, etc.

Près de l'*H. erythropus* vient se placer un insecte provenant de l'île de Chypre, communiqué par M. Perris et qui ne semble pas différer de l'*H. punctiventris*, provenant du Paraguay.

Harpactor punctiventris, HERRICH-SCHAEFFER. *Oblong-sublongé. Antennes noires. Tête noire, avec les joues et un point entre les ocelles, roses. Pronotum d'un rouge jaune, avec le sillon transversal, le sillon médiaire et les côtés de la section antérieure, et les sillons latéraux de la postérieure, noirs : rebords latéraux et bord postérieur de la seconde section, blancs. Écusson noir, avec les côtés et l'extrémité, blancs. Cories rouges. Membrane hyalino-nébuleuse. Dos de l'abdomen noir, Tranche abdominale alternée de noir et de blanc. Bec moitié d'un jaune rouge, moitié noir. Ventre d'un jaune rouge, marqué de trois rangées longitudinales de points noirs. Pieds d'un rouge jaune : cuisses à trois anneaux noirs : tibiais noirs à la base et à l'extrémité. Tarses noirs.*

Harpactor punctiventris, HERR.-SCHAEFF. Wanz. t. VIII, p. 85, pl. 835.

Long., 0^m,0118 (5 1/4 l.).

L'*H. punctiventris* a été nommé par M. Meyer de Burgdorf. Cet hémiptérologiste distingué l'avait reçu comme provenant du Paraguay et l'avait confié avec cette indication, à M. Herrich-Schaeffer, pour le décrire et le faire figurer.

Suivant M. Stal, l'*H. variegatus* de M. Fieber serait identique avec l'*H. punctiventris*. (Voyez STAL, *Hemipt. Fabr.*, p. 113.)

A cette coupe des *Rhinocoris* ou aux véritables *Harpactor* appartient probablement l'espèce suivante que nous ne connaissons pas.

Harpactor niger, HERRICH-SCHAEFFER. *Suballongé, hérissé de poils obscurs assez longs, d'un noir luisant. Cories et une tache triangulaire sur chaque section de la tranche abdominale de couleur testacée. Nuque notée, après les ocelles, d'une tache ponctiforme de même couleur. Angles du prothorax, nervures et membrane des hémiclytres et extrémité des jambes, bruns. Côtés de la seconde moitié du pronotum subarrondis. Ventre noir, avec les côtés testacés.*

Harpactor niger, HERR.-SCHAEFF. Wanz. t. VII, p. 14, pl. 221, fig. 693. — FIEB. Hemipt. p. 154.

Long., 0^m,0090 (4 l.).

PATRIE : la Hongrie.

Obs. Chaque section de la tranche abdominale est divisée, d'une manière obliquement transversale, en deux parties : l'une noire : l'autre testacée.

Nous avons reçu l'espèce suivante en communication de notre savant ami M. Perris, et nous nous faisons un plaisir de la lui dédier. Elle rentre dans le groupe des véritables *Harpactor*.

Harpactor Perrisi. *Oblong, suballongé, noir, garni en dessus de poils d'un fauve livide, courts et un peu frisés. Antennes noires, à faux article-basilaire très-marqué; à premier article une fois au moins plus long que le premier : le troisième un peu plus grand que le deuxième. Tête un peu granuleuse, creusée d'un profond sillon transversal après les yeux, notée d'une courte ligne rose entre les ocelles. Pronotum noir; lisse sur les tubercules, ruguleusement et presque réticuleusement ponctué sur sa seconde section; tronqué à la base entre les angles postérieurs. Écusson chargé d'un relief en forme de V. Cories, dos de l'abdomen, bec, ventre et pieds noirs. Tranche abdominale noire sur les deux cinquièmes antérieurs de ses sections, d'un rouge jaunâtre ou testacé sur le reste.*

Long., 0^m,0112 (5 l.).

PATRIE : Bone (Algérie).

3. *Harpactor annulatus*, LINNÉ.

Oblong, suballongé. Tête, pronotum et écusson noirs. Cories brunes. Membrane fuligineuse. Ailes brunâtres. Tranche abdominale offrant ses sections noires sur le quart ou le tiers antérieur, rouges sur le reste. Bec, dessous de la tête, prosternum, poitrine, hanches et trochanters noirs. Cuisses rouges, avec l'extrémité et un anneau médiaire noirs. Tibias rouges, avec la base et l'extrémité noires. Tarses noirs.

Cimex annulatus, LINN. Syst. Nat. 10^e édit. t. I, p. 447-49. — *Id.* 12^e édit. t. I, p. 725, 71. — *Id.* Faun. Suec. p. 252, 943. — SULZ. Abg. Gesch. d. Ins. p. 97, pl. X, fig. 13. — FOURCROY, Ent. par. p. 196, 5.

La Punaise Mouche à pattes rouges, GEOFF. Hist. abr. t. I, p. 437, 5.

Cimex niger rufipes, DE GEER. Mem. t. III, p. 286, 26.

Reduvius annulatus, FABR. Syst. Ent. p. 730, 5. — *Id.* Ent. Syst. t. IV, p. 197, 16.

— *Id.* Syst. Rhyng. p. 271, 24. — DE VILLERS, C. Linn. Entom. t. I, p. 507, 86.

— ROSSI, Faun. Étr. t. II, p. 255, 1338. — WOLFF, Wanz. p. 81, 78, pl. 8,

fig. 78. — TIGNY, Hist. Nat. t. IV, p. 307. — LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 259, 4.

— PANZ. Faun. Germ. 88, 23. — LAMARCK, Anim. s. Vert. t. III, p. 499, 2. —

FALLEN. Monog. Cim. p. 120, 2. — *Id.* Hemipt. Succ. p. 157, 2. — SAINT-FARG.

et SERV. Encycl. Méth. t. X, p. 279, 27.

Rhinocoris annulatus, HAHN, Wanz. t. II, p. 22, pl. 40, fig. 128. — KOLENATI, in Bullet. de Mosc. (1856), p. 463, 248. — *Id.* Mel. t. VI, p. 45, 248.

Zelus annulatus, BRULLÉ, Hist. Nat. (Hemipt.), p. 317. — BLANCHARD, Hist. Nat. (Hemipt.), p. 102, 10, pl. 2, fig. 4.

Harpactor annulatus, BURMEIST, Handb. t. II, p. 260, 2. — COSTA, Cimic. Cent. I, p. 15, 3 (19). — SAHLB. Monog. Geoc. 148, 1. — FLOR. Rhync. Livl. t. I, p. 683, 1. — FIEDER. Hemipt. p. 154, 8.

Long., 0^m,0112 à 0^m,0130 (5 à 5 3/4 l.).

Larg., 0^m,0039 à 0^m,0042 (1 3/4 à 1 7/8 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps oblong, suballongé. Tête graduellement rétrécie après les yeux en

ligne un peu arquée en dehors ; à peu près aussi longue avant qu'après les organes ; hérissée de poils livides ou obscurs ; noire, avec une tache rougeâtre un peu après l'espace intermédiaire des ocelles. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps ; noires ; hérissées de poils assez courts ; à premier article à peu près aussi long que les deux suivants : les trois derniers grêles : le troisième un peu moins long que le deuxième. *Pronotum* muni d'un rebord étroit dans son milieu et échancré en arc en devant, cilié latéralement ; creusé au côté interne de ses angles latéraux d'un sillon prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs : ce sillon nul ou peu marqué sur les côtés antérieurs du lobe postérieur ; échancré en arc, à la base, entre l'extrémité des angles postérieurs ; creusé d'un sillon large, mais peu profond et souvent peu marqué sur le lobe postérieur ; noir ; garni de poils livides ou obscurs et peu épais ; un peu frisés. *Écusson* garni de poils semblables, noirs. *Cories* brunes. *Membrane* nébuleuse. *Ailes* un peu plus claires. *Dos de l'abdomen* ordinairement noir, avec le bord postérieur des arceaux au moins en partie rouges, et le dernier généralement rouge, chez le ♂. *Tranche abdominale* offrant ses sections noires dès le quart ou le tiers antérieur, rouge sur le reste. *Bec*, *dessous de la tête*, *prosternum* et *poitrine* noirs. *Ventre* noir, ordinairement avec une partie des arceaux bordés postérieurement de rouge, et le dernier ou les deux derniers arceaux rouges, chez le ♂. *Hanches* et *trochanters* noirs. *Cuisses* rouges, avec un anneau au milieu et l'extrémité noirs : l'anneau noir des intermédiaires souvent dilaté au point de couvrir toute la cuisse ou de ne laisser que deux anneaux rouges, très-courts. *Tibias* rouges, avec la base et l'extrémité noires. *Tarses* noirs.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France ; mais plus particulièrement les provinces du centre et du midi (Perris).

Obs. Elle s'éloigne des *H. iracundus* et *erythropus*, par la base de son pronotum atteignant l'extrémité des angles postérieurs.

4. *Harpactor carnifex*, MULSANT et REY.

Allongée. *Tête* et *pronotum* noirs : la première parée d'une ligne blanche entre les ocelles : le second non sillonné et ruguleusement ponctué sur sa

section postérieure; à rebord rougeâtre sur les côtés des angles postérieurs, échancré en arc entre l'extrémité de ceux-ci. Écusson noir. Cories brunes. Membrane un peu fuligineuse. Tranche abdominale alternée de noir et de rouge pâle. Bec, dessous de la tête et poitrine, noirs. Ventre rouge ou avec les côtés bruns ou noirs. Pieds noirs.

Harpactor carnifex, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. de Lyon (1880-82), p. 137.
— FIEBER, Hemipt. p. 154, 9.

Long., 0^m,0070 à 0^m,0100 (4 à 4 1/2 l.);

Larg., 0^m,0025 à 0^m,0030 (1 1/8 à 1 2/5 l.), vers les trois cinquièmes ou deux tiers de l'abdomen.

Corps allongé. Tête graduellement rétrécie en ligne d'abord courbe, puis droite après les yeux; au moins aussi longue avant qu'après ces organes; d'un noir luisant; hérissée de poils courts et livides; ciliée sur les côtés de sa partie postérieure. Yeux noirs. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps ou un peu plus; presque glabres; à premier article noir, au moins aussi long que les deux suivants réunis: les trois derniers bruns, sétacés. Pronotum peu cilié latéralement; creusé, au côté interne de ses angles latéraux, d'un sillon prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs; ce sillon peu avancé sur les côtés antérieurs de la section postérieure; assez faiblement échancré en arrière à sa base entre l'extrémité des angles postérieurs; sans sillon apparent sur le milieu de la section postérieure; garni de poils cendrés très-courts; noir, luisant sur sa section antérieure, ruguleusement pointillé et peu luisant sur la postérieure; ordinairement très-étroitement d'un blanc rougeâtre sur le rebord tranchant des angles postérieurs. Écusson noir; chargé d'un relief saillant en forme d'Y. Cories brunes. Membrane fuligineuse. Ailes subhyalines. Dessus de l'abdomen noir. Tranche abdominale offrant les segments à moitié noirs et à moitié rouges ou d'un rouge pâle. Bec noir. Dessus de la tête noir: sillon du prosternum d'un blanc rouge. Poitrine noire. Ventre rouge (♂), avec les côtés noirs ou bruns, et le dernier arceau ordinairement noir ou en partie noir. Pieds pubescents, noirs.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise dans

diverses parties du Languedoc et de la Provence. M. Perris l'a également obtenue de cette dernière province.

5. *Harpactor lividigaster*, MULSANT et REY.

*Suballongé ou allongé. Tête et pronotum noirs : celui-ci faiblement échan-
cré en arc entre l'extrémité des angles postérieurs, à sa base. Écusson noir,
avec l'extrémité prolongée en losange aplati et blanc. Cories brunes ou d'un
brun rougeâtre. Membrane subhyaline. Tranche abdominale d'un blanc
livide ou rougeâtre, avec le bord interne taché de noir ou de cette couleur.
Bec noir. Dessous de la tête rouge. Poitrine noire. Ventre d'un blanc livide
sur sa partie longitudinale médiane, avec les côtés noirs. Pieds rouges.
Cuisses avec la base et l'extrémité et un anneau médiaire, noirs. Tibias
noirs à la base et à l'extrémité. Tarses noirs.*

Harpactor lividigaster, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. de Lyon (1850-52), p. 137.
— FIEBER, Hemipt. p. 154, 7.

Long., 0^m,0061 à 0^m,0067 (2 3/4 à 3 l.);
Larg., 0^m,0014 à 0^m,0017 (3/5 à 2/3 l.), vers les trois cinquièmes ou les
deux tiers de l'abdomen.

Corps allongé ou subparallèle. Tête graduellement rétrécie en ligne
d'abord courbe, puis droite, après les yeux ; plus longue après qu'avant
ces organes ; d'un noir luisant, avec une ligne longitudinale d'un rouge
pâle sur le milieu de la partie postérieure. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées
environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps ; brièvement et parcimonieu-
sement pubescentes ; variant du brun au brun fauve ; à premier article au
moins aussi long que les deux suivants réunis ; les trois derniers grêles.
Pronotum peu cilié latéralement ; creusé au côté interne des angles latéraux
d'un sillon prolongé, en s'affaiblissant, jusqu'à l'extrémité des angles pos-
térieurs ; faiblement échancre en arc à la base, entre l'extrémité des angle
postérieurs ; marqué d'un sillon médian large sur son lobe postérieur, et
garni, sur ces derniers, de poils courts, cendrés et frisés, parfois enlevés ;
à un noir luisant et presque glabre sur le reste de sa surface. *Écusson*

chargé, près de ses côtés, d'un relief en forme de V; d'un noir brillant, avec l'extrémité prolongée en pointe ovulaire ou en losange aplati; d'un blanc carné. *Cories* brunes ou d'un brun rougeâtre. *Membrane* subhyaline. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un blanc livide, offrant en devant, sur le côté supérieur de chaque section une tache noire, prolongée, en se rétrécissant, jusqu'au bord postérieur de celles-ci: parfois entièrement noires extérieurement et d'un blanc sale ou d'un rouge pâle sur la ligne longitudinale médiaire. *Bec* noir. *Dessous de la tête et sillon du prosternum* d'un rouge pâle. *Poitrine* noire, garnie sur le milieu d'une tache blanche. *Ventre* d'un blanc livide, avec les côtés noirs. *Pieds* hérissés de poils blancs, assez courts. *Hanches* noires. *Cuisses* d'un rouge pâle, avec la base, l'extrémité et un anneau, noirs. *Tibias* d'un rouge pâle, avec la base et l'extrémité noires. *Tarses* noirs.

Cette espèce est méridionale. Nous l'avons trouvée en août, dans les environs de Digne et dans diverses autres parties de la Provence. M. Perris l'a prise en Espagne.

Obs. Elle s'éloigne de toutes les précédentes par sa taille plus petite, et par la région longitudinale de son ventre; d'un blanc livide. Elle se distingue d'ailleurs aisément des *H. iracundus* et *erythropus* par ses cories brunes et par la troncature ou faible échancrure de la base du pronotum aboutissant à l'extrémité des angles postérieurs; du *carnifex* par ses pieds en partie rouges; de l'*annulatus* par son écusson ovalièrement dilaté et blanc à l'extrémité.

Genre *Coranus*, CORANE, Curtis.

CURTIS, Brit. Entom., t. X (1833), et pl. 133.

CARACTÈRES. *Pronotum* offrant au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane de sa section antérieure, deux ou trois sillons sublinéaires, obliquement longitudinaux. *Cuisses antérieures* plus ou moins sensiblement renflées. *Division des cories* rendues peu distinctes par le duvet dont cette partie de hémélytres est revêtue.

Tableau des espèces de France.

- A *Ecusson mutique*.
 B *Tête à peine plus longue sur sa partie postoculaire qu'avant les yeux. Premier article des antennes une fois environ plus long que le deuxième.* *griseus*.
 BB *Tête de moitié au moins plus longue sur sa partie postoculaire qu'avant les yeux. Premier article des antennes une fois et demie plus long que le deuxième.* *pedestris*.
 AA *Ecusson armé d'une épine relevée.* *Revelieri*.

1. *Coranus griseus*, Rossi.

Oblong-suballongé, d'un gris sale ou d'un fauve gris et garni d'un duvet grisâtre en dessus. Tête à peine plus longue sur sa partie postoculaire qu'avant les yeux. Écusson chargé d'un Y en relief, couleur de chair postérieurement. Dos de l'abdomen rouge, à base noire. Tranche abdominale à moitié noire, à moitié carnée sur chaque section. Bec fauve à la base, noir postérieurement. Dessous de la tête et poitrine noirs. Prosternum d'un cendré carné. Ventre offrant sur sa région médiane une tache ovalaire d'un blanc sale ou flavescent, noir sur les côtés. Cuisses couleur de chair, annelées de noir.

Reduvius griseus, Rossi, Faun. Etr. t. II, p. 257, 1362. — Id. édit. ILLIG. t. II, p. 403, 1362.

Reduvius Aegyptius, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 203, 44? — Id. Syst. Rhyng, p. 269, 62? — LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 258, 2. — COQUEB. Illustr. Iun. Ins. III, p. 93, pl. 21, fig. 7. — LAMARCK, Anim. s. Vert. t. III, p. 500, 5.

Harpactor griseus, HERR. SCHAEFF. Wanz. t. VI, p. 106, pl. CCXV, p. 677. — AMYOT et SERV. Hist. Nat. Ins. Hemipt. p. 366, 3. — KOLENATI, in Bullet. de Mosc. (1856), p. 465, 251.

Zelus Aegyptius, BLANCH. Hist. Nat. de Ins. t. III, p. 102, 12, pl. 2, fig. 5.

Colliocoris griseus, FIEBER, Hemipt, p. 153, 2.

Long., 0^m,0090 à 0^m,0100 (4 à 4 1/2 l.); — larg., 0^m,0030 à 0^m,0039 (1 2/5 à 1 3/4 l.).

Corps oblong, variant du gris ou gris obscur au gris fauve et garni d'un duvet grisâtre en dessus. *Tête* conique en devant, rétrécie après les yeux,

en ligne souvent peu droite et légèrement arquée en dehors ; à peine plus longue après qu'avant ces organes ; hérissée de poils sur les côtés de sa moitié postérieure ; couverte d'un duvet grisâtre. *Yeux* noirs, subhémisphériques, saillants. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre septièmes du corps ; d'un fauve plus ou moins obscur ; à faux article court : les premier et deuxième hérissées de poils : le premier de deux cinquièmes plus long que le deuxième : le troisième plus grand que le deuxième. *Pronotum* élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; un peu étranglé en angle très-ouvert à chacune des extrémité du sillon transversal ; rétréci après les angles latéraux jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs ; échancré en arc, à la base : cette échancrure aboutissant ordinairement à ses extrémités, à celle des angles postérieurs ou peu avant celle-ci ; creusé de chaque côté de la ligne médiane de sa section antérieure de trois sillons noirs, longitudinalement un peu arqués du côté interne : le juxta-médiaire affaibli ; les autres raccourcis en devant ; ordinairement d'un gris sale ou légèrement fauve ; garni d'un duvet grisâtre ; cilié sur les côtés. *Écusson* brun, chargé d'une saillie bifurquée en devant, d'un blanc carné, couleur de chair ou d'un fauve plus ou moins clair ou obscur sur la tige ou partie postérieure de cet Y. *Cories* grises ou d'un gris ou brun fauve. *Membrane* finement ridée, d'un fauve nébuleux, avec les nervures plus obscures. *Dos de l'abdomen* rouge, avec les deux ou trois premiers articles noirs. *Tranche abdominale* à moitié noire et à moitié carnée sur ses sections. *Bec* à premier article d'un fauve obscur, noir sur les suivants. *Dessous de la tête* noir. *Prosternum* d'un cendré carné. *Poitrine* noire ou obscure. *Ventre* offrant sur sa région longitudinalement médiaire une grande tache en ovale allongé, d'un blanc sale ou d'un testacé flave, marquée d'une rangée de points bruns sur la ligne médiane, noir entre cette tache et la tranche abdominale, et marqué sur chacune de ces parties noires de deux ou trois rangées de points jaunâtres. *Pieds* hérissés de poils. *Cuisses* carnées ou d'un carné fauve, ordinairement à quatre ou cinq anneaux noirs. *Jambes* d'un fauve plus ou moins pâle ou obscur, avec un anneau blanchâtre près du genou. *Tarses* d'un fauve carné, avec l'extrémité des deux ème et troisième articles brune ou noire.

Cette espèce est principalement méridionale ; mais on la trouve dans les

environs de Lyon et dans diverses provinces au nord de cette ville. Elle est commune dans le midi, dans les Landes (Perris).

Obs. Les Entomologistes ne sont pas d'accord sur la synonymie de cette espèce. Les uns rattachent au *C. griseus* de Rossi le *Reduvius Aegyptius* de Fabricius, dont voici la description :

Corpore villosa griseo, abdominis margine nigro variegato. Parvus, totus obscure griseus, abdominis margo solus nigro variegato.

Description qui se rapporte assez bien à notre *Cor. griseus*. Fabricius, dans l'un de ses voyages à Paris, a retrouvé dans le cabinet de M. Desfontaines un insecte provenant de la Barbarie, semblable à celui que Forskahl avait rapporté de l'Égypte; et cet insecte a été figuré par Coquebert.

Le *Red. Aegyptius* de Fabricius doit donc être rapporté au *R. griseus* de Rossi.

M. H. Schaeffer a décrit, sous le nom d'*Harpactor Aegyptius*, un insecte dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Signoret et dont nous donnons la description ci-après.

Quant au *Red. Aegyptius* de Wolff, originaire des Indes, il paraît appartenir à une autre espèce.

Coranus Aegyptius, HERRICH-SCHAEFFER. *Oblong-suballongé, d'un flave testacé et brièvement pubescent en dessus. Tête plus longue après qu'avant les yeux, marquée sur sa partie postérieure d'une bande longitudinale noire de chaque côté de sa ligne médiane. Pronotum à sillons longitudinaux noirs de son lobe antérieur croisés par un sillon transverse. Écusson noir, avec la ligne médiane et les bords d'un flave testacé. Cories, bec et dessous de la tête d'un flave testacé. Majeure partie de la poitrine, du ventre et des pieds, de même couleur. Cuisses marquées de demi-anneaux, noirs.*

Harpactor Aegyptius, HERR.-SCHAEFF. Wanz, t. VII, p. 107, pl. CCXV, fig. 678.

Long., 0^m,0100 à 0^m,0123 (4 1/2 à 5 1/2 l.);

Long. de l'abdomen, 0^m,0030 à 0^m,0042 (1 2/5 à 1 7/8 l.).

Corps oblong, brièvement pubescent. Tête conique en devant, graduel-

lement rétrécie en ligne droite et plus longue après les yeux; d'un flave testacé; marquée d'une bande longitudinale noire, de chaque côté de sa partie médiane postoculaire. *Antennes* d'un flave testacé, avec l'extrémité des premier et deuxième articles et les deux autres, bruns. *Pronotum* garni d'un rebord épaissi sur les côtés; à angles antérieurs un peu déjetés en dehors; creusé d'un sillon transversal plus rapproché du bord antérieur que du postérieur; élargi d'avant en arrière, en formant un angle rentrant à chacune des extrémités de ce sillon; légèrement arqué sur les côtés de son lobe antérieur, assez fortement élargi en ligne droite sur les côtés du postérieur, jusqu'aux angles latéraux qui sont très-vifs; rétréci après ceux-ci, avec les angles latéraux anguleusement un peu dirigés en arrière; faiblement tronqué ou échancré à la base, c'est-à-dire entre l'extrémité des angles postérieurs; d'un flave testacé; rayé, de chaque côté de la ligne médiane saillante de son lobe antérieur, de trois sillons longitudinaux noirs: l'externe raccourci en devant: les deux autres croisés vers la moitié de leur longueur par un sillon transverse noir: la partie médiane marquée d'une courte ligne longitudinale noire: lobe postérieur assez grossièrement ponctué. *Écusson* d'un flave testacé sur sa ligne médiane et sur les bords latéraux, noir entre ces parties. *Cories* d'un flave testacé. *Membrane* subhyalino-flavescente. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* à moitié noire, à moitié d'un flave testacé, sur chacune de ses sections. *Bec et dessous de la tête* d'un flave testacé. *Poitrine* d'un flave testacé, avec les côtés en partie noirs. *Ventre* d'un flave testacé, avec sa ligne médiane ordinairement marquée d'une rangée de taches ponctiformes noires et l'espace compris entre la ligne médiane marqué d'une rangée de taches flaves, et marbré de noir, en dehors de cette rangée, chez la ♀. *Pieds* d'un flave testacé. *Cuisses*, surtout les antérieures, marquées de trois taches ou demi-anneaux noirs ou bruns.

PATRIE. L'Égypte et peut-être quelques parties méridionales de l'Europe. (Coll. Signoret.)

Obs. Quelquefois le rebord antérieur du pronotum est noir et la fossette humérale, ou sillon situé au côté interne des angles latéraux, est marquée d'une tache noire. La membrane offre parfois une tache brunâtre.

Cet insecte diffère du *C. griseus* non-seulement par sa couleur, mais il

s'en distingue surtout par le sillon transverse qui croise les quatre sillons longitudinaux juxta-médiaires du lobe antérieur du pronotum.

2. *Coranus pedestris*, WOLFF.

Oblong-suballongé, variant du fauve au brun et garni d'un duvet cendré en dessus. Tête de moitié plus longue sur sa partie postoculaire qu'avant les yeux, parsee d'une ligne blanchâtre au côté interne des yeux et sur sa carène médiane postérieure : cette ligne prolongée sur la partie médiane de la section antérieure du pronotum. Écusson chargé d'un Y en relief d'un blanc sale postérieurement. Dos de l'abdomen souvent noir. Tranche abdominale noire sur les deux cinquièmes de ses sections, d'un blanc sale postérieurement. Dessous de la tête noir, avec une ligne blanchâtre au côté interne des yeux. Prosternum noir. Ventre d'un flave carné (♂) ou carné fauve, avec la moitié médiane brune (♀). Cuisses d'un blanc sale, annelées de noir.

Reduvius pedestris, WOLFF, Icon. Cim. p. 205, 199, pl. 20, fig. 199.

Reduvius subapterus, FALL. Hemipt. Succ. p. 137, 3.

Coranus subapterus, CURTIS, Brit. Entom. t. X (1833), pl. 453. — DOUGL. et SCOTT. Brit. Hemipt. p. 341.

Collicoricis griseus, HAHN, Wanz. t. II (1834), p. 23, pl. XLI, fig. 129.

Harpactor pedestris, BURMEIST. Handb. t. II, p. 230, 3. — COSTA, Cimic. 1^{er} cent. p. 16, 20.

Nabis subapterus, SAHLB. Monog. Geoc. Fenn. p. 147, 2.

Harpactor Hahni, KOLENATI, Bullet. de Moscou (1856), p. 463, 250. — *Id.* Mel. VI, p. 47, 250.

Harpactor subapterus, FLOR, Rhyng. Liv. 1. I, p. 684, 2.

Collicoricis pedestris, FIEBER, Eur. Hemipt. p. 153, 4.

Long., 0^m,0090 à 0^m,0112 (4 1/2 à 5 l.);

Larg., 0^m,0030 à 0^m,0040 (1 2/5 à 1 3/4 l.) vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé, ordinairement d'un gris cendré et pubescent. Tête conique

en devant, graduellement rétrécie en ligne droite, après les yeux : plus longue après qu'avant ces organes ; d'un cendré carné ou parfois presque couleur de chair sur sa partie antérieure ; brune depuis le bord postérieur des yeux ; parée d'une ligne pâle au côté interne de ces organes ; chargée, après les ocelles, sur sa ligne médiane, d'une faible carène ordinairement d'un blanc sale ou d'un blanc carné ; hérissée de poils obscurs, clair-semés. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps ; à faux article court et noirâtre ; les suivants d'un fauve testacé livide : le premier hérissé de poils clair-semés, de trois cinquièmes plus long que le deuxième : le troisième presque égal à celui-ci. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les trois septièmes de sa longueur ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, étranglé en angle très-ouvert à chacune des extrémités du sillon précité ; plus sensiblement élargi après ce dernier ; creusé d'un sillon huméral au côté interne des angles latéraux ; rétréci après ceux-ci jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs ; tronqué ou à peine échancré à la base entre ceux-ci : la troncature aboutissant presque à l'extrémité de ces angles : noir ou brun sur sa section antérieure, d'un fauve grisâtre ou d'une couleur cervinée sur la postérieure ; revêtu d'un duvet grisâtre ; marqué, sur la partie médiane saillante de sa section antérieure d'une ligne blanche, faisant suite à celle de la tête ; rayé, de chaque côté de cette ligne, de trois sillons noirs : le juxta-médiaire, longitudinal, interrompu dans son milieu : le voisin divisé en deux : la partie antérieure subponctiforme : la postérieure dirigée en dehors à sa partie antérieure : l'externe raccourcie en devant. *Écusson* d'un brun fauve ou d'un carné fauve, chargé d'une côte médiane saillante, d'un blanc sale, triangulairement élargi en devant et relevé à son extrémité. *Cories* fauves ou cervinées, revêtues d'un duvet cendré. *Membrane* d'un fauve fuligineux. *Dos de l'abdomen* ordinairement noir. *Tranche abdominale* pubescente, offrant ses sections noires à la base et sur les deux cinquièmes antérieurs, d'un blanc sale sur le reste. *Bec* noir, avec la base ordinairement moins obscure. *Dessous de la tête* noir, avec une ligne blanchâtre au côté interne des yeux. *Prosternum* noir et bordé de rosâtre sur sa partie médiane concave, brun ou brun fauve sur les côtés. *Poitrine* pubescente, noire, mais rosâtre près des hanches. *Ventre* ordinairement d'un flave carné ou testacé (♂) ou couleur de chair sur les côtés et brun sur presque la moitié médiaire de sa largeur (♂). *Pieds*

hérissés de poils livides. *Hanches* brunes, avec l'extrémité parfois carnée. *Cuisses* d'un blanc sale ou carné, marquées de quatre anneaux noirs : les *antérieures* et *intermédiaires* ordinairement noires en dessus. *Tibias* d'un carné fauve, noirs à la base et à l'extrémité; ornés, près de la base, d'un anneau blanc, suivi d'une partie brune. *Tarses* à deuxième et troisième articles d'un blanc sale à la base, noirs à l'extrémité.

Cette espèce est commune en Espagne et dans notre midi (Perris); on la trouve aussi dans la plupart de nos provinces.

Obs. Quand la matière colorante s'est développée avec abondance, le dessus du corps offre des teintes plus foncées, les antennes sont brunes ou presque noires, ainsi que la tête et le pronotum; la section postérieure de ce dernier se montre brune au lieu d'être fauve; la ligne médiane blanchâtre qui naît entre les ocelles et se prolonge ordinairement jusqu'au sillon transversal du pronotum est obsolète ou peu distincte. Les cories sont plus obscures; les pieds sont presque entièrement noirs.

Obs. Cet insecte offre de nombreuses variations. Le dessus du corps est tantôt revêtu d'un duvet cendré qui voile la couleur foncière, tantôt plus visiblement d'un fauve brunâtre ou d'un brun fauve. La carène saillante de la partie postérieure de la tête est parfois à peine blanchâtre; la ligne blanche de la partie médiane du lobe antérieur du pronotum est souvent peu apparente chez les variétés foncées en couleur. Les hémélytres sont parfois presque nulles, rudimentaires ou plus ou moins courtes, au moins chez les ♂, principalement chez les individus des pays froids; le dos de l'abdomen paraît être quelquefois grisâtre, avec une tache ponctiforme noire sur les côtés de chaque arceau ou une tache noire en accent circonflexe divisé sur le milieu des arceaux, comme on le voit dans la fig. 199 de l'ouvrage de Wolff. Le ventre des ♀ est parfois noir ou d'un noir brunâtre sur sa plus large région médiane et passant insensiblement au brun fauve entre cette région et les côtés voisins de la tranche, qui sont noirs.

3. Coranus Revellieri, PERRIS.

Suballongé, noir et garni de poils blanchâtres, peu épais en dessus. Tête une fois plus longue après qu'avant les yeux; graduellement rétrécie après ces organes. Pronotum creusé d'un sillon médiaire sur sa section antérieure et rayé de deux ou trois lignes de chaque côté de celui-ci, rugueusement ponctué sur sa seconde section; tronqué à la base entre les angles postérieurs. Écusson chargé avant son extrémité d'une épine relevée. Cories noires. Membrane d'un livide fauve, quand elle est isolée. Dos de l'abdomen noir. Tranche abdominale étroite, rosâtre, avec les intersections noires. Bec et dessous du corps noirs. Pieds noirs. Tibias noirs à la base, avec un anneau blanc, puis bruns ou d'un fauve brunâtre.

Colliocoris Revellieri (PERRIS).

Long., 0^m,0090 (4 l.).

PATRIE. La Corse.

Obs. Elle se distingue aisément des deux espèces précédentes par son écusson épineux, et pourrait par là former un sous-genre (*Sinocoris*).

Elle est dédiée à notre ami M. Revellière, l'un de ceux qui ont exploré la faune entomologique de la Corse avec le plus de zèle et d'intelligence.

DEUXIÈME FAMILLE**LES ZÉLIENS**

CARACTÈRES. *Antennes* à premier article plus long que le deuxième; ordinairement porté par un faux article indépendant du tubercule antennifère et assez apparent. *Bec* non prolongé au delà de l'extrémité du prosternum. *Pronotum* muni en devant d'un rebord échancré en arc, avec les angles antérieurs avancés; tronqué ou arqué en arrière après les angles latéraux qui semblent alors être les angles postérieurs, avec les véritables

angles postérieurs peu prononcés ou faiblement indiqués. *Abdomen* sub-parallèle. *Tranche abdominale* ordinairement en partie voilée par les hémélytres. *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en avant à ses angles antérieurs. *Métasternum* tronqué ou échancré en arc à son bord postérieur. *Hanches antérieures* courtes, subglobuleuses ou coniques, presque contiguës. *Hanches intermédiaires* et *postérieures* graduellement écartées. *Tibias antérieurs* non dilatés vers l'extrémité, non munis en dessous d'une fossette spongieuse. *Corps* ordinairement armé d'une ou de plusieurs épines sur quelques-unes de ses parties.

Les Zéliens ont encore, comme les Harpactoriens, le premier article des antennes plus long que le deuxième, mais leur pronotum n'offre plus les angles postérieurs notablement prolongés en arrière; leur abdomen est subparallèle et, par suite de cette conformation, la tranche abdominale est plus ou moins voilée par les hémélytres.

Cette famille est réduite, en France, au genre suivant :

Genre *Acanthothorax*, ACANTHOTHORAX, Costa.

Ach. Costa. Exerc. acad. d. aspir. Natur. t. II, pars 2 (1840), p. 137.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées très-près des yeux, sur un point de la tête correspondant, dans le sens longitudinal, au bord interne de ces organes; grêles, géniculées après le premier article: celui-ci le plus long, filiforme, offrant un faux article à sa base. *Tête* en ogive en devant, plus courte avant qu'après les yeux, rayée d'un sillon transversal après ces organes. *Ocelles* nuls ou peu distincts. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers la moitié de sa longueur; muni, en devant, d'un rebord court, échancré en arc; à angles antérieurs avancés; tronqué après les angles postérieurs, mais légèrement sinué près de ceux-ci; armé de chaque côté d'une épine, après le sillon transversal. *Écusson* armé d'une épine mi-relevée. *Hémélytres* voilant à peu près tout le dos de l'abdomen: *endocorie* étroite: *mésocorie* triangulairement élargie, chargée d'une nervure longitudinale médiane: *exocorie* prolongée, en se dilatant, après l'extrémité de la mésocorie, presque jusqu'à l'extrémité de l'hémélytre. *Mem-*

brane à deux cellules : l'externe, courbée, obliquement longitudinale, suivie de deux courtes nervures divergentes, atteignant le bord postérieur. *Bec* prolongé jusqu'à la partie antérieure du prosternum. *Hanches antérieures* courtes, à peine plus longues que le trochanter. *Pieds grêles* : les *intermédiaires* plus rapprochés des postérieurs que des antérieurs. *Cuisses antérieures* cylindriques, dépassant le bord antérieur de la tête : les *postérieures* atteignant l'extrémité de l'abdomen. *Jambes antérieures* grêles, arquées. *Tarses* de trois articles : le premier le plus grand. *Ongles* simples.

Obs. Le genre *Acanthothorax* se rattache aux *Saïcides* de M. Stal. Il paraît presque identique avec le genre *Saica* de cet auteur (*Hemipt. Fabriciana*, p. 129). Il s'éloigne de celui de *Tagalis*, du même entomologiste, par ses tibias antérieurs arqués, par ses cuisses antérieures plus courtes, par son pronotum épineux.

L'*A. sanguineus* offre la seconde cellule de la membrane conformée d'une manière singulière. Si l'*Acanth. siculus*, que nous ne connaissons pas, ne présentait pas le même caractère, nous proposerions de conserver à notre espèce française le nom générique de *Polytoxus*, indiqué par GÉNÉ.

1. *Acanthothorax sanguineus*, GÉNÉ.

Allongé, couleur de chair ou d'un rouge carminé sur quelques parties. Yeux noirs. Tête plus courte avant qu'après ces organes. Pronotum creusé d'un sillon transversal profond, rayé d'un sillon longitudinal médiaire sur sa section antérieure; chargé d'un tubercule saillant à chacun des angles postérieurs de celle-ci; armé d'une épine relevée vers les angles antérieurs de sa seconde section. Écusson armé d'une épine relevée en angle aigu. Pieds grêles. Jambes de devant arquées et légèrement renflées à l'extrémité. Tarses à premier article le plus long.

Polytoxus sanguineus (GÉNÉ).

Acanthothorax sanguineus, COSTA, *Esercit. Accad. d. Aspir. Natur.* vol. II, part. II, (1840), p. 147.

Tagalis sanguineus, A. DOHRN, *Catal. Hemipt.* (1859), p. 47. — PUTON, *Catal. des Hemipt.* p. 36.

Long., 0^m,0090 (4 l.); larg., 0^m,0020 (1 2/5 l.), vers les
trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé, en majeure partie d'un rouge rosat ou presque couleur de chair en dessus. *Tête* en ogive en devant et plus courte avant les yeux qu'après ces organes; arrondie et renflée sur les côtés après ces derniers et suivie d'une espèce de col très-court; rayée après les yeux d'un sillon transversal; d'un rouge rosat; hérissée de poils fins. *Yeux* semi-globuleux, noirs, à grosses fossettes. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié du corps; d'un rosat nébuleux; grêles; hérissées de poils fins; à premier article près d'une fois plus long que le deuxième: le quatrième aussi long que le dernier: le troisième plus court. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal, profond vers la moitié de sa longueur; échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés et un peu dirigés en dehors; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, légèrement arqué en dehors sur les côtés de sa première section, subparallèle sur ceux de la seconde; tronqué après les angles latéraux; mais légèrement sinué après ceux-ci de manière à montrer à l'extrémité interne de cette sinuosité les limites faiblement indiquées des angles postérieurs vers la base de l'écusson; tronqué au devant de celui-ci entre les angles postérieurs; au moins aussi large que long; rayé après son très-court rebord antérieur d'un sillon longitudinal médiaire sur sa première section; chargé de chaque côté d'un tubercule saillant au devant du sillon transversal et d'un point tuberculeux près des angles antérieurs; armé d'une épine mi-relevée, dirigée en avant et un peu en dehors, après le sillon transversal sur chaque partie antéro-interne de sa seconde section; faiblement convexe sur celle-ci; presque couleur de chair; hérissé de poils fins et livides. *Écusson* d'un rouge de chair sanguinolent; hérissé de poils fins; triangulaire; armé à son extrémité d'une épine relevée en angle aigu. *Hémiélytres* d'un livide carné ou couleur de chair livide, avec le rebord externe et le prolongement de l'exocorie d'un rouge carmin; ce prolongement moins étroit sur les côtés de la membrane que sur ceux de la mésocorie. *Dos de l'abdomen* et *tranche abdominale* d'un rouge carmin. *Bec* court, dépassant à peine la partie antérieure du prosternum; d'un rouge de chair. *Poitrine* d'un rouge de chair.

Ventre d'un rouge de chair carminé ou d'un rouge carminé. *Pieds* grêles, hérissés de poils fins, d'un rouge de chair. *Cuisses antérieures* à peine arquées : les *postérieures* un peu plus longuement prolongées que le ventre. *Jambes antérieures* sensiblement arquées et un peu renflées vers l'extrémité. *Tarses* de trois articles : le premier le plus grand.

Cette espèce remarquable paraît être très-rare en France. Elle est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise à Hyères (Var).

M. Ach. Costa a fait connaître une autre espèce d'*Acanthothorax*, dont voici la description :

Acanthothorax Siculus, COSTA. *Pallide flavus, prothoracis vittis tribus, media ad scutelli apicem producta, femorum intermediorum apice nigris : prothorace angulis posticis scutellique basi aculeo acuto erecto armatis : tibiis anticis valde arcuatis apice subclavatis.*

Acanthothorax Siculus, Ach. COSTA, Exerc. Acc. d. Aspir. Nat. t. II, part. II (1840), p. 138. — *Id.* Ann. Soc. Entom. de Fr. t. X (1841), p. 302, pl. X, fig. 6.

Long., 0^m,0067 (3 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

PATRIE. La Sicile.

TROISIÈME FAMILLE

LES PYGOLAMPIENS

CARACTÈRES. *Antennes* à premier article moins long que le deuxième; épineuses ou munies de poils spiniformes; insérées au devant des yeux, sur un point de la tête au moins aussi rapproché de la ligne médiane de celle-ci que le bord interne des organes. *Bec* non prolongé jusqu'à l'extrémité du prosternum. *Prosternum* armé d'une dent dirigée en avant, à chacun de ses angles antérieurs, sur les limites de ceux-ci avec le repli prothoracique. *Tibias antérieurs* sans pelotte spongieuse à leur extrémité inférieure. *Pronotum* échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles pos-

térieurs à peine indiqués. *Métasternum* échancré en arc à son bord postérieur. *Pieds* assez allongés. *Hanches antérieures* courtes, contiguës : les *postérieures* écartées. *Cuisses antérieures* ordinairement épaissies ou renflées, souvent denticulées en dessous : les *postérieures* cylindriques.

Ajoutez pour les espèces suivantes :

Tête subcylindrique au devant des yeux ; plus longue avant qu'après ces organes ; denticulée sur les côtés de sa partie postoculaire. *Pronotum* creusé d'une dépression ou d'un sillon transversal plus rapproché du bord postérieur que de l'anérieur ; plus long que large ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux. *Hémiélytres* voilant à peu près la tranche abdominale ; à cories parcheminées ou subcoriaces. *Endocorie* subparallèle. *Mésocorie* triangulairement élargie, chargée sur la surface d'une nervure longitudinale ; offrant à son extrémité une cellule pentagonale avant la membrane. *Éxocorie* graduellement élargie jusqu'à l'extrémité de la mésocorie, puis prolongée en se rétrécissant jusque vers la moitié de la cellule externe de la membrane. *Membrane* à deux cellules allongées.

Nous partagerons nos Pygolampiens en trois genres :

		Genres.
Premier article du bec moins d'une fois plus long que le deuxième. <i>Cuisses antérieures</i> épineuses en dessous. <i>Tête</i> offrant, entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome, deux petites dents ou saillies.	deux fois plus long que le deuxième. <i>Cuisses antérieures</i> subcylindriques, sans épines en dessous. <i>Tête</i> armée d'une pointe conique, avancée, située entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome.	PYGOLAMPIS.
	<i>Partie postoculaire de la tête</i> deux fois aussi longue, jusqu'au cou, que le diamètre d'un œil. <i>Écusson</i> non terminé par une pointe cylindrique. <i>Ventre</i> sans carène longitudinale.	CTENOCNEMIS.
	<i>Partie postoculaire de la tête</i> à peine plus longue jusqu'au cou que le diamètre d'un œil. <i>Écusson</i> terminé par une pointe conique. <i>Ventre</i> caréné.	ONCOCEPHALUS.

Les caractères que nous avons indiqués servent à faire connaître les

transitions insensibles par lesquelles on passe d'un genre à un autre et à indiquer ainsi la marche de la nature.

Genre *Pygolampis*, PYGOLAMPE, Germar.

GERMAR, Reise n. Dalm. p. 276.

CARACTÈRES. *Bec* à premier article deux fois plus long que le deuxième. *Antennes* à premier article épaissi, subfusiforme, garni de poils spiniformes en dessus et de petites épines en dessous; presque aussi long que la tête depuis le cou; à deuxième, troisième et quatrième articles grêles: le deuxième une fois et demie plus grand que le premier: le troisième le plus court. *Tête* armée entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome, d'une pointe conique, avancée; à partie postoculaire à peu près aussi longue que deux fois le diamètre d'un œil. *Écusson* non terminé par une pointe cylindrique. *Ventre* sans carène longitudinale. *Pieds intermédiaires* un peu plus rapprochés des postérieurs que des antérieurs. *Cuisses antérieures* épaisses, faiblement renflées, sans épines en dessous. *Corps* allongé, étroit.

1. *Pygolampis bidentata*, FOURCROY

Allongée, d'un brun fauve ou d'un fauve brun en dessous. Antennes à premier article brun, épineux en dessous. Tête armée d'une saillie conique entre les antennes, armée de pointes dirigées en arrière à son bord postérieur. Pronotum chargé d'un point tuberculeux près de ses angles antérieurs. Tranche abdominale voilée à peu près par les hémélytres, marquée d'un point tuberculeux blanchâtre à la partie postérieure de ses sections. Dessous du corps fauve, armé sur les côtés de la partie postoculaire de la tête d'une saillie trifurquée.

La Punaise porte-épine, GEOFF. Hist. abr. t. I, p. 438, 6. — SCHAEFF. Icon. t. I, pl. XI, fig. 15 et 16.

Cimex bidentatus, FOURCROY, Ent. Par. I, p. 166, 6.

Cimex pallipes, FABR. Mant. t. II, p. 308, 293. — GMEI. C. LINN. Syst. Nat. t. I, p. 2193, 529. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. I, p. 539, 209.

Cimex bifurcatus, GMEL. C. LINN. Syst. Nat. I, p. 2181, 487.

Acanthia denticulata, ROSSI, Faun. etr. t. II, p. 225, 1284.

Gerris denticollis, FALLEN, Monog. Cim. Suec. p. 115, 3.

Pygolampis denticulata, GERM. Reise n. Dalm. p. 286, 493. — BURMEIST. Hand. t. II, p. 243 (♂).

Emesa denticollis, FALLEN, Hemipt. Suec. p. 161, 1.

Ochelopus spinicollis, HAHN, Wanz. t. I, p. 177, pl. XXVIII, fig. 92 (♂).

Pygolampis pallipes, BURMEIST. Handb. t. II, p. 243, 1 (♀). — AMYOT et SERV. Hemipt. p. 391. — HERR-SCHAEFF. Wanz. t. VIII, p. 92, fig. 860 (♀).

Pygolampis bifurcata, GERM. FAUN. Ins. Fasc. VIII, fig. 22 (♂). — KOLENATI, in Bulletin de Mosc. (1856), p. 468, 254. — FIEBER. Hemipt. p. 151. — DOUGLAS et SCOTT. Brit. Hemipt. p. 889.

Stehopoda pallipes, BLANCHARD, Hist. Nat. t. III, p. 108, 3.

Long., 0^m,0128 à 0^m,0135 (5 1/2 à 6 l.);

Larg., 0^m,0025 (1 1/8 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé; d'un fauve brunâtre ou d'un brun fauve, et garni d'un duvet cendré très-court, pulviforme en dessus. **Tête** avancée en cône pointu entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome; subparallèle jusqu'au cou; un peu plus longue avant les yeux qu'après ces organes; fauve ou brune; garnie d'un duvet cendré; armée de quatre pointes dirigées en arrière, au bord postérieur de sa partie postoculaire: celle-ci à peine suivie d'un col court. **Épistome** élargi d'arrière en avant. **Yeux** noirs. **Antennes** prolongées au moins jusqu'à la moitié du corps: brunes; à premier article plus épais, légèrement fusiforme; hérissé en dessus de poils spiniformes, et de petites épines en dessous; d'un tiers plus court que le deuxième: les trois derniers grêles ou sétacés, hérissés de poils fins et assez courts: le deuxième d'un tiers plus long que les deux suivants réunis: le troisième le plus court. **Pronotum** élargi d'avant en arrière, en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux; marqué d'une dépression transversale plus rapprochée du bord postérieur que de l'antérieur; échancré en arc faible en devant; rayé, après son bord antérieur, d'un sillon transversal qui le fait paraître muni d'un rebord aplani et chargé d'un point tuberculeux creusé d'un point enfoncé à chacun de ses angles de devant; non dirigé en dehors à ceux-ci; creusé, sur sa ligne médiane, à partir de la moitié de sa section antérieure, d'un sillon élargi d'avant en

arrière et prolongé, en s'affaiblissant, presque jusqu'au bord postérieur ; chargé, de chaque côté de ce sillon, d'un faible relief ; offrant, en dehors de chacun de ces reliefs, sur la seconde moitié de sa section antérieure, un sillon vermiculaire obliquement longitudinal, un peu arqué du côté interne ; creusé d'un sillon huméral, au côté interne, de chaque angle latéral, qui est un peu saillant ; faiblement relevé entre ces sillons huméraux, en une carène transverse, déclive postérieurement ; arqué en arrière, après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués ; tronqué ou à peine échancré entre l'extrémité de ces angles ; fauve ou d'un fauve brun ou brunâtre, et garni, comme la tête, d'un duvet cendré pulviforme ; souvent en partie usé. *Écusson* en triangle un peu plus long que large ; à peine relevé en rebord aplani sur les côtés, terminé en pointe subconvexe ; de la couleur du pronotum. *Cories* fauves ou d'un fauve brunâtre. *Membrane* à peu près de même couleur, parfois parsemée de taches brunes. *Dos de l'abdomen* fauve. *Tranche abdominale* débordant à peine les cories, peu relevée, brune, avec un point tuberculeux blanchâtre ou d'un blanc rosat à la partie postérieure des sections. *Bec* brun ou d'un brun fauve. *Dessous de la tête* fauve, armé sur les côtés, avant les yeux, d'une rangée de petites épines, munie latéralement, après ces organes, d'une saillie trifurquée. *Prosternum* armé, à chacun de ses angles antérieurs, au point de sa jonction avec le repli prothoracique, d'une épine dirigée en avant. *Dessous du corps* d'un fauve de nuances variables ; garni d'un duvet cendré pulviforme. *Ventre* plus clair sur les côtés que sur sa région longitudinale médiane ; marqué de lignes ou de taches brunes plus ou moins distinctes. *Pieds* fauves ou d'un fauve brunâtre. *Cuisses antérieures* plus épaisses, faiblement renflées, sans épines en dessous : tibias parfois à peine marqués de deux petits anneaux ; noirâtres près de la base et noirs à l'extrémité. *Tarses* noirs à l'extrémité du dernier article.

Ce *Pygolampis* paraît habiter un certain nombre de nos provinces, principalement les méridionales. On le trouve dans les Landes (Perris) ; dans les environs de Lyon, dans ceux de Paris et même dans ceux de Nancy (Bellevoye) ; mais il est assez rare partout. Il fréquente principalement les gazons secs et exposés au soleil.

Obs. Cette espèce a été décrite pour la première fois par Geoffroy et a reçu de Fourcroy le nom spécifique qu'il est d'usage de lui conserver.

Genre *Sastrapada*, SASTRAPADE, Amyot et Serville.

AMYOT ET SERVILLE, Hemipt. (1843), p. 388-322.

CARACTÈRES. *Bec* à premier article moins d'une fois plus long que le deuxième. *Antennes* à premier article un peu épais, muni de poils spiniformes, environ aussi long que la partie antérieure de la tête, depuis le bord postérieur des yeux; à deuxième article grêle, de moitié au moins plus long que le premier: les troisième et quatrième courts, sétacés. *Tête* offrant, entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome, deux petites dents ou saillies; à partie postoculaire subparallèle, au moins aussi longue jusqu'au cou que deux fois le diamètre d'un œil. *Écusson* non terminé par une pointe cylindrique. *Ventre* sans carène longitudinale. *Cuisses antérieures* épaisses, un peu renflées, armées de petites épines, en dessous.

♂ Arceau de l'armure de forme ovale, échancré en arc postérieurement.

♀ Arceau de l'armure obconique, graduellement rétréci en pointe et fendu longitudinalement.

Otenocnemis flavescens (HELPER) FIEBER, Hemipt. p. 150.

1. *Sastrapada flavescens*, FIEBER.

Allongée; entièrement flave ou d'un blond flavescent, avec les yeux noirs. *Tête* subparallèle avant et après les yeux, plus longue avant qu'après ces organes, obtuse en devant, armée de deux pointes à la partie antérieure de l'épistome; munie de poils spiniformes sur les côtés de sa partie postoculaire. *Pronotum* échancré en devant, avec les angles antérieurs avancés; arqué en arrière après les angles latéraux: ceux-ci relevés et creusés d'une fossette humérale. *Écusson* triangulaire. *Prosternum* armé d'une épine à chacun de ses angles antérieurs, denticulé à leur côté interne. *Cuisses*

antérieures renflées, munies en dessous d'une double rangée de petites dents.

Long., 0^m,0162 à 0^m,0168 (1 1/4 à 7 1/2 l.);

Larg., 0^m,0022 (1 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé, entièrement flave ou d'un blond flave, avec les yeux noirs. *Tête* subparallèle avant et après les yeux, qui sont saillants; plus longue avant qu'après ces organes; obtuse à sa partie antérieure; subconvexe, glabre; armée, entre les antennes, de deux pointes au devant de la partie antérieure de l'épistome; rayée d'une ligne transversale entre les yeux; garnie sur les côtés de sa partie postoculaire de poils spiniformes ou de petites épines; rayée sur cette partie postoculaire d'une ligne longitudinale médiane; postérieurement terminée par de petites épines. *Yeux* noirs, situés sur les côtés de la tête un peu après la moitié de ceux-ci. *Ocelles* noirs; situés après la ligne transversale interoculaire. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps; à premier article porté ou à peu près par le tubercule antennifère, épais, subfusiforme, peu distinctement denticulé sur les côtés, égal environ aux trois quarts de la longueur de la tête, moins long que le deuxième: celui-ci filiforme: les deux derniers grêles. *Pronotum* creusé d'une dépression transversale vers les trois quarts de sa longueur; échancré en arc à son bord antérieur, avec les angles antérieurs avancés, obtus ou tronqués en devant; élargi d'avant en arrière et rebordé ou creusé sur les côtés jusqu'aux angles latéraux; ceux-ci relevés et creusés d'une fossette humérale à leur côté interne; arqué en arrière après les angles latéraux et offrant les angles postérieurs à peine indiqués; échancré à la base entre ces derniers; glabre; faiblement convexe; rayé d'une légère ligne médiocre, élargie postérieurement depuis la base antérieure jusqu'à la dépression transversale; offrant à peine les traces d'une ligne saillante sur les côtés de ce sillon; relevé en arête transversale entre les angles latéraux, déclive après cette arête. *Écusson* triangulaire, subcaréné postérieurement. *Hémiélytres* blondes. *Dos de l'abdomen et tranche abdominale* d'un blond flavescent. *Bec, dessous du corps et pieds* blonds ou d'un blond flavescent. *Replis du pronotum* voilant les côtés de l'antépectus; dentelés à leur bord interne. *Prosternum* armé d'une épine dirigée en avant à chacun de ses angles antérieurs. *Ventre* chargé d'une ligne médiane saillante,

Cuissés antérieures renflées, munies en dessous de deux rangées de petites épines : les autres filiformes : les *postérieures* prolongées presque jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. *Jambes* grêles, garnies de poils fins à leur côté interne.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise à Hyères (Var).

Genre *Oncocephalus*, ONCOCÉPHALE, Klug.

Klug, Symb. phys. dec. secunda (1830).

CARACTÈRES. *Bec* à premier article moins d'une fois plus long que le deuxième. *Antennes* à premier article épaissi, garni de courtes et petites dents spiniformes, moins long que la tête depuis les yeux : le deuxième filiforme, notablement plus long que le premier, plus long que les deux suivants réunis : les troisième et quatrième grêles : le troisième le plus court. *Tête* armée entre les antennes de deux petites dents au devant de la partie antérieure de l'épistome ; à partie postoculaire à peine plus longue jusqu'au cou que le diamètre d'un œil. *Écusson* terminé par une pointe conique. *Pieds antérieurs* un peu plus rapprochés des postérieurs que des antérieurs. *Cuissés antérieures* épaissies, renflées, arquées en dessus ; armées en dessous de petites épines. *Corps* allongé, graduellement élargi jusque vers la moitié de l'abdomen.

♂ Arceau de l'armure de forme ovulaire, tronqué postérieurement.

♀ Arceau de l'armure obconique et fendu longitudinalement.

1. *Oncocephalus squalidus*, Rossi.

Allongé. *Tête* noire, avec la partie antérieure blonde et deux taches après les yeux blanches. *Antennes* hérissées de poils et comme plumeuses au moins chez le ♂ sur les deux premiers articles. *Pronotum* à peine aussi long que large, rayé d'un sillon transversal vers la moitié de sa longueur ; à angles

antérieurs en forme de dent dirigée en dehors; noir sur sa ligne médiane, blond sur le reste. Écusson noir, terminé par une pointe blonde. Hémélytres d'un blond sale ou cendré. Ventre noir, parsemé de petits grains blonds; Cuisses intermédiaires et postérieures d'un blond pâle, avec l'extrémité et un anneau vers les deux tiers noirs.

Reduvius squalidus, Rossi, Faun. Etr. t. II, p. 288, 1364. — *Id.* édit. ILLIG. t. II, p. 404, 1364.

Oncoccephalus squalidus, BURMEIST. Handb. t. II, p. 242, 1. — FIEBER, Hemipt. p. 182, 1.

Long., 0^m,0112 à 0^m,0125 (5 à 5 1/2 l.);

Larg., 0^m,0030 à 0^m,0039 (1 2/5 à 1 3/4 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé. Tête subparallèle avant les yeux; de moitié plus longue avant qu'après ces organes; armée de deux petites dents spiniformes au devant de la partie antérieure de l'épistome et d'une petite saillie en dehors de la base des antennes; noire, avec les dents et la partie située au devant des antennes, blondes, et, sur chaque ocelle, une tache blanche, obliquement longitudinale, rétrécie d'avant en arrière. Antennes à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps; d'un blond sale ou brunâtre; hérissées de poils et presque plumeuses (au moins chez le ♂) sur les deux premiers articles: le premier graduellement un peu plus épais, de deux tiers plus court que le deuxième: celui-ci filiforme: les deux derniers grêles, assez courts. Yeux noirs, saillants aux deux tiers de leur largeur, sur les côtés de la tête. Ocelles petits, noirs, au milieu de la tache blanche. Pronotum sans rebord et un peu échancré en arc en devant; à angles antérieurs en forme de dent saillante, dirigée en dehors et denticulée à son bord antérieur; creusé d'une dépression ou d'un sillon transversal à peine après la moitié de sa longueur; élargi d'avant en arrière, et plus sensiblement à partir du sillon transversal jusqu'aux angles latéraux; muni d'une sorte de rebord latéral sur les côtés de sa seconde section; creusé d'un sillon huméral affaibli en devant; un peu anguleusement arqué en arrière après les angles latéraux; offrant les angles postérieurs assez nettement indiqués et tronqués à la base entre ces derniers; à peine plus long sur sa

ligne médiane que large à la base ; chargé, de chaque côté de sa ligne médiane, d'une faible côte un peu divergente d'avant en arrière avec sa pareille et faisant paraître la région longitudinale médiane, jusqu'à la moitié antérieure de sa seconde section, creusée d'un sillon élargi d'avant en arrière, offrant, sur sa section antérieure, en dehors et près de la côte précitée, un relief parallèle, mais plus faible ou peu saillant, armé d'une petite pointe ou dent, de chaque côté de sa section antérieure, un peu avant le sillon transversal ; noir sur le tiers longitudinal médiane de sa largeur, blond sur le reste et sur la partie des côtes juxta-médianes prolongée jusqu'à sa seconde section. *Écusson* en triangle, terminé par une pointe cylindrique d'un blond sale et un peu recourbée, noir sur le reste. *Hémélytres* subcoriaces, d'un blond fauve. *Membranes* paraissant souvent mouchetées de petites taches blanches, quand elles sont soulevées. *Dos de l'abdomen*, en partie noir, en partie d'un blond sale. *Tranche abdominale* noire sur la moitié médiane au moins de ses sections, d'un blanc sale aux extrémités de celles-ci. *Bec* nébuleux, avec un anneau blanchâtre à la base du deuxième article. *Repli thoracique* d'un blanc sale, marqué dans son milieu d'une bande transversale noire. *Poitrine* mélangée de noir et de blanc sale, avec la ligne médiane presque toute de cette dernière couleur. *Ventre* chargé d'une carène longitudinale ; noir, parsemé de petits points saillants d'un blanc sale et marqué sur les côtés de taches plus larges, de même couleur. *Pieds* d'un blanc tirant sur le blond. *Cuisses* marquées de deux anneaux noirs : les antérieures renflées et dentelées en dessous. *Tibias* noirs à la base, à l'extrémité, et marqués d'un anneau noir vers le tiers ou la moitié de leur longueur.

Cette espèce habite l'Italie et quelques autres parties méridionales de l'Europe. Nous l'avons reçue de l'Algérie ; mais nous ne savons si elle se trouve en France.

2. *Oncocephalus notatus*, KLUG.

Allongé, blond en dessus et en dessous, avec une tache noire entre les ocelles. Antennes à premier article à peu près glabre : le deuxième

large; rayé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes de sa longueur; au moins en partie hérissé de poils courts. Pronotum un peu plus long que large; chargé d'une petite saillie après les angles de devant. Hémélytres très ordinairement brunes sur la cellule en losange et parées d'un trait brun sur l'endocorie et sur la cellule postérieure. Cuisses intermédiaires et postérieures d'un blond pâle, avec l'extrémité noire.

Oncocephalus notatus, KLUG, Symb. Dec. II, pl. 19, fig. 1. — RAMB. Faun. Andal. (Hemipt.), p. 175. — SPINOLA, Essai, p. 101. — FIEBER, Hemipt. p. 152, 2.

Reduvius plumicornis, AHRENS, Faun. Ins. Eur. t. V, 21.

Oncocephalus squalidus, HERR.-SCHAEFF. Wanz. t. VIII, p. 93. pl. CCLXXX, fig. 861 et 862. — COSTA, Cimic. Regn. Nap. Cent. II, p. 12, 110.

Long., 0^m,0123 à 0^m,0135 (5 1/2 à 6 l.);
 Larg., 0^m,0030 à 0^m,0039 (1 2/5 à 1 3/4 l.), vers les trois cinquièmes
 de l'abdomen.

Corps allongé. Tête subparallèle avant les yeux; de moitié plus longue avant qu'après ces organes; armée de deux petites dents au devant de la partie antérieure de l'épistome et d'une petite saillie en dehors de la base de chaque antenne; blonde, avec les ocelles et leur partie intermédiaire noirs. Antennes à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps; blondés; à premier article graduellement un peu plus épais, de deux tiers plus court que le deuxième, presque glabre: le deuxième filiforme, hérissé de poils courts (♂) ou glabre sur ses deux tiers antérieurs; hérissé de poils courts vers l'extrémité (♀): les deux derniers grêles, assez courts. Yeux noirs, débordant la tête de la moitié de leur largeur. Pronotum sans rebord et un peu échancré en devant; muni d'une petite saillie après les angles antérieurs et paraissant souvent, par là, comme coupé obliquement à ses angles de devant; creusé d'une dépression ou d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes de sa longueur; élargi d'avant en arrière et plus sensiblement à partir du sillon transversal jusqu'aux angles latéraux; muni d'une sorte de rebord latéral sur les côtés de sa seconde section; creusé d'un sillon huméral affaibli en devant; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués et émoussés; tronqué à la base entre ces derniers; sensiblement plus long sur sa

ligne médiane que large à la base ; chargé de chaque côté de sa ligne médiane d'une sorte de côte aplatie, subparallèle, avec sa pareille sur la première section, divergente sur la seconde et prolongée en s'affaiblissant jusqu'au bord postérieur ; ces côtés faisant paraître sa région médiane creusée d'un sillon assez étroit sur la première section, graduellement élargi sur la seconde ; blond sur la première, d'un blond sale ou cendré sur la seconde ; paraissant rayé, sur la première, d'une ligne obscure au côté externe de la côte submédiane ; chargé d'une petite saillie ou dent de chaque côté de sa section antérieure, un peu avant le sillon transversal. *Ecusson* blond ; triangulaire ; terminé par une pointe cylindrique. *Hémiélytres* subcoriaces ; d'un blond sale ; ordinairement marquées 1° d'un trait longitudinal obscur sur l'endocorie, 2° d'un trait semblable sur la partie interne de la mésocorie, 3° d'une tache brune sur la cellule en losange, 4° d'un trait longitudinal obscur sur la cellule externe de la membrane : ces diverses taches parfois obsolètes. *Ailes* subhyalines. *Dos de l'abdomen* d'un blond sale ou brunâtre, avec le bord des segments pâle. *Tranche abdominale* blonde, avec un trait noir sur la partie médiane de son bord postérieur. *Bec* blond, avec l'extrémité obscure. *Dessous de la tête et prosternum* blonds : sillon de ce dernier obscur. *Poitrine* blonde. *Ventre* blond, chargé d'une ligne médiane saillante, affaiblie postérieurement. *Pieds* blonds ou d'un blond pâle. *Cuisses antérieures* marbrées ouannelées de brun ou noir : les *intermédiaires* et *postérieures* brunes ou brunâtres à l'extrémité. *Tibias* noirs ou bruns à la base, moins distinctement à l'extrémité, et marqués d'un anneau brun vers le tiers de leur longueur. *Tarses* au moins en partie bruns.

Cette espèce habite nos provinces méridionales ; on la trouve aussi en Espagne (Perris) et en Italie.

Obs. Les taches dont les hémiélytres sont marquées sont parfois obsolètes ou indistinctes.

Cet Oncocephale offre des variations de teintes suivant le développement de la matière colorante. Quand le pigmentum a été abondant, le dessus du corps est naturellement plus foncé ; la partie antéoculaire de la tête, dont la longueur varie un peu, est moins claire en devant ; le pronotum, au lieu d'offrir une tache d'un blond testacé sur chaque tiers externe de sa section postérieure, n'est d'un blond livide qu'à ses angles latéraux et sur la petite

l'extrémité des hanches antérieures. *Métasternum* caréné. *Ventre* sans carène. *Hanches* assez courtes, les antérieures presque contigües; les suivantes graduellement plus écartées entre elles. *Cuisses antérieures* sensiblement renflées; inermes ou seulement garnies de poils en dessous; les intermédiaires moins renflées: les postérieures subcylindriques. *Tibias* antérieurs, subcylindriques, à peine élargis vers l'extrémité; munis en dessous d'une pelotte spongieuse, longitudinalement divisée dans son milieu par un sillon; avancée en forme de sole cornée, triangulaire, sous le premier article des tarses.

Ces insectes ont une vie principalement nocturne ou crépusculaire.

1. *Reduvius personatus*, LINNÉ.

Allongé, d'un brun de poix plus clair ou moins obscur sur les hémélytres. Bord postérieur de l'exocorie blanc ou blanchâtre. Base des tibias et ordinairement l'origine des antennes, d'un blanc sale. Membrane des hémélytres subcoriace, comme les cories. Ailes hyalines.

♂ Arceau de l'armure ovalaire, convexe.

♀ Arceau de l'armure brièvement obtriangulaire, fendu longitudinalement dans son milieu.

FRISCH, Beschreib. Ins. part. X, p. 22, pl. XX.

Cimex personatus, LINN. Syst. Nat. 10^e édit. p. 446, 48. — *Id.* 12^e édit. t. I, p. 724, 64. — *Id.* Faun. Succ. p. 252, 942. — SCOPOLI, Ent. Carn. p. 130, 370.

— SCHRANK, Enum. p. 282, 543. — VILLERS, C. LINN. Ent. Syst. t. I, p. 305, 83, SULZER, Kennzeich, pl. XI, fig. 74.

La Punaise Mouche, GEOFF. Hist. Abr. t. I, p. 436, 4, pl. 9, fig. 3.

SCHAEFFER, Icon. t. I, pl. XIII, fig. 6-7.

Cimex quisquilius, DE GEER, Mem. t. III, p. 281, 25, pl. 15, fig. 1-9.

Reduvius personatus, FABR. Syst. Ent. p. 720, 2. — *Id.* Ent. Syst. t. IV, p. 194, 2.

— *Id.* Syst. Rhyn. p. 267, 7. — SCHELLENB. Cimic. p. 22, 1, pl. 7, fig. 4. — PANZ. Faun. Germ. 88, 22. — WOLFF. Cimic. p. 79, 76, pl. 8, fig. 76. — SCHRANK, Faun. Boic. t. II, p. 100, 1173. — TIGNY, Hist. Nat. t. IV, p. 306, pl. (p. 300), fig. 3. — LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 288, 1. — *Id.* Gen. t. III, p. 129. — *Id.* Règn. Anim. t. III, p. 394. — FALLEN, Monogr. p. 120, 1. — *Id.* Hemipt. Succ. p. 156, 1. — LEACH, Edinb. Encycl. t. IX, p. 122. — Encycl. Meth. p. 124.

fig. 29. — LAMARCK, Anim. S. Vert. t. III, p. 499. — CURT. Brit. Ent. t. X, pl. 483. — L. DUF. Recherch. p. 61, 2. — RAMB. Faun. Andal. (Hémipt.) p. 176. — LAPORTE, Hémipt. p. 8. — HAHN, Wanz. t. II, p. 17, fig. 125. — HERRICH-SCHAEFF. Nomencl. Ent. p. 61. — BURMEIST. Handb. t. II, p. 288, 1102. — ZOOLOG. Handb. pl. 29, fig. 17. — RAMB. Faun. Andal. t. II, p. 176. — BRULLÉ, Hist. Nat. (Hémipt.) p. 319, pl. 24, fig. 4. — BLANCHARD, Hist. Nat. des Ins. t. III, p. 104, 5. — AMYOT et SERV. Hémipt. p. 237, 1. — KOLENAT. in Bullet. de Mosc. (1886), p. 486, 243. — *Id.* Melétem VI, p. 38, 243. — FLOR. Rhyng. Étr. t. I, p. 677. — FIEBER, Hémipt. p. 155, 1. — DOUGL. et SCOTT, Brit. Hémipt. p. 344. — WALKER, Catal. Hémipt. Brit. Mus. part. VII, p. 180.

La Punaise Mouche noire, STOLL, Pun. 37, pl. V, fig. 38.

Opsicoetus personatus, STAHL, in Olivers, k. Vetens. Acad. Forhandl. (1859), p. 191. — *Id.* Hémipt. Fabr. p. 125.

Long., 0^m,0160 à 0^m,0170 (7 1/4 à 7 1/2 l.).
Larg., 0^m,0050 à 0^m,0060 (2 1/2 à 2 3/4 l.), vers la partie la plus large du ventre.

Corps oblong-allongé, d'un brun de poix, de nuance un peu variable. **Tête** conique en devant, rétrécie après les yeux, plus longue avant qu'après ces organes; ordinairement noire, avec l'épistome étroit; d'un brun de poix. **Yeux** noirs. **Antennes** aussi longues que les deux tiers du corps; blanchâtres à la base et à faux article presque nul; velues, graduellement plus grêles à l'extrémité; noires ou brunes; à premier article un peu moins long que la tête, plus court que le deuxième: les troisième et quatrième très-grêles. **Pronotum** creusé d'une dépression ou d'un sillon transversal vers les deux cinquièmes de sa longueur; muni en devant d'un rebord très-court, échancré en arc et presque nul dans son milieu, avec les angles antérieurs dirigés en avant et un peu en dehors; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, en offrant un angle rentrant à chaque extrémité du sillon transversal; cilié latéralement; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués; d'un noir ou brun de poix; presque glabre; rayé, sur sa section antérieure, d'un sillon longitudinal profond, prolongé, en s'affaiblissant, sur sa section postérieure; lisse et subconvexe, et offrant souvent les traces de deux légères lignes obliques de chaque côté du sillon de son lobe antérieur; ruguleusement ponctué sur le postérieur; creusé d'un sillon fossette au côté interne de chaque angle postérieur. **Écusson** en triangle à côtés rec-

Reduvius maurus, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 207, 51. — *Id.* Syst. Rhyn., p. 280, 68. — H. SCHAEFF. Wanz. t. VII, p. 14, pl. CCXXI, fig. 692.

Holotrichius Cyrilli, ACU-COSTA, Ann. Soc. Ent. de Fr. t. X (1841), p. 283, pl. VI, fig. 2 a.

Holotrichius maurus, FIEBER, Hemipt. p. 156, 1.

Long., 0^m,0168 (7 1/2 l.); — larg. de l'abdomen, 0^m,0061 (2 3/4 l.).

Tête petite, ovale, inégale, avec un sillon longitudinal qui naît entre les yeux et se prolonge jusqu'à la naissance des antennes et un autre sillon transversal qui joint les bords postérieurs des mêmes yeux : derrière ce sillon, on voit deux petites proéminences rapprochées l'une de l'autre, sur lesquelles sont placées les ocelles. Yeux peu saillants. Bec grêle, atteignant les hanches des pattes antérieures. Antennes insérées au devant des yeux, velues : premier article presque aussi long que la tête et plus épais que les autres : le second le plus long de tous : les deux derniers sétacés et un peu courbés. Prothorax aplati, presque triangulaire, avec une impression transversale tout près du bord antérieur et les angles antérieurs prolongés, de chaque côté, en une pointe aiguë dirigée en avant, vers le tiers antérieur, le prothorax subit un étranglement produit par une impression transversale qui le partage en deux parties dont l'antérieure a un sillon longitudinal moyen, profond, qui le fait paraître bilobé, et chaque lobe offre deux petits sillons obliques, peu profonds : la partie postérieure des angles latéraux obtuse. Écusson triangulaire, avec deux lignes parallèles aux bords latéraux, se réunissant en arrière et se prolongeant en une épine courte, aiguë et courbée en haut. Élytres à partie coriacée étroite, avec trois nervures longitudinales ; à partie membraneuse grande, surpassant un peu en longueur l'extrémité de l'abdomen et ayant trois nervures dont les deux intérieures se réunissent en une qui va rencontrer l'extérieure qui est la seule rejoignant le bord de la membrane. Abdomen à côtes élevées, dépassant les élytres. Pattes grêles, velues : les postérieures allongées. Point de ventouses tibiales aux quatre jambes antérieures. Tarses avec les deux premiers articles simples, dépourvus de dent ou de membrane à la base.

COULEURS. Tête, prothorax, écusson et élytres, bruns ; bords latéraux de l'abdomen jaunes, avec une tache noire, carrée à côté des anneaux ; le

reste du corps, les antennes, les pattes, les yeux et les ocelles noirs; la membrane des élytres et les ailes fuligineuses.

PATRIE. Le royaume de Naples.

Genre *Oreada*, ORÉADE, Mulsant et Mayet.

MULSANT ET V. MAYET, Ann. Soc. linn. de Lyon (1868), p. 292.—MULSANT, Opusc., t. XI^v, p. 66.

CARACTÈRES. *Pronotum* tronqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs nuls. *Hémiélytres* rudimentaires ou nulles.

Ajoutez pour l'espèce suivante :

Antennes insérées au devant des yeux, sur les côtés de l'épistome, sur un point plus rapproché de la ligne médiane de la tête que le côté interne des yeux; séparées de la partie antéro-interne de ces organes par un espace au moins aussi grand que le diamètre de ceux-ci; de quatre articles: le premier moins grand que le deuxième, moins long que la tête, porté par un faux article très-court ou presque nul. *Tête* subgraduellement rétrécie après les yeux; rayée d'une ligne transverse entre ces organes. *Ocelles* rudimentaires, représentés par un tubercule. *Écusson* triangulaire; sans relief sensible près de ses bords latéraux. *Abdomen* subcordiforme. *Dos de l'abdomen* corné; de neuf segments: le premier court: les deuxième à septième presque égaux: les huitième et neuvième à peine plus longs, pris ensemble, que le septième. *Tranche abdominale* relevée. *Bec* à deuxième article le plus long. *Prosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches antérieures. *Hanches* courtes, obtusément coniques: les antérieures faiblement séparées par le prosternum: les autres graduellement plus écartées. *Métasternum* chargé d'une carène longitudinale sur sa ligne médiane, tronqué à son bord postérieur. *Cuisses antérieures* un peu plus épaisses que les autres, mais non renflées. *Tibias antérieurs* sans fossette spongieuse sur la partie inférieure de leur extrémité.

Obs. Le genre *Oreada* s'éloigne du genre *Holotrichius* par son pronotum creusé d'un sillon aux trois cinquième de sa longueur au lieu de l'être vers

la moitié ou plus près du bord antérieur, et tronqué au lieu d'être arqué en arrière après ses angles latéraux, par ses hémélytres nulles ou rudimentaires, etc.

Nous avons rapporté à l'*Holotrichius denudatus* de M. Costa, notre *Oreada luctuosa*, quoiqu'elle soit de taille un peu plus avantageuse et qu'elle semble offrir son pronotum creusé d'un sillon plus postérieurement situé.

L'état rudimentaire des ocelles, le défaut d'hémélytres et d'ailes, semblent indiquer que l'insecte n'est pas dans un état parfait; mais peut-être, comme l'a remarqué le naturaliste italien, cette espèce arrive-t-elle rarement à son parfait développement, comme cela a lieu chez quelques autres hémiptères. Nous pensons néanmoins, comme le savant Napolitain, que notre Oréade, dans l'état où nous la faisons connaître, est en état de reproduire son espèce.

Suivant M. Puton, l'un de nos hémiptérologistes les plus instruits, l'*Holotrichius denudatus*, de M. Costa, ne serait qu'une ♀, peut-être incomplètement développée, de l'*H. Cyrilli* (R. *maurus*, FABR.). Ne connaissant pas ce dernier insecte, nous laissons à de nouvelles observations le soin de décider si ces deux insectes appartiennent à une même espèce,

Si ce soupçon du naturaliste français était exact, le pronotum de la ♀ que nous décrivons devrait subir des modifications, en passant à un état plus avancé; autrement il serait rayé d'un sillon transversal vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur chez le ♂ et aux trois cinquièmes chez la ♀. Il serait arqué en arrière, après les angles latéraux, chez le premier, et tronqué chez la seconde.

1. *Oreada denudata*, COSTA.

Ovale-oblongue; noire; marquée au côté interne des yeux d'une tache d'un livide rougeâtre et de deux autres contiguës de même couleur, à la base du cou. Bord postérieur des arceaux du dos de l'abdomen et intersections de la tranche abdominale d'un livide testacé. Pronotum creusé, après son rebord antérieur, d'un sillon médiaire profond, rayé, de chaque côté de celui-ci, sur sa première section, de deux lignes obliques. Hémélytres très-courtes ou nulles. Pieds hérissés de poils courts.

Long., 0^m,0225 (10 l.);

Larg. du pronotum, 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.);

Larg. de l'abdomen, dans son diamètre transversal le plus grand, 0^m,0100
(4 1/2 l.).

♀ *Corps* ovale-oblong, noir ou d'un noir brunâtre. *Tête* en ovale allongé ou presque en losange; en cône tronqué, en devant; plus longue avant les yeux qu'après ces organes; rétrécie après ceux-ci: cette partie rétrécie constituant, sur sa moitié postérieure, une sorte de cou; rayée d'une ligne transverse entre les yeux et d'une autre plus légère au devant de ceux-ci: cette ligne antérieure interrompue par un sillon médiaire existant sur l'espace interoculaire; noire; marquée d'une tache d'un livide rougeâtre, souvent peu apparente, au bord interne postérieur de chaque œil, et de deux taches contiguës, de même couleur, à la base du cou. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum; noires, hérissées de longs poils; à premier article un peu arqué en dedans, un peu épais; près d'une fois plus court que le deuxième: celui-ci cylindrique; les deux suivants grêles, sétacés. *Yeux* gros, situés sur les côtés de la tête; échancrés postérieurement. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal aux trois cinquièmes de sa longueur; muni en devant d'un rebord séparé par une raie transversale profonde de la partie suivante, échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés et dirigés un peu en dehors; creusé d'un sillon longitudinal profond, à partir de ce rebord jusqu'à son bord postérieur; arrondi sur les côtés de sa section antérieure, étranglé aux extrémités du sillon transversal, puis élargi d'avant en arrière en ligne droite sur les côtés de sa seconde section, jusqu'aux angles latéraux; tronqué postérieurement après ceux-ci; à angles postérieurs nuls; convexe et comme calleux de chaque côté du sillon médiaire de sa première section; rayé, sur celle-ci, de chaque côté de la ligne médiane, de deux lignes ou sillons obliquement dirigés d'avant en arrière, vers le sillon médiaire; noir, glabre, ruguleux sur sa seconde section. *Écusson* obtriangulaire, noir ou noir brun; marqué, de chaque côté de sa ligne médiane, de stries obliques. *Hémélytres* et *ailes* nulles. *Abdomen* séparé du bord postérieur du pronotum par un espace aussi

grand que la première section de ce dernier ; subcordiforme ; rétréci partit de ses deux cinquièmes et terminé par une pointe obtuse ; légèrement caréné sur la ligne médiane de son dos ; subcorné ; noir ou noir brun, avec le bord postérieur des arceaux brièvement d'un livide testacé ou roussâtre. *Tranche abdominale* relevée, noire, avec les intersections d'un livide testacé ou roussâtre. *Bec* noir, à peine prolongé jusqu'à la moitié du prosternum. *Dessous du corps* noir ou noir brun ; glabre ; finement ridé sur les côtés du ventre. *Métasternum* chargé d'une carène sur sa ligne médiane ; montrant très-distinctement (par suite de l'écartement des hanches postérieures) son bord postérieur tronqué ou légèrement échancré en arc. *Pieds* médiocrement longs ; noirs ; hérissés de poils noirs ou obscurs. *Cuisses antérieures* un peu plus épaisses que les autres. *Tarses* garnis de longs cils brunâtres sur les côtés des deux derniers articles. *Ongles* simples, assez forts.

Cette espèce a été prise dans les Pyrénées, par M. Valéry Mayet.

Obs. Les individus décrits par M. Costa avaient des hémiélytres très-petites, rudimentaires, coriaces, plus étroites postérieurement, n'ayant aucune trace de partie membraneuse et avec une nervure longitudinale ; elles ne dépassaient pas le bord antérieur de l'abdomen.

Ces exemplaires étaient par conséquent dans un état moins incomplet que celui que nous avons eu sous les yeux. Ils étaient aussi d'une taille un peu moins grande : 0^m,0180 (8 l.) ; p plus grande largeur de l'abdomen 0^m,0090 (4 l.).

CINQUIÈME FAMILLE

LES PIRATIENS

CARACTÈRES. *Antennes* à premier article moins long que le deuxième. *Bec* non prolongé au delà de l'extrémité du prosternum (1). *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en devant à chacun de ses angles antérieurs. *Pronotum* soit muni en devant d'un rebord uniformément étroit, soit sans

(1) Dans le genre *Basira*, STAOL, qui, jusqu'à ce jour, paraît être étranger à la France, il se prolonge jusqu'au médisternum.

rebord à sa partie antérieure; creusé, chez les espèces suivantes, d'un sillon transversal aux deux tiers de sa longueur; arqué en arrière chez les uns, tronqué chez les autres, après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués ou nuls. *Hanches postérieures* contiguës ou rapprochées. *Métasternum* en angle dirigé en arrière à son bord postérieur: celui-ci parfois peu visible ou voilé par les hanches postérieures rapprochées. *Cuisses antérieures* très-renflées. *Tibias antérieurs* dilatés graduellement en largeur ou en hauteur à partir de la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité; munis en dessous d'une pelotte spongieuse suivie d'une sole carnée, avancée en angle sous le premier article des tarsi. *Ongles* simples. *Corps* allongé ou suballongé, subparallèle.

Le rebord antérieur du pronotum qui s'était en général montré plus ou moins prononcé ou avec les angles dirigés en dehors chez les insectes précédents, se montre ici très-court chez les Pirataires et disparaît chez les Prostemmaires. Ces insectes se distinguent des Harpactoriens et Zéliens, par le premier article de leurs antennes plus court que le deuxième; des Pygolampiens par leur prosternum inerme, par la forme de la partie antérieure de leur tête; des Réduviens par leur mésosternum en angle dirigé en arrière à son bord postérieur, par leurs hanches postérieures rapprochées ou presque contiguës, moins courtes et voilant souvent, au moins en partie, le bord postérieur du métasternum; par leurs tibias antérieurs dilatés sur leur seconde moitié, etc.

Nous partageons ces insectes en deux branches :

- | | | | |
|----------|---|--|----------------|
| Pronotum | } | muni en devant d'un rebord uniformément court; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs à peine indiqués. <i>Antennes</i> insérées au devant des yeux, sur un point de la tête aussi rapproché de la ligne médiane de celle-ci que le bord interne des yeux. <i>Tibias antérieurs</i> ovalairement élargis et non comprimés sur leur seconde moitié, non anguleux en dessous. | PIRATAIRES. |
| | | sans rebord en devant; tronqué après les angles latéraux. <i>Antennes</i> insérées au devant des yeux, sur un point de la tête plus rapproché du bord externe que du bord interne de ces organes. <i>Tibias antérieurs</i> comprimés et graduellement plus dilatés dans le sens de la hauteur, à partir de la moitié de leur longueur, anguleux en dessous vers l'extrémité. | PROSTEMMAIRES. |

PREMIÈRE BRANCHE

LES PIRATAIRES

CARACTÈRES. *Pronotum* muni en devant d'un rebord uniformément court creusé d'un sillon transversal profond vers les deux tiers de sa longueur ; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs à peine indiqués. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un point de la tête aussi rapproché de la ligne médiane de celle-ci que le bord interne des yeux ; à premier article moins long que le deuxième. *Cuisses antérieures* renflées, hérissées de poils sous leur tranche inférieure. *Tibias antérieurs* ovalairement élargis et non comprimés sur leur seconde moitié, non anguleux en dessous vers l'extrémité.

Les Pirataires se rapprochent des Réduviens par leur pronotum muni d'un rebord en devant ; mais ce rebord est à peu près uniformément très-court, au lieu d'être échancré dans son milieu et plus développé sur les côtés ; les angles antérieurs, par suite de cette disposition, sont moins saillants et peu dirigés en dehors. Ils ont encore de l'analogie avec les Réduves proprement dites, par leur pronotum arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement ou à peine indiqués ; mais ils s'en éloignent par leur corps parallèle, leurs formes plus robustes, leurs cuisses plus renflées, leurs tibias antérieurs graduellement un peu élargis à partir de la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité, et surtout par leur métasternum en angle dirigé en arrière à son bord postérieur et par leurs hanches intermédiaires et postérieures presque contiguës.

Ils sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Pirates*, PIRATE, Serville.

AUDINET SERVILLE, Ann. d. Sc. Nat., t. XXIX (1831), p. 212 (1).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la famille et de la branche :

Tête rayée d'une ligne transversale, vers la partie postérieure des yeux ; à partie postoculaire à peu près aussi large que ces organes : cette partie

(1) *Peirates*, dénomination convertie en celle de *pirates*, par M. Burmeister.

plus courte que la partie antérieure, arquée sur les côtés, suivie d'un cou très-apparent. *Ocelles* situées après la ligne transversale postoculaire. *Antennes* de quatre articles : le premier porté par un faux article très-court, arqué du côté interne, plus épais et plus court que le deuxième : celui-ci, cylindrique, le plus long : le dernier grêle. *Hémiélytres* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité de l'abdomen ; à cories coriaces. *Endocorie* parallèle. *Mesocorie* élargie d'avant en arrière, chargée d'une nervure longitudinale sur sa surface, prolongée sur sa moitié externe, presque jusqu'aux trois cinquièmes des hémiélytres. *Exocorie* prolongée jusqu'aux deux tiers des hémiélytres, graduellement un peu élargie jusqu'à la nervure servant de séparation aux deux cellules de la membrane. *Membrane* ornée de deux cellules obliquement dirigées de dehors en dedans et d'avant en arrière : la postérieure terminée en angle et suivie de deux nervures divergentes : l'externe parfois obsolète. *Hanches* courtes, à peine plus longues que le trochanter : les antérieures, les intermédiaires et les postérieures très-rapprochées entre elles. *Pieds* intermédiaires plus rapprochés des antérieurs que des postérieurs. *Tarses* de trois articles : le premier très-court : les deux autres presque égaux. *Ongles* simples.

Obs. Les tarses antérieurs ont trois articles, comme les autres ; mais le premier, d'ailleurs très-court, est souvent peu distinct et semble parfois ne faire qu'un avec le deuxième.

Les deuxième, quatrième et plus distinctement le troisième article des antennes ont à la base une sorte de condyle glabre ayant l'air d'un faux article très-court. Cette disposition, qui se rencontre chez d'autres Réduvidés, a pour but, comme l'a remarqué L. Dufour, de favoriser la variété des mouvements de l'antenne, et de se prêter à l'exercice plus étendu de ses fonctions, comme organe tentaculateur.

Tableau des espèces de France :

- a *Ventre* noir, au moins sur les premier et cinquième arceau.
 aa *Ventre* rouge sur les quatre premiers arceaux.

hybridus.
ambiguus.

1. *Pirates hybridus*, SCOPOLI.

Allongé. Tête, antennes, pronotum, écusson, poitrine et pieds noirs.
Ventre soit entièrement ou en grande partie noir, soit noir sur les premier,

cinquième et derniers arceaux, rouge sur les deuxième à quatrième, avec un trait noir sur les côtés de ceux-ci. Hémiélytres parées sur leur première moitié interne d'une rangée de trois taches d'un noir velouté et d'une plus grosse tache de même couleur sur la seconde cellule de la membrane; rouges sur la moitié externe des cories, d'un blanc sale sur une partie de leur moitié interne et de la première cellule. Membrane d'un noir de suie à l'extrémité.

♂ Sixième arceau ventral une fois au moins plus long sur la ligne médiane que le cinquième. Arceau de l'armure arqué en demi-cercle à son bord antérieur, puis graduellement rétréci à partir du tiers, ou des deux cinquièmes de sa longueur, et terminé en angle aigu; paré en devant d'une sorte de rebord aplati, prolongé en pointe dans son milieu: cet arceau divisé transversalement en deux parties: l'antérieure, convexe, faisant au moins les deux tiers de sa longueur, formant un angle dirigé en arrière à son bord postérieur: la seconde obtusément en toit.

♀ Sixième arceau ventral quatre fois plus long sur la ligne médiane que le cinquième. Arceau de l'armure conique sur son milieu, presque égal à la moitié de la longueur du sixième arceau, paraissant formé de cinq pièces principales, savoir: deux antéro-latérales: deux apicales, après la corie: la partie antérieure de celui-ci figurant un losange dont chacun des côtés antérieurs offre un angle rentrant vers les trois quarts de sa longueur.

ÉTAT NORMAL. Ventre rouge sur les deuxième, troisième, quatrième et souvent une partie du cinquième: ces arceaux marqués chacun d'un trait noir sur les intersections, noir sur le reste, c'est-à-dire sur les premier, partie des cinquième et sixième arceaux et parties suivantes.

Var. A. Ventre noir, avec la partie médiane des deuxième à quatrième ou cinquième arceaux en partie rouge.

Var. B. Ventre entièrement noir.

OBS. Les intersections de la tranche abdominale sont alors souvent noires.

Cimex hybridus, SCOPOL, Ent. Carn. p. 131, 380.

Reduvius stridulus, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 193, 6. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 268, 10. — ROSSI, Faun. Etr. t. II, p. 237, 1363. — *Id.* édit. ILLIG. t. II, p. 403, 1363. — WOLFF, Icon. Cim. p. 123, 119, pl. XII, fig. 119. — LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 260, 7. — Encycl. Méthod. pl. 373, fig. 37-40. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. III, p. 500, 4. — L. DUFOUR, Recherch. Hemipt. p. 187, 1, pl. 4, fig. 48-54. — BLANC, Hist. Nat. t. III, p. 106, 1, pl. 2, fig. 6. — BRULLÉ, Hist. Nat. (Hemipt.), p. 321, pl. 21, fig. 5.

Reduvius studulus (sans doute par erreur typographique) SCHELLENB. Cim. p. 18, pl. 7, fig. 2.

Peirates stridulus, SERV. Ann. Sc. Nat. XXIII, p. 220, 9. — COSTA, Cimeic. Regn. Neap. Cent. I, p. 17, 1. — RAMB. Faun. Ent. de l'And. p. 173, 1. — KOLENATI, in Bullet. de Moscou (1856), p. 466, 252.

Pirates stridulus, BURM. Handb. t. II, p. 240, 3. — HERR. SCHAEFF. Wanz. t. III, p. 89, pl. CII, fig. 313. — AMYOT et SERV. Hémipt. p. 323, 5. — FIEBER, Hemipt. p. 157, 2. — WALKER, Catal. Hemipt. Brit. Mus. part. VII, p. 95.

Pirates hybridus, STAOL, Gfv. k. Vet. Ak. Förk. (1866), p. 254.

Larg., 0^m,0120 à 0^m,0130 (5 1/3 à 5 3/4 l.);

Long., 0^m,0026 (1 1/3 l.), vers la base de l'abdomen ; 0^m,0033 (1 1/2 l.), vers les deux tiers de ce dernier.

Corps allongé. Tête conique au devant des antennes, une fois au moins plus courte après ces organes jusques à la partie antérieure du cou, aussi large que les yeux et une fois plus large que longue dans cette partie postoculaire : celle-ci suivie d'un cou d'un noir lisse et assez court; d'un noir mat sur le reste et hérissée de poils obscurs assez clair-semés; rayée après les yeux d'une ligne transversale un peu arquée en devant. *Yeux* bruns. *Ocelles* noirs, petits, brillants. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps; noires; velues; à premier article un peu arqué en dedans, à peine plus long que la moitié du suivant, le plus épais : le deuxième cylindrique : le troisième graduellement rétréci : le quatrième grêle. *Pronotum* muni en devant d'un rebord uniformément très-étroit; échancré en arc en devant, à angles antérieurs avancés; creusé d'un sillon transversal ou un peu arqué en arrière, vers les deux tiers de sa longueur; arqué, étroitement rebordé et cilié sur les côtés de sa section antérieure, ensuite sans rebord cilié et élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux angles latéraux; arqué en arrière après ces derniers; médiocrement convexe; d'un noir un peu luisant; hérissé de poils noirs, peu rapprochés ou assez clair-semés; rayé d'une

ligne profonde, longitudinale, médiane, sur les deux tiers postérieurs de sa première section; marqué de chaque côté de cette ligne sulciforme de trois lignes obliques, très-légères, garnies de poils grisâtres, souvent épilés; lisse sur sa section postérieure; creusé d'une fossette humérale au côté interne des angles latéraux. *Écusson* noir, chargé d'une ligne ou relief saillant près de ses côtés: ces reliefs convergeant l'un vers l'autre postérieurement, réunis vers l'extrémité où ils se prolongent en pointe. *Hémélytres* voilant le dos de l'abdomen; parées d'une rangée longitudinale de trois taches d'un noir velouté sur la moitié interne de leur moitié antérieure: la première allongée sur la moitié de l'endocorie: la deuxième oblongue ou ovalaire après la moitié de la partie interne de la mésocorie: la troisième subarrondie sur la partie antérieure de la première cellule de la membrane. *Cories* coriaces, rouges sur l'exocorie et sur la partie externe de la mésocorie; d'un blanc sale ou flavescent sur la partie de la section interne de la mésocorie, non couverte par la tache veloutée; d'un blanc sale ou flavescent sur la partie postérieure de l'endocorie, rouges sur la partie antérieure de celle-ci. *Membrane* d'un blanc sale ou d'un blanc flavescent ou rougeâtre après la tache d'un noir velouté de la première cellule; paré sur la seconde cellule d'une grosse tache d'un noir velouté, un peu étendue sur les parties voisines, d'un noir de suie à l'extrémité. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* tantôt rouge, avec le premier arceau noir, tantôt rouge, avec le premier arceau et les intersections des arceaux suivants noirs, tantôt entièrement noir. *Tranche abdominale* rouge, parfois avec les intersections noires. *Bec* noir ou avec la pointe rouge. *Poitrine* noire. *Ventre* tantôt noir, tantôt noir, avec la région longitudinale des deuxième à quatrième arceaux en partie rouge, tantôt noir, avec les deuxième à quatrième arceaux rouges et les côtés de ceux-ci marqués d'un trait transverse, noir sur les intersections. *Pieds* noirs, hérissés de poils rapprochés: genoux, extrémités des tibias et tarses souvent d'un rouge brun ou rougeâtres.

Cette espèce est principalement méridionale. On la trouve aux environs de Lyon, dans diverses provinces situées au nord de cette ville et même dans la Moselle (Bellevoye).

Ce pirate agite sans cesse ses antennes; il semble dans une inquiétude continuelle. Quand on le saisit, il fait entendre une petite stridulation. Sa piqure est très-douloureuse.

3. *Pirates ambiguus*, MULSANT et REY.

Allongée. Tête, antennes, pronotum, écusson, poitrine et pieds noirs. Ventre rouge, avec l'extrémité, le sixième et souvent une partie du cinquième arceaux noirs. Hémélytres parées sur leur première moitié interne d'une rangée longitudinale de trois taches d'un noir velouté, et d'une plus grosse tache, de même couleur, sur la seconde cellule de la membrane; rouges sur la moitié externe des cories, d'un blanc sale sur une partie de leur moitié interne et de la première cellule. Membrane d'un noir de suie à l'extrémité.

♂ Sixième arceau ventral une fois plus long sur la ligne médiane que le cinquième. Arceau de l'armure arqué en demi-cercle à son bord antérieur, puis graduellement rétréci à partir du tiers ou des deux cinquièmes de sa longueur, et terminé en angle aigu; paré en avant d'une sorte de rebord aplati, prolongé en pointe en arrière dans son milieu: cet arceau divisé transversalement en deux parties: l'antérieure, convexe, formant les deux tiers de sa longueur, séparé par une ligne transversale de la seconde: celle-ci carénée longitudinalement sur son milieu.

Ventre rouge avec le bord postérieur du sixième et les parties suivantes, noirs.

♀ Sixième arceau ventral quatre fois plus long sur la ligne médiane que le cinquième. Arceau de l'armure conique sur son milieu, à peine plus long que le tiers du sixième arceau; paraissant formé de cinq pièces principales, savoir: deux antéro-latérales: deux apicales, après le cône: la partie antérieure de celui-ci figurant un losange, dont chacun des côtés antérieurs offre un angle rentrant vers les trois cinquièmes de sa longueur.

Ventre rouge, avec le tiers postérieur du sixième arceau, les parties suivantes et parfois les côtés du bord antérieur du premier arceau, noirs.

Long., 0^m,0112 à 0^m,0130 (5 à 5 3/4 l.);

Plus grande larg. de l'abdomen, 0^m,0033 à 0^m,0040 (1 1/2 à 1 3/4 l.).

Le *P. ambiguus* se trouve dans les environs de Lyon et surtout dans le midi de la France.

Il a tant d'analogie avec le *P. stridulus* qu'il a vraisemblablement été confondu avec lui par divers auteurs; mais il s'en distingue non-seulement par son ventre rouge sur les cinq premiers arceaux et sur la majeure partie du sixième; mais surtout par la forme des pièces terminales du ventre, dont la conformation différente sert à révéler un caractère spécifique.

On trouve en Espagne l'espèce suivante; mais nous n'avons pas appris qu'elle ait été prise dans le midi de la France.

Pirates chiraga, FABRICIUS. *Tête, antennes, pronotum et écusson noirs : le pronotum à peine rayé d'un léger sillon longitudinal sur la seconde moitié de sa première section. Cories noires : l'endocorie brune sur sa seconde moitié : la mésocorie parée, près de l'endocorie, vers la moitié de sa longueur, d'une tache allongée, d'un jaunâtre sale. Membrane fuligineuse, ornée, sur sa cellule antéro-discal, d'une tache d'un jaunâtre sale, subarrondie ou en losange. Dos de l'abdomen noir. Tranche abdominale noire, avec une tache d'un jaune sale, peu apparente, aux intersections. Dessous du corps noir. Pieds noirs. Jambes souvent d'un brun testacé ou jaunâtre vers l'extrémité. Tarses d'un brun roussâtre.*

Reduvius chiraga, FABR. Syst. Rhyng, p. 258, 55.

Pirates fulvoguttatus, HERR.-SCHAEFF. Wanz, t. VI, p. 103, pl. CCXV, fig. 676.

Pirates chiraga, FIEB. Hemipt. p. 157. — STAOL, Hemipt. Fabr. p. 120, 2. — WALKER, Catal. Hemipt. Brit. Mus. part. VII, p. 96.

Long., 0^m,0123 à 0^m,0136 (5 1/2 à 6 l.);

Larg. de l'abdomen, 0^m,0039 (1 3/4 l.).

L'espèce suivante habite les environs d'Alger :

Pirates rufipennis, LUCAS. *Allongé. Tête, antennes, pronotum et écusson noirs : le pronotum à peine rayé d'un sillon longitudinal médiaire sur la seconde moitié de sa première section. Cories brunes sur l'endocorie et sur la moitié interne de la mésocorie, d'un fauve roussâtre sur le reste. Membrane brune, marquée d'une petite tache noire, ovale sur la partie antérieure de la cellule interne. Dos de l'abdomen et tranche abdominale*

noirs. Bec et dessous du corps noirs. Pieds noirs. Tibias intermédiaires et postérieurs moins obscurs.

Pirates rufipennis, LUCAS. Expl. de l'Algér. Zool. t. III, p. 32, 29, pl. 1, fig. 7.

Long., 0^m,0123 (5 1/2 l.).

On trouve encore en Europe les *P. ululans*, ROSSI (Italie); *P. melanogaster*, FIEBER (Sicile); *P. coracinus*, GARBIGLIETTI, *Bullet. Soc. Ent. Ital.* I, p. 197 (Sardaigne); *P. strepitans*, RAMBUR, *Faun. Andal.* t. II, p. 174 (Espagne); *P. dimidiatus*, FIEB., *Verh. Zool. Bot. Gesellsh. Wien.* XX, 244, pl. 5, fig. 1 (Grèce).

A cette famille appartient le genre suivant :

Genre *Pasira*, PASIRE, STAOL.

Staol, in *Ofters. Venten-Akad, Forhandl* (1839), p. 190.

CARACTÈRES. *Pronotum* muni en devant d'un rebord court, avec les angles un peu dirigés en dehors; creusé d'un sillon transversal vers la moitié de sa longueur; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs à peine indiqués. *Tête* conique au devant des yeux; rayée d'un sillon transversal après ces organes. *Yeux* peu saillants. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un point de la tête aussi rapproché de la ligne médiane que le bord interne des yeux; à premier article moins long que le deuxième, plus court que la partie antérieure de la tête : le deuxième plus d'une fois plus grand que le premier. *Écusson* triangulaire, prolongé en pointe. *Cuisses antérieures* renflées, inermes en dessous. *Tibias antérieurs* peu élargis vers leur extrémité, non anguleux en dessous vers celle-ci. *Tarses* à premier article très-court : les deux suivants presque égaux.

***Pasira basiptera*, STAOL.** *Suballongé. Tête et pronotum noirs ou d'un noir brun luisant. Antennes à premier article d'un flave testacé. Écusson noir, prolongé en pointe. Hémélytres d'un blanc sale ou flavescents en devant et d'un noir de suie postérieurement : la partie claire formant un angle*

dirigé en arrière, couvrant le bord externe depuis la base jusqu'au tiers de l'exocorie et prolongé sur la ligne médiane jusqu'à l'extrémité de l'endocorie. Dos de l'abdomen noir. Tranche abdominale d'un blanc fauve à la partie antérieure des sections, brune sur le reste. Bec et pieds d'un flave testacé.

Pasira basiptera, STAOL, Vet. Ok. Forh. (1889), p. 190.

Long., 0^m,0072 (3 1/4 l.).

PATRIE. L'Algérie (Perris), l'île de Chypre (Staol).

Il n'est pas à notre connaissance que cette espèce ait été prise en France.

DEUXIÈME BRANCHE

LES PROSTEMMAIRES

CARACTÈRES. *Pronotum* sans rebord en devant; à angles antérieurs un peu déclives et peu ou point saillants; creusé d'un sillon transversal vers les deux tiers ou trois cinquièmes de sa longueur; tronqué après les angles latéraux, avec les angles postérieurs nuls ou à peine indiqués. *Antennes* insérées au devant des yeux sur un point de la tête plus rapproché du bord externe que du bord interne de ces organes. *Cuisses antérieures* épineuses en dessous. *Tibias antérieurs* comprimés et graduellement dilatés d'avant en arrière dans le sens de la hauteur, anguleux en dessous vers les deux tiers de leur longueur.

Les Prostemmaires s'éloignent des Pirataires par le point d'insertion de leurs antennes, par leur pronotum sans rebord en devant, tronqué après ses angles latéraux; par leurs cuisses garnies en dessous de petites épines ou de poils spiniformes; par leurs tibias antérieurs comprimés au lieu d'être ovalairement élargis, etc.

Ces insectes, sous le rapport de la structure et de la forme du corps, de la force de leurs pieds, ont plus de rapport avec les Pirates qu'avec les Nabis. Ils servent de transition de la cinquième à la sixième famille.

Ils sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Prostemma*, PROSTEMME, Laporte.

LAPORTE, Essai d'une classif. des Hémipt. (1892), p. 12.

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la famille et de la branche :

Antennes de quatre articles : le premier peu visiblement porté par un faux article très-court, plus épais et moins long que le deuxième : celui-ci filiforme ou légèrement renflé vers son extrémité : les deux derniers grêles. *Ocelles* situés entre les yeux. *Tête* à partie postoculaire, courte ou presque nulle ; séparée du cou par une ligne enfoncée transversale ; sans sillon transversal avant sa partie postoculaire. *Pronotum* sans fossette humérale au côté interne de ses angles latéraux. *Hémélytres* parfois raccourcies ou incomplètes. *Membrane* alors raccourcie ou presque nulle. *Ailes* ordinairement nulles dans ce dernier cas. *Cuisses antérieures* renflées, subcomprimées, munies de petites épines ou de poils spiniformes sur la moitié antérieure de leur tranche inférieure : les intermédiaires moins renflées, presque inermes : les postérieures non renflées. *Tibias antérieurs* et moins sensiblement les intermédiaires munis en dessus, à l'extrémité, d'une fossette spongieuse : les antérieurs comprimés, comme échancrés en arc sur les deux tiers basilaires de leur tranche inférieure et munis sur cette partie de deux rangées de petites épines ; anguleusement dilatés en dessous, vers les deux tiers de leur longueur ; terminés, après la fossette spongieuse, par une saillie ou sole cornée, anguleusement avancée sous le premier article des tarsi : tibias intermédiaires munis d'une sole analogue.

Malgré l'irrégularité grammaticale de sa formation, nous avons conservé à ce genre le nom de *prostemma*, donné par Laporte, non parce que ces insectes ont les ocelles situés avant les yeux, ce que n'a peut-être pas voulu dire l'auteur ; mais parce que le nom de *metastemma* ne leur convient pas davantage, attendu que les ocelles sont situés entre les yeux, et non après ces organes.

Tableau des espèces de France :

A *Pronotum* noir.

b *Cories* rouges, parées d'une tache et d'une bordure noire postérieurement. *Membrane* noire, avec une tache blanche. *guttula*.

bb *Cories* noires sur les deux tiers antérieurs, rouges postérieurement. *Membrane* presque nulle. *fuscipennis*.

AA *Pronotum* rouge sur sa seconde section. *Cories* rouges, marquées de deux taches ponctiformes noires. *sanguinea*.

1. *Prostemma guttula*, FABRICIUS.

Suballongé. Tête, pronotum, dos de l'abdomen, tranche abdominale, dessous du corps et hanches noirs. Antennes d'un livide testacé ou rougeâtre, avec le deuxième article noirâtre à l'extrémité. Écusson noir, avec la pointe rougeâtre. Cories rouges, parées d'une petite tache noire à l'extrémité de l'endocorie, d'une bordure noire à l'extrémité de la mésocorie : cette bordure étendue sur l'exocorie : celle-ci blanchâtre à l'extrémité. Membrane noire, avec une tache noire à son angle antéro-externe. Pieds d'un rouge jaune.

Reduvius guttula, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 208, 84. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 281, 70. — PANZ. Faun. Germ. 101, 21. — BRULLÉ, Hist. Nat. (Hémipt.), p. 322, pl. 24, fig. 6.

Reduvius Staphylinus, TIGNY, Hist. Nat. t. IV, p. 309.

Nabis guttula, LATR. Nouv. Dict. d'Hist. Nat. t. XV (1804), p. 327. pl. 33, fig. 1. — *Id.* Hist. Nat. t. XII, p. 256, 2. — *Id.* Gener. t. III, p. 128. — OLIV. Encycl. Méth. t. VIII, p. 140. — HAHN, Wanz. t. II, p. 28, pl. XLI, fig. 130. — CURTIS, Brit. Entom. t. XV, pl. 684. — STEIN. Berl. Ent. Zeitsch. t. I, p. 86, 1.

Prostemma guttula, BURMEIST. Handb. t. II, p. 241. — BLANCH. Hist. Nat. t. III, p. 106, 2. — WALKER, Catal. Hemipt. Brit. Mus. Part. VII, p. 132,

Metastemma guttula, AMYOT et SERV. Hemipt. p. 329, 1. — FIEBER, Hemipt. p. 158, 2. — DOUGL. et SCOTT. Brit. Hemipt. p. 546, 1.

Long., 0^m,0100 à 0^m,0112 (4 1/2 à 5 l.); — larg., 0^m,0030 (1 2/5 l.).

Corps suballongé. Tête conique au devant des yeux, suivie d'un cou immédiatement après ces organes, d'un noir brillant, avec le labre et

l'épistome parfois fauves ; hérissée de poils fauves clair-semés. *Ocelles* situés entre les yeux, au devant du sillon transversal séparant ces organes du cou. *Yeux* bruns ou noirs. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié du corps ; d'un livide rougeâtre ou d'un flave testacé ; hérissées de poils fins ; à premier article un peu épais, à peine plus long que la partie antéoculaire de la tête : le deuxième offrant à sa base un faux article court ; près d'une fois plus long que le premier, légèrement renflé et obscur ou noir à l'extrémité : les troisième et quatrième grêles, fauves ou d'un fauve livide. *Pronotum* tronqué et sans rebord en devant ; creusé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes de sa longueur ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; tronqué après ceux-ci, mais offrant sur le tiers médiaire de cette partie tronquée une légère échancrure servant à indiquer, à ses extrémités, les limites des angles postérieurs ; sans fossette au côté interne des angles latéraux ; d'un noir luisant ; cilié latéralement ; garni en dessus de quelques poils peu apparents. *Écusson* en triangle à côtés légèrement curvilignes ; rayé de deux lignes longitudinales souvent peu apparentes ; d'un noir mat, avec la pointe rougeâtre. *Hémiélytres* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, dans leur complet développement. *Cories* rouges : endocorie marquée à son extrémité d'une petite tache noire obtriangulaire, constituant avec sa pareille une tache commune, obtriangulaire : mésocorie bordée à son extrémité d'une tache transverse noire, plus ou moins étendue sur l'exocorie. *Membrane* noire, souvent brièvement blanchâtre à l'extrémité de l'endocorie ; ornée d'une tache blanche à son angle antéro-externe, à l'extrémité de l'exocorie. *Repli* rouge. *Ailes* nébuleuses. *Dos de l'abdomen* noir, densement ponctué. *Tranche abdominale* noire. *Bec* noir, avec le dernier ou les deux derniers articles rouges ou rougeâtres. *Poitrine, ventre et hanches* noirs. *Pieds* d'un jaune rouge.

Obs. Souvent les cories n'acquièrent pas tout leur développement, atteignent à peine le bord postérieur du premier arceau du dos de l'abdomen, sont tronquées à leur extrémité et à peine suivies d'une courte membrane blanchâtre, paraissant souvent brune par l'effet de la couleur noire du dos de l'abdomen dont elle laisse transparaître la couleur. Les ailes avortent. La pointe de l'écusson est alors souvent noire. Cet état anormal se trouve plus particulièrement chez les ♀.

Prostemma brachelytrum, L. DUFOUR, Ann. Soc. Entom. de Fr. t. III, p. 380, pl. 5, fig. 8.
Metastemma guttula, var. AMYOT et SERV. Hemipt. p. 329. — FIEBER, Hemipt.
 p. 158.

L. Dufour avait à peine envoyé son mémoire sur son *Prostemma brachelytrum* qu'il reconnut n'avoir eu sous les yeux qu'un individu aptère du *Reduvius guttula* de Fabricius.

(Voy. Ann. de la Soc. Ent. de Fr., t. III, p. 356.)

Prostemma aeneicolle, STEIN. *Allongé. Tête, pronotum, écusson, dos de l'abdomen, tranche abdominale et dessous du corps noirs. Cories rouges, parées à l'extrémité de chaque endocorie d'une tache noire. Membrane noire, parée d'une tache blanche à l'angle antéro-externe. Pieds rouges : cuisses intermédiaires et postérieures noires près du genou. Tibias intermédiaires en majeure partie noirs ou noirâtres sur leur tranche extérieure : les postérieurs noirâtres à l'extrémité de cette dernière.*

Prostemma aeneicolle, STEIN, in Berlin. Ent. Zeitsch. t. I (1857), p. 88, 2. — FIEBER Hemipt. p. 158, 3.

Prostemma aeneicollè, WALKER, Catal. Hemipt. Brit. Mus. part. VII, p. 133.

Long., 0^m,0095 à 0^m,0105 (4 1/4 à 4 3/4 l.).

PATRIE. L'Italie et peut-être quelques autres parties de l'Europe méridionale (coll. Signoret).

Nous ignorons si cette espèce a été trouvée en France.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'espèce précédente. Elle s'en distingue par ses cories rouges, sans taches sur l'exocorie et sur la mésocorie ; par son écusson entièrement noir, par ses cuisses intermédiaires et postérieures noires près du genou ; par ses jambes intermédiaires en majeure partie noires sur leur tranche externe ; par les jambes postérieures noirâtres vers l'extrémité de leur tranche externe. Les antennes sont jaunâtres, avec la base du premier article et l'extrémité du deuxième noirs.

2. *Prostemma fuscipennis*, MULSANT et REY.

Allongé. Tête, pronotum, dos de l'abdomen, tranche abdominale, dessous du corps et hanches antérieures noirs. Antennes obscures ou d'un brun fauve. Écusson noir. Hémélytres souvent courtes, noires sur les deux tiers antérieurs, rouges postérieurement. Pieds d'un rouge jaune, avec l'extrémité des tibiae obscure.

Long., 0^m,0090 (4 l.).

Larg., 0^m,0030 (1 2/5 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé. Tête conique au devant des yeux ; rayée, après ces organes d'une ligne transversale, suivie d'un rétrécissement en forme de cou ; d'un noir brillant ; hérissé de poils noirs clair-semés. Ocelles petits, situés entre les yeux. Yeux presque semi-globuleux, un peu échancrés au côté postérieur. Antennes à peine plus longuement prolongées que les angles postérieurs du pronotum ; hérissées de poils fins et obscurs, bruns ou d'un brun fauve ; à premier article un peu plus épais, moins long que la partie antéoculaire de la tête ; près de deux fois moins long que le deuxième, suivi d'un faux article court, à la base du deuxième : celui-ci grand, filiforme, légèrement renflé vers l'extrémité ; les deux derniers sétacés. Pronotum tronqué et sans rebord en devant ; rayé d'un faible sillon transversal vers les deux tiers des côtés ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; tronqué après ces derniers et sans traces des angles postérieurs ; un peu plus long que large ; sans fossette au côté interne des angles latéraux ; d'un noir brillant ; cilié latéralement et hérissé en dessus de poils noirs, clair-semés. Écusson triangulaire ; noir ; muni d'un léger rebord subconvexe sur les côtés et muni sur la moitié postérieure de sa ligne médiane d'une légère saillie subcaréniforme. Hémélytres souvent courtes, atteignant parfois à peine le deuxième arceau du dos de l'abdomen ; noires sur les deux tiers antérieurs, rouges sur le reste. Membrane alors nulle ou presque nulle. Dos de l'abdomen et tranche abdominale noirs : le premier densement ponctué. Bec noir, avec le dernier article

rouge. *Poitrine* et *ventre* noirs. *Hanches antérieures* noires. *Pieds* d'un rouge jaune, avec l'extrémité des tibiae brune ou obscure.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans le Lyonnais et dans le Midi.

3. *Prostemma sanguineum*, Rossi.

Suballongé. Tête et section antérieure du pronotum noires. *Seconde section du pronotum et cories rouges* : celles-ci marquées de deux taches subponctiformes noires : l'une vers la moitié, l'autre vers les trois quarts de leur bord externe, avec une tache blanche à l'extrémité de l'exocorie. *Membrane brune, marquée d'une plus grosse tache blanche à l'extrémité. Bec et dessous du corps* noirs. *Pieds* d'un rouge jaune ; *cuisses intermédiaires et postérieures* noires, au moins en majeure partie.

ÉTAT NORMAL. *Hémiélytres* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. *Cories* d'un rouge de minium ; marquées : 1° de deux taches subponctiformes liées à leur bord externe : l'une vers la moitié de leur longueur, étendue jusqu'à la moitié de la mésocorie : l'autre vers les trois quarts de leur longueur ; 2° d'une tache blanche, à l'extrémité de l'exocorie, après la tache noire précitée : cette tache blanche empiétant un peu sur la membrane. *Membrane* d'un brun de suie, marquée à l'extrémité d'une tache semi-orbiculaire blanche, tronquée en devant. *Écusson* noir.

Reduvius sanguineus, ROSSI, Faun. Etrusc. t. II, p. 288, 1365. — *Id.* édit Illig. t. II, p. 404, 1365.

Metastemma sanguinea, FIEBER, Hemipt. p. 159, 6.

Prostemma sanguinea, WALKER, Catal. Hemipt. Brit. Mus. Part. VII, p. 133, 6.

Var. B. *Hémiélytres* plus ou moins raccourcies, parfois non prolongées jusqu'à la moitié de l'abdomen. *Écusson* ordinairement rouge.

a *Cories* d'un rouge écarlate, avec le bord postérieur noir, marqué au milieu d'une petite tache blanche. *Membrane* d'un noir ou brun de suie, avec l'extrémité blanche.

Prostemma lucidulum (ILLIGER) SPINOLA, Essai, p. 96, 2. — COSTA, Cimic. cent., I, p. 18, 1 (23). — STEIN. in Berl. Entom. Zeitschr, t. I. (1837), p. 90, 5.

Metastemma Staphylinus (L. DUFOUR) AMYOT et SERVILLE, Hemipt. p. 330.

b Cories d'un rouge écarlate, avec une ligne transverse noirâtre au bord postérieur. Membrane très-courte, presque en demi-cercle, d'un blanc sale.

Long., 0^m,0060 à 0^m,0072 (2 3/4 à 3 1/4 l.).

Plus grande largeur de l'abdomen, 0^m,0022 (1 l.).

Corps allongé ou suballongé. *Tête* conique au devant des yeux ; rayée après ces organes, d'une ligne transversale suivie d'un rétrécissement en forme de cou ; hérissée de poils peu rapprochés ; d'un noir brillant, avec les joues, le labre, parfois l'épistome et une tache sur le cou d'un rouge testacé. *Ocelles* situés entre les yeux. *Yeux* un peu échancrés postérieurement. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux cinquièmes du corps ; hérissées de poils fins ; à premier article rouge flave, un peu épais ; à peine plus long que la partie antéoculaire de la tête, qu'il dépasse du tiers de sa longueur ; de moitié à peine aussi long que le deuxième : les suivants subfusiformes, d'un rouge flave ou testacé : le deuxième noir à l'extrémité. *Pronotum* tronqué et sans rebord en devant ; rayé d'un sillon transversal vers les deux tiers ou un peu plus de sa longueur ; élargi d'avant en arrière, jusqu'aux angles latéraux ; tronqué après ces derniers, et sans traces des angles postérieurs ; à peu près aussi long que large ; sans fossette au côté interne des angles latéraux ; hérissé de poils rougeâtres ; d'un noir brillant, sur sa section antérieure ; d'un rouge de minium sur la postérieure, avec les bords latéraux noirs. *Écusson* noir, avec l'extrémité rouge ; parfois entièrement rouge, surtout chez les variétés. *Hémiélytres* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, dans l'état normal, mais dépassant à peine parfois la moitié de l'abdomen ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dos de l'abdomen* noir ; densément ponctué sur plus de la moitié antérieure de chaque arceau. *Tranche abdominale* noire. *Bec* ordinairement noirâtre à la base, rouge ou rougeâtre postérieurement. *Repli du pronotum* noir sur la section antérieure, en partie rouge sur la postérieure. *Poitrine* soit noire, soit en partie rouge. *Ventre* hérissé de longs poils ; d'un noir luisant, parfois avec une tache jaunâtre sur le milieu du premier arceau. *Pieds* hérissés de poils fins. *Hanches* d'un rouge jaune, nébuleuses en devant. *Cuisses antérieures* d'un rouge jaune : les intermédiaires et postérieures

noires ou brunes sur leurs deux tiers postérieurs ou parfois seulement sur leur partie médiane. *Tibias* d'un rouge jaune : les intermédiaires et postérieurs parfois d'un rouge jaune nébuleux.

Cette espèce habite nos provinces méridionales. On la trouve aussi en Espagne et en Algérie (Perris).

Obs. La *Metastemma Buessi* (MEYER-DURR), HERRICH-SCHAEFFER Wanz. t. VI, p. 91, pl. CCX, fig. 661 ; — STEIN. Berl. Ent. Zeitsch. t. I (1857), p. 95, 9 ; — FREI-GESSOM, Mittheil. de Schles. Gesellsch. (1862), p. 241, se rattache à la *Prostemma sanguinea*, suivant M. Fieber, qui a eu sous les yeux l'exemplaire original (voy. *Eur. Hemipt.*, p. 158, note).

4. *Prostemma bicolor*, RAMBUR.

Suballongé. Tête, section antérieure du pronotum, écusson, dos de l'abdomen et tranche abdominale noirs : la tête postérieurement parée d'une ligne rouge. Antennes d'un rouge jaune, avec le dessus du second article noirâtre. Seconde section du pronotum et cories rouges : celles-ci avec un point et l'extrémité noirs. Membrane brune, marquée d'un point blanc à l'angle antéro-externe et une tache apicale blanche. Bec d'un rouge jaunâtre, avec la base obscure. Pieds rouges ou d'un rouge jaunâtre ; cuisses intermédiaires et postérieures obscures ou brunes vers l'extrémité. Poitrine en partie rouge. Ventre noir.

Prostemma bicolor, RAMBUR, Faun. Andal. t. II, p. 172.

Metastemma bicolor, STEIN., Berlin, Entom. Zeitoch., t. I (1857), p. 112. — FIEBER, *Hemipt.* p. 158, 4.

Larg., 0^m,0045 à 0^m,0057 (2 à 2 1/2 l.).

Cette espèce est méridionale. Feu le docteur Rambur l'a trouvée à Grenade, en Espagne, et à Saint-Roque, dans le midi de la France. Elle a été prise dans les environs d'Avignon, suivant M. le docteur Puton, par le frère Téléphore.

Obs. Suivant Rambur, les hémélytres qui ne dépassent pas ordinairement la moitié de l'abdomen en atteignent quelquefois l'extrémité.

A la fin des Piratiens doit être placée, dans la faune européenne, le genre suivant :

Genre *Alleorhynchus*, ALLÉORHYNQUE, Fieber.

FIEBER, Hémipt. (1861), p. 43.

CARACTÈRES. *Antennes* à premier article moins long que le deuxième. *Bec* prolongé jusqu'au bord antérieur du métasternum : à premier article court, le deuxième le plus long. *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en avant à chacun de ses angles antérieurs. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les deux tiers de sa longueur ; tronqué en avant et muni d'un rebord ou d'une sorte de collier court ; tronqué après les angles latéraux, et sans indication des angles postérieurs. *Hémélytres* très-courtes. *Membrane* à peu près nulle. *Hanches* toutes contiguës ou très-rapprochées. *Bord postérieur du métasternum* voilé par les hanches ou peu apparent. *Cuisses antérieures* renflées, anguleuses en dessous, vers la moitié de leur tranche inférieure, et munies, à partir de ce point jusqu'à leur extrémité, de petites épines plus prononcées sur la partie anguleuse. *Hanches intermédiaires* un peu anguleuses et spinigères vers la moitié de leur tranche inférieure. *Tibias antérieurs* munis de petites épines sur leur tranche inférieure et anguleux en dessous, vers leur extrémité ; munis à celle-ci d'une fossette spongieuse et d'une sole avancée en angle sous la base des tarsi. *Tibias intermédiaires* offrant des caractères analogues, mais moins ou peu prononcés. *Pieds postérieurs* grêles et mutiques. *Tarses* à premier article très-court : les deux suivants presque égaux.

Ce genre, par la longueur du bec et par l'espèce de collier à la partie antérieure du pronotum, se rapproche des Nabiens et sert de transition naturelle de la cinquième à la sixième famille des Réduvidés.

Alleorhynchus collare, MINK. *Suballongé, avec l'abdomen élargi vers la moitié de sa longueur ; pubescent ; noir. Pronotum paré, en devant, d'une tache d'un blanc sale ou flavescant, couvrant le collier et prolongée, après celui-ci, en angle dirigé en arrière. Écusson noir, chargé d'un relief*

en forme de V. Hémélytres raccourcies, à peine prolongées jusqu'à la moitié du deuxième arceau abdominal, pubescentes, d'un blanc sale ou d'un testacé flavescents, marquées postérieurement d'une bande transverse, dentelée, brune. Dos de l'abdomen plus densément garni de poils; noir, avec la région médiane parfois d'un fauve roussâtre. Tranche abdominale d'un flave testacé sur la moitié antérieure des sections, brune sur la seconde. Pieds d'un flave testacé. Antennes parfois de même couleur, d'autres fois obscures, avec la base pâle.

Pirates flavipes, FIEBER, in Weiten. Beitr. 1836, t. I, p. 101, 1.

Prostemma collare, MINK, Stett. Entom. Zeit. t. XX (1859), p. 429, 2.

Alleorhynchus flavipes, FIEBER, Hemipt. p. 159.

Long., 0^m,0045 (2 l.).

PATRIE. L'Autriche, la Bohême, la Prusse.

Obs. Cette espèce paraît n'avoir pas encore été prise en France. On la trouve en Allemagne, sur les cotaux couverts de gazon. M. Fuss de Ahrweiler l'a trouvée en Suisse. M. Perris l'a reçue de l'Algérie.

Elle paraît avoir été décrite, pour la première fois, sous le nom de *Pirates flavipes*, par M. Fieber, dans le premier volume du recueil publié par M. Weitenweber; mais elle a été décrite d'une manière plus reconnaissable et dans un genre plus convenable par M. Mink. Nous avons adopté, pour cette raison, le nom que ce savant lui a imposé.

SIXIÈME FAMILLE

LES NABIENS

CARACTÈRES. *Bec* prolongé au delà de l'extrémité du prosternum. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un point de la tête plus rapproché du milieu antérieur de ces organes que de leur bord interne; à premier article moins long que le deuxième. *Pronotum* tronqué et muni à sa partie antérieure d'une sorte de collier un peu plus étroit que le reste, à angles antérieurs

non saillants; creusé d'un sillon transversal plus rapproché de son bord postérieur que de l'antérieur; tronqué après les angles latéraux, à angles postérieurs non ou à peine indiqués. *Métasternum* en angle dirigé en arrière à sa partie postérieure. *Hanches* contiguës ou très-rapprochées. *Cuisses antérieures* plus ou moins sensiblement renflées.

Les Nabiens s'éloignent des insectes des autres familles de Réduvides par la longueur de leur bec, prolongé au delà de l'extrémité du prosternum, souvent jusqu'à la moitié ou plus du mésosternum; par leur pronotum offrant en devant une sorte de collier tronqué en devant, parallèle sur les côtés; par la longueur de leurs hanches, qui semblent nous préparer au développement qu'auront ces organes chez les ÉMÉSIDES; par leurs pieds rapprochés par paires ou presque contigus; par leurs hanches antérieures voilées à leur base, au moins chez nos espèces de France, par le repli du pronotum.

La consistance de leur corps est moins coriace que celle des espèces des familles précédentes et chez plusieurs les pieds se détachent assez facilement du corps.

Suivant L. Dufour, le tube alimentaire de la *N. dorsalis* (*ericatorum* SCHOLZ), la seule espèce soumise à son scalpel, diffère peu de celui des Réduves. Le jabot est à peine sensible: une valvule annulaire le sépare de l'estomac: celui-ci est allongé, boursoufflé. La portion tubuleuse qui le suit est moins étendue. Les vaisseaux hépatiques sont semi-diaphanes, très-variéux, très-entortillés. La poche stercorale est fort grosse, et, avant de se terminer à l'anus, dégénère en un conduit tubuleux.

Cette famille peut être réduite en France au genre suivant :

Genre *Nabis*, NABIS, Latreille (1).

LATREILLE. Hist. nat. t. XII (1804), p. 255.

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la famille :

Antennes de quatre articles : le premier peu épais, porté par un faux

(1) Schrank a désigné, en 1801, dans sa *Fauna boica*, t. II, p. 99, sous le nom générique de *coriscus*, quelques-unes de nos *Nabis*, mais cette coupe de l'auteur bavarois est si faiblement et si incomplètement caractérisée qu'il est de la justice de conserver le nom donné par Latreille,

article court : les deuxième et troisième grêles : le dernier subcylindrique, un peu moins grêle et plus court que le troisième. *Pronotum* rayé d'un sillon transversal plus rapproché du bord postérieur que de l'anérieur. *Écusson* en triangle, paraissant parfois divisé en deux parties par une raie transversale. *Hémiélytres* souvent incomplètement développées chez plusieurs. *Dos de l'abdomen* offrant chez un certain nombre la plupart de ses arceaux rayés, de chaque côté, d'une ligne transverse vers la moitié de leur longueur. *Bec* à deuxième article le plus grand. *Repli du pronotum* voilant la base des hanches antérieures. *Ventre* se confondant sur les côtés avec la tranche abdominale, chez les uns, séparé, chez les autres, de cette tranche par un sillon longitudinal. *Hanches antérieures* presque égales à la moitié de la longueur de la cuisse les intermédiaires plus rapprochées des postérieures que des antérieures. *Cuisses antérieures* au moins aussi avancées que la partie antérieure de la tête ; plus ou moins sensiblement renflées, offrant souvent en dessous les traces d'une légère rainure : les intermédiaires moins épaisses : les postérieures cylindriques. *Tibias* grêles ou subcylindriques : les antérieurs terminés en dessous par une saillie anguleuse s'avancant sous le premier article des tarsi : munis, sur leur tranche inférieure, de petites épines dirigées en arrière, pour retenir la proie : tibias intermédiaires munis souvent d'épines semblables : les postérieurs simplement ciliés. *Tarsi* de trois articles : le premier le plus court. *Ongles* simples.

Nous avons conservé aux insectes de ce genre la terminaison féminine que leur a donnée Latreille.

Ajoutez pour les espèces suivantes :

Tête subparallèle, depuis les yeux jusqu'à la base des antennes, en cône émoussé ou obtus au devant de ces organes ; sensiblement plus longue avant ces derniers que sur sa partie postoculaire ; ordinairement parée d'un signe frontal, souvent noir, parfois concolore, naissant entre les ocelles et avancé en s'élargissant graduellement jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux : ce signe parfois réduit à deux lignes divergentes d'arrière en avant ; généralement rayée un peu avant le niveau du bord postérieur de ces derniers d'un sillon interoculaire transverse, interrompu dans son milieu par le signe frontal. *Ocelles* situés après ce sillon, tantôt

au niveau du tiers postérieur des yeux, tantôt après le niveau du bord postérieur de ces organes. *Partie postoculaire* plus ou moins courte, séparée du cou par un sillon transversal. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes ou les deux tiers de sa longueur; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux et parfois d'une manière plus sensible, après le sillon transversal; muni, sur les côtés, d'un rebord subconvexe peu saillant, servant de limite avec son repli; offrant, chez plusieurs, au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane, un ou deux petits signes orbiculaires. *Hémiélytres* offrant leur exocorie prolongée jusqu'aux deux tiers ou plus de leur longueur; ordinairement divisée vers les deux cinquièmes de sa longueur par une ou plusieurs nervures transverses ou obliques, naissant de la nervure longitudinale, la séparant de la mésocorie; parfois un peu anguleuse vers les deux cinquièmes de son bord externe. *Mésocorie* élargie d'avant en arrière; chargée d'une nervure longitudinale divisant sa surface en deux parties; suivie de deux aréoles: l'interne en losange: l'externe allongée. *Endocorie* un peu anguleuse à son côté interne. *Membrane* offrant des caractères variables suivant les espèces et suivant le développement des hémiélytres. *Ailes* parfois nulles chez les individus ayant les hémiélytres incomplètement développées. *Prosternum* obtriangulaire.

Les *Nabis* présentent souvent, dans les variations de la longueur des hémiélytres et dans les modifications du nombre et de la disposition des nervures de la membrane, des difficultés plus ou moins grandes pour la détermination des espèces. Par suite de ces irrégularités et de la brièveté des descriptions de certains auteurs, la synonymie est difficile à établir et souvent très-douteuse.

Les *Nabis* vivent aussi de rapines et ont une organisation appropriée à leur genre de vie. Leurs cuisses antérieures fortes ou renflées sont dirigées en avant pour leur permettre de saisir et de retenir entre leur tranche inférieure et leurs tibias, armés d'épines, les condylopes dont elles doivent se nourrir.

Tableau des espèces de France :

- A *Ventre* non séparé, sur les côtés, par un sillon longitudinal, de la tranche abdominale : celle-ci relevée (s.-genre *Nabis*).

- b* Arceaux du dos de l'abdomen marqués d'une raie transverse sur le milieu de leurs parties latérales. *Ventre* d'un testacé fauve ou d'une teinte rapprochée.
- c* *Pronotum* et *hémélytres* d'un blond testacé. *Pronotum* non bordé de noir sur les côtés; rayé d'une ligne médiane sur sa section antérieure seulement. *Antennes* presque aussi longues que le corps. *Sixième arceau du ventre* arrondi à ses angles postérieurs. aptera.
- cc* *Pronotum* et *hémélytres* d'un blond testacé. *Pronotum* rayé d'une ligne médiane prolongée jusqu'à la base; bordé de noir sur les côtés. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers du corps. *Sixième arceau ventral* à angles postérieurs vifs. subaptera.
- bb* Arceaux du dos de l'abdomen marqués d'une raie transverse sur le milieu de leurs parties latérales. *Ventre* marqué d'une rangée de points noirs sur les côtés, d'un noir grisâtre entre cette rangée et la ligne médiane d'un flave testacé. *Pronotum* blond ou cendré, bordé de noir sur les côtés et marqué d'une ligne médiane noire prolongée sur l'écusson. *Hémélytres* cendrées, avec les nervures brunes ou bordées de brun: l'*excorie* à moitié bordé de blanc sale. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un blond flave. *Dos des cuisses de devant* et *extrémité des postérieures* noirs. pilosula.
- AA *Ventre* séparé, sur les côtés, par un sillon de la tranche abdominale: celle-ci horizontale ou subhorizontale (s.-g. *Corsicus*).
- d* Arceaux du dos de l'abdomen rayés d'une ligne transverse sur le milieu de leurs parties latérales. *Hémélytres* raccourcies. flavomarginata.
- dd* Arceaux du dos de l'abdomen non rayés d'une ligne transverse sur le milieu de leurs parties latérales.
- e* *Ecusson* en partie noir.
- f* *Hémélytres* plus longues que l'abdomen; recouvrant des ailes généralement développées d'une manière normale. *Membrane* ordinairement pourvue d'aréoles. *Antennes* hérissées de poils. fera.
- ff* *Hémélytres* plus ou moins raccourcies. *Membrane* sans aréoles. *Ailes* nulles ou incomplètement développées. *Antennes* glabres ou à peu près.

Obs. Les espèces suivantes ont toutes, comme la précédente, la tranche abdominale horizontale, le dos de l'abdomen non rayé d'une ligne transverse sur les parties latérales de ses arceaux; elles ont le signe frontal noir ou réduit aux lignes latérales noires qui en fixent les limites; les ocelles situés après le niveau du bord postérieur des yeux; *ronotum* creusé d'un sillon transversal plus rapproché du bord postérieur que de l'antérieur, élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux et sans traces des angles postérieurs, rayé d'une ligne

noire justa-médiane sur la première section et chargé de signes situés au devant du sillon transversal ; l'écusson noir sur la ligne médiane ; les hémélytres marquées de trois points noirs indiqués dans l'espèce précédente ; mais elles offrent tant de variations dans la longueur de leurs antennes et de leurs hémélytres, dans la coloration de leurs nervures et de leurs parties voisines, dans la présence ou l'absence des points noirs dont nous venons de parler, dans la disposition des nervures de leur membrane ; dans la couleur de la partie médiane de la section antérieure du pronotum comprise entre les deux lignes qui la bordent, partie médiane tantôt noire, tantôt de couleur foncée, dans la couleur du dessous de la tête, etc., qu'il est souvent difficile de trouver des caractères fixes pour les distinguer.

g Corps allongé, subparallèle. *Hémélytres* offrant leur plus grande largeur vers le niveau du milieu de la cellule en losange de la mésocorie. *Dos de l'abdomen* plus d'une fois plus long que son diamètre transversal le plus grand. Bandes flaves ou roussâtres du ventre plus étroites chacune qu'une bande latérale noire, parfois presque nulle.

rugosa.

gg Corps oblong, sensiblement élargi un peu après le milieu de l'abdomen. *Hémélytres* offrant leur plus grande largeur au niveau de l'angle antérieur de la cellule en losange. *Abdomen* à peine deux fois aussi long ou moins de deux fois aussi long que son diamètre transversal le plus grand.

h *Pronotum* non bordé de noir sur les côtés. *Membrane des hémélytres* ordinairement à cinq nervures simples. *Bandes longitudinales* flaves ou roussâtres du ventre moins larges chacune que la bande noire marginale.

ericetorum.

hh *Pronotum* bordé de noir sur les côtés de sa section antérieure. *Membrane des hémélytres* ordinairement à six ou sept nervures. *Bandes longitudinales* flaves ou roussâtres du ventre plus larges chacune que la bande noire marginale.

brevis.

cc *Écusson* flave. *Pronotum* sans bande noire médiane. *Hémélytres* au moins aussi longues que l'abdomen, non marquées d'une rangée de points noirs. *Ventre* sans bandes longitudinales brunes ou noires.

viridula.

1. *Nabis aptera*, FABRICIUS.

Oblongue, avec l'abdomen assez fortement élargi jusqu'à l'extrémité du sixième arceau ; pubescente ; en majeure partie d'un cendré fauve, sale,

rougeâtre ou carré. Antennes presque aussi longues que le corps. Pronotum rayé d'une fine ligne médiane seulement sur sa section antérieure. Écusson noir sur sa ligne médiane. Hémiélytres prolongées ordinairement jusqu'au troisième arceau ventral. Membrane courte, à trois nervures. Dos de l'abdomen noirâtre au milieu, d'un rouge de chair sur les côtés; à sixième arceau arrondi à ses angles postérieurs. Tranche abdominale relevée, noirâtre, avec une tache antérieure d'un rouge de chair à chacune de ses sections. Pieds blonds. Cuisses annelées de brun. Tibias noirs à la base et à l'extrémité.

♂ Anneau de l'armure parallèle et tronqué postérieurement. Sixième arceau trisinué à son bord postérieur, sur le dos de l'abdomen.

♀ Ventre brusquement tronqué sur les côtés, après le sixième arceau : celui de l'armure en losange, postérieurement prolongé en angle; fendu longitudinalement sur son milieu.

Reduvius apterus, FABR. Ent. Syst. Suppl. p. 546. — *Id.* Syst. Rhyng. p. 281, 72. — WOLFF, Wanz. p. 201, pl. XX, fig. 200 (Larve). — COQUEB. Illustr. icon. dec. 3, pl. XXI, fig. 8.

Nabis aptera, OLIV. Encycl. mit. t. VIII, pl. 140. — AMYOT et SERV. Hemipt. p. 231, 1.

Nabis brevipennis, HAHN, Wanz. t. III, p. 32, pl. LXXXIII, fig. 283. — SCHOLTZ, Arbeit u. Vesänd. (1846), p. 113, 4. — FIEBER, Hemipt. p. 150, 1. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 549. — WALKER, Catal. part. VII, p. 149.

Nabis lativentris, BOHEMAN, Vetén. Akad. Handling. (1851), p. 111. — REUTER, Öfver. k. Veténs. Akad Förhandl. (1872).

Nabis myrmicoides, COSTA, Annuar. Zoolog. (1834), p. 71 (nymphé).

Long., 0^m,0095 à 0^m,0100 (4 1/4 à 4 1/2 l.).

Larg., 0^m,0040 (1 7/8 l.), vers les 2/3 ou 3/4 de l'abdomen.

Corps oblong, subgraduellement élargi jusqu'à l'extrémité du sixième arceau abdominal. *Tête* trois ou quatre fois aussi longue avant les yeux que sur sa partie postoculaire; blonde ou d'un blond carné; garnie d'un duvet couché, très-apparent; parée d'un signe frontal pubescent et concolore. *Ocelles* bruns, brillants. *Antennes* presque aussi longues que le corps; hérissées de poils fins, d'un blond testacé; à premier article presque filiforme, peu épais, presque aussi long que la tête depuis le bord antérieur

du cou, égal aux deux tiers du deuxième : celui-ci un peu renflé et noir vers son extrémité : les troisième et quatrième plus grêles : le dernier obscur, plus court. *Cou* lisse, d'un noir brillant de chaque côté et sur son milieu, d'un roux flave entre les parties noires. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les deux tiers de sa longueur; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux; tronqué après ceux-ci; ordinairement très-légerement échancré au devant de l'écusson; presque sans fossette au côté interne des angles latéraux; un peu plus long sur sa ligne médiane que large à la base; rayé d'une ligne longitudinale médiane sur sa section antérieure; parfois marqué de quelques autres lignes en dehors de celle-ci, d'un fauve cendré sale ou d'un fauve carné ou testacé; garni d'un duvet fin et concolore. *Écusson* triangulaire, sinué sur les côtés près de sa base, terminé en pointe obtuse; noir, avec une tache blonde sur la moitié de ses côtés. *Hémiélytres* atteignant ordinairement à peine la moitié de l'abdomen; arquées à leur côté externe; légèrement anguleuses vers les deux cinquièmes de ce côté; d'un cendré sale ou testacé, peu distinctement parsemé de petites taches nébuleuses; garnies de poils blonds, luisants, presque couchés. *Cories* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes des hémiélytres. *Membrane* courte, d'un cendré sale plus pâle; chargée de trois ou quatre nervures un peu obliquement longitudinales, atteignant presque son bord postérieur. *Dos de l'abdomen* noirâtre ou d'un fauve obscur sur sa région longitudinale médiane, en partie couleur de chair sur les côtés; arrondi aux angles postérieurs du sixième arceau, un peu échancré dans le milieu du bord postérieur de celui-ci; rayé d'une ligne transverse sur le milieu des parties latérales de ses arceaux. *Tranche abdominale* relevée, d'un rouge de chair sur la partie antérieure de ses sections; noire postérieurement. *Bec* blond, prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires. *Dessous de la tête* d'un noir gris sur sa partie médiane, blonde sur les côtés. *Repli du pronotum* d'un blond carné, sans tache ou avec une tache discale noire. *Prosternum* court, noirâtre ou obscur sur son sillon médiaire. *Poitrine* d'un blond carné, avec la région médiane obscure. *Métasternum* caréné. *Ventre* d'un blond carné; garni d'un duvet concolore, brillant. *Pieds* blonds ou d'une teinte rapprochée. *Cuisses* brièvement pubescentes; marquées de lignes transverses brunes ou d'une double rangée de points bruns, sur leurs deux tiers basilaires, noir, avec un

anneau blanc sur le dernier tiers : les antérieures assez épaisses, dépassant un peu la partie antérieure de la tête : les postérieures atteignant au moins l'extrémité du ventre. *Tibias* hérissés de poils fins, blonds, avec la base et l'extrémité noires : les antérieurs et intermédiaires garnis de très-fines dentelures noires sur leur tranche inférieure.

Cette espèce habite la plupart de nos provinces du nord, ou les régions montagneuses. On la trouve dans les bois, souvent sous les feuilles tombées sur le sol.

La *Nabis aptera* a été décrite, à Paris, pour la première fois, par Fabricius, sous le nom de *Reduvius apterus*, d'après un exemplaire de la collection de Bosc. La description du professeur de Kiel est si courte qu'elle laisse dans l'incertitude si elle doit s'appliquer à l'insecte dont il est ici question ou au *Cimex apterus* de de Geer. Mais Coquebest nous a donné la figure de l'individu qu'a eu sous les yeux le naturaliste danois et, malgré le peu de perfection du dessin, il est facile de reconnaître, comme l'avaient déjà fait MM. Amyot et Serville que le *Reduvius apterus* appartient bien à l'espèce dont nous donnons la description et se rapporte au *Nabis brevipennis* de Hahn.

Divers auteurs paraissent avoir confondu les *Nabis aptera* et *subaptera*, soit dans leur description, soit dans la synonymie qu'ils ont donnée. D'autres ont considéré ces insectes comme synonymes du *Reduvius pedestris* de Wolff, ou comme constituant les deux sexes d'une même espèce. (Voy. LATREILLE, Hist. Nat., t. XII, p. 256. — RAMBUR, Faun. And. (Hemipt.), p. 170. — BRULLÉ, Hist. Nat. (Hemipt.), p. 322. — KOLENATI, Melet. in Bullet. de Mosc. (1856), n° IV, p. 170. — FLOR, Rhynch. Lin. v, t. I, p. 694, etc.)

La *N. aptera* se distingue de la *subaptera* par sa taille plus avantageuse, par ses antennes plus longues, presque aussi longues que le corps ; par son pronotum rayé d'une ligne médiane seulement sur sa section antérieure ; non bordé de noir sur les côtés de celle-ci ; par son écusson sinué sur les côtés, près de sa base ; par ses hémélytres plus courtes ; par sa membrane peu ou point tachée de blanc, chargée seulement de trois ou quatre nervures ; par le dos de l'abdomen en partie fauve ou d'un rouge fauve ; par le sixième arceau arrondi au lieu d'être en angle vif à ses angles posté-

rieurs ; par le repli de son pronotum blond ou fauve, avec le disque noir ; par son ventre revêtu d'un duvet brillant, argenté.

2. *Nabis subaptera*, DE GEER.

Oblongue, avec l'abdomen élargi jusqu'au cinquième arceau ; pubescente ; en majeure partie d'un blond sale ou d'un blond rouge de chair en dessus. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Pronotum rayé d'une ligne médiane, depuis le collier jusqu'à l'extrémité : noir sur les côtés de sa première section et sur la ligne médiane de la seconde. Écusson noir sur sa ligne médiane. Hémiélytres prolongées au moins jusqu'au quatrième arceau ventral. Membrane à deux cellules et à nombreuses nervures ; blanche, tachée de brun. Sixième arceau abdominal à angles postérieurs vifs. Tranche abdominale d'un blanc sale sur presque la moitié antérieure des sections, noire sur le reste. Tibias blonds, avec la base, l'extrémité et un anneau médiaire noirs.

♂ Arceau de l'armure parallèle sur les côtés, obtusément arqué à l'extrémité.

♀ Arceau de l'armure presque en demi-cercle, creusé de deux sillons longitudinaux juxta-médiaires et rayé d'une ligne médiane creusée en fossette à sa base.

Cimex subapterus, DE GEER, Mem. t. III, p. 237, 27, pl. XV, fig. 10. — VILLERS, C. LINN. Entom. t. I, p. 308, 90.

Nabis subaptera, LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 156, 1. — OLIV. Encycl., t. VII, 140. — A. COSTA, Centur. 11, p. 18.

Aptus apterus, HAHN, Wanz. t. I, p. 3b, pl. VI, fig. 24.

Nabis subapterus, RAMB. Faun. Andal. (Hemipt.), p. 170, 2. — DOUGL. et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 530. — FIEBER, Hemipt. p. 160, 2. — WALKER, Catal. part. VII, p. 140, 1.

Nabis apterus, SCHULTZ, Arb. u. Vesend. Schl. Gesell. (1846), p. 114, 5.

Long., 0^m,0078 à 0^m,0085 (3 1/2 à 3 3/4 l.) ;

Larg. 0^m,0030 à 0^m,0033 (1 2/5 à 1 1/2 l.), vers les deux tiers de l'abdomen.

Corps oblong, sensiblement élargi jusqu'au cinquième arceau de l'abdo-

men ; en majeure partie d'un blond fauve ou carné. *Tête* trois fois aussi longue ou plus longue avant les yeux que sur sa partie postoculaire ; pubescente ; d'un blond fauve ou testacé, même sur le signe frontal : côtés de la partie postoculaire noirâtres. *Cou* lisse, brillant, avec la partie médiaire d'un noir obscur, puis d'un blond livide, avec les côtés obscurs. *Yeux* bruns, subhémisphériques, un peu échancrés en arrière. *Ocelles* petits, rouges. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois cinquièmes du corps ; d'un blond sale ou flavescent ; presque glabre ; à premier article graduellement un peu plus épais vers l'extrémité, près d'une fois plus long que la partie antéoculaire de la tête, qu'il déborde de près de la moitié de sa longueur, de deux cinquièmes plus court que le deuxième, souvent nébuleux vers l'extrémité : les deuxième et quatrième noirs à l'extrémité : le deuxième un peu plus long que le troisième : le quatrième plus court. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes de sa longueur ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; tronqué après ceux-ci et à peu près sans indication des angles postérieurs ; marqué d'une petite fossette du côté interne des angles latéraux ; rayé d'une ligne médiane légère, prolongée depuis le collier jusqu'à la base ; garni de poils clair-semés ; d'un blond fauve ou d'un fauve pâle ou carné, avec les côtés de sa première section et la ligne médiane de la seconde, noirs. *Écusson* en triangle terminé en pointe ; noir sur sa ligne médiane ; d'un blond fauve sur les côtés. *Hémiélytres* prolongées quelquefois jusqu'après l'extrémité de l'abdomen, plus ordinairement jusqu'au quatrième ou cinquième arceau de l'abdomen seulement ; garnies de poils couchés, peu apparents ; d'un blond fauve ou testacé ; ordinairement marquées d'une petite tache blanchâtre vers le tiers ou les deux cinquièmes du bord externe de l'exocorie. *Membrane* blanchâtre, mouchetée de taches d'un fauve brun qui semblent être la couleur dominante ; offrant deux cellules ; chargée sur la surface de ces cellules, et en dehors d'elles, de nervures nombreuses, souvent peu ou faiblement marquées, quand la membrane est plus ou moins courte. *Dos de l'abdomen* ordinairement noir, avec l'extrémité d'un fauve brun, parfois entièrement fauve ; offrant une raie transverse sur le milieu des côtés de ses arceaux. *Tranche abdominale* relevée, d'un blanc sale ou blond sur près de la moitié antérieure des sections, noire ou brune sur un peu plus de la moitié postérieure. *Bec*

prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum ; à premier article blond, annelé de brun : les suivants d'un blond obscur. *Dessous de la tête* d'un gris noir, moins obscur sur les côtés. *Repli du pronotum* noir et bordé de blond sale sur les côtés de la section antérieure ; d'un blond sale sur la postérieure. *Poitrine* et *ventre* garnis d'un duvet fin ; noirs : le ventre d'un fauve testacé à l'extrémité. *Cuisses* parfois blondes, annelées de brun, parfois entièrement brunes ou obscures. *Tibias* blonds, avec la base, l'extrémité et un anneau médiaire bruns ou noirs : les antérieurs et inter-médiaires garnis de très-fines dentelures noires sur leur tranche inférieure : les postérieures ciliées et ordinairement sans anneau noir au milieu.

Cette espèce n'est pas rare dans nos environs. Elle habite la plupart de nos provinces, surtout celles de nos zones froides ou tempérées (Bellevoye, Lethierry, Puton). Pendant l'automne, on la trouve dans les bois, sous les feuilles tombées sur le sol.

Cette *Nabis* varie un peu sous le rapport de la couleur de quelques-unes de ses parties ; mais surtout sur le développement de ses hémélytres ; on la trouve rarement avec ces organes ayant tout leur développement, le plus souvent ils sont raccourcis sans l'être autant que ceux de la *Nabis aptera*, et souvent alors les cellules de la membrane sont indistinctes.

Comme l'a remarqué de Geer, elle fait entendre, quand on la tient entre les doigts, une petite stridulation aiguë, produite par le frottement de son cou contre la paroi interne du collier du pronotum.

Ses œufs sont noirs, luisants, de forme allongée ; cylindriques, arrondis à l'un des bouts, graduellement un peu rétrécis et tronqués à l'autre.

Elle se distingue de la *Nabis aptera* par sa taille plus faible ; par ses antennes moins longues ; par son pronotum rayé d'une ligne médiane sur toute sa longueur ; noir sur les côtés de sa première section et sur la ligne médiane de la seconde ; par son écusson sans sinuosité bien sensible sur les côtés près de sa base ; par la membrane des hémélytres parées de deux cellules closes et de nombreuses nervures ; par la tranche abdominale d'un blanc fauve ou d'un blond sale sur presque la moitié antérieure de ses sections, au lieu d'avoir une tache triangulaire d'un blond couleur de chair ; par ses jambes parées d'un anneau noir dans le milieu.

3. *Nabis pilosula*, FIEBER.

Suballongée. Tête d'un livide testacé, avec le signe frontal noir et pubescent. Pronotum blond et cendré; marqué d'une ligne médiane noire, prolongée sur l'écusson, et d'une autre près de chaque bord latéral. Hémiélytres atteignant ordinairement l'extrémité de l'abdomen, cendrées, avec les nervures brunes ou bordées de brun: l'exocorie bordée de blanc sale sur la première moitié de son côté interne. Dos de l'abdomen noir, glabre, sans raies transverses sur le milieu des côtés de ses arceaux. Tranche abdominale relevée, d'un blond flave. Ventre garni d'un duvet grisâtre; marqué sur les côtés d'une rangée de points noirs; d'un noir grisâtre entre cette rangée et la ligne médiane, d'un flave testacé. Pieds blonds: dos des cuisses antérieures et extrémité des postérieures noirs.

♂ Arceau de l'armure parallèle, obtusément tronqué postérieurement, rayé de noir sur sa ligne médiane.

♀ Arceau de l'armure ovulaire divisé longitudinalement en trois parties: la médiane très-étroite, arquée ou fendue sur sa ligne médiane.

Nabis pilosulus (FORSTER), FIEBER, Hemipt. p. 161, 7. — REUTER, Ofver. Vetensk. Akad. Vorhandl. 1872, p. 71. — WALKER, Catal. part. VII (1873), p. 141, 7.

Nabis flavomarginatus, DOUGL. et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 354, 5.

Long., 0^m,0090 (4 l.).

Corps allongé ou suballongé. Tête trois fois environ aussi longue avant les yeux qu'après ces organes; d'un livide testacé, ornée d'un signe frontal noir et pubescent; noire encore sur l'épistome, sur les côtés de la région postoculaire, sur le milieu et les côtés du cou; rayée entre les yeux d'une ligne transverse interrompue par le signe frontal. Ocelles noirs. Antennes prolongées environ jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du corps; garnies de poils fins et très-courts; blondes ou d'un flave testacé, avec l'extrémité du deuxième article noire et parfois obscure sur le tubercule antennifère; à premier article graduellement un peu épaissi, un peu moins long que

la tête, la débordant de la moitié au moins de sa longueur, à peine égal aux trois cinquièmes du suivant : les deux derniers souvent presque égaux entre eux, un peu plus longs chacun que le premier. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal sur les trois cinquièmes de sa longueur, élargi d'avant en arrière jusqu'à la base des cories, mais un peu plus sensiblement à partir du sillon transversal ; tronqué ou légèrement échancré en arc à la base après les angles latéraux ; rayé sur la section antérieure d'une ligne médiane moins distincte sur la postérieure ; offrant au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane, les signes orbiculaires ou transversement ovalaires limités en devant par une ligne arquée, obscure ; creusé d'une fossette au côté interne des angles latéraux, ou même parfois d'un sillon sur les côtés de la section postérieure ; blond ou cendré ; paré d'une ligne médiane noire, double sur sa section antérieure, simple sur la postérieure ; bordé de noir près des côtés de la section antérieure, et souvent sur le sillon juxta-marginal de la postérieure, avec ou sans interruption. *Écusson* triangulaire, terminé en pointe ; noir à la base et sur la ligne médiane de la section postérieure, blond ou flave testacé sur les côtés de celle-ci. *Hémiélytres* atteignant ordinairement l'extrémité du ventre. *Cories* cendrées ou d'un blond cendré, avec les nervures ou le bord des nervures de couleur brune ou brunâtre : bord externe de l'exocorie orné d'une bordure blanche sur sa moitié antérieure. *Membrane* cendrée ou d'un blond cendré, avec les nervures brunes ou obscures ; offrant ordinairement, après la corie, trois cellules allongées ; chargée de nervures obliquement transverses au côté interne de la cellule interne et postérieurement de nervures bifurquées. *Tranche abdominale* relevée et débordant les cories sur les deux tiers postérieurs ; blonde ou d'un blond flave, avec les intersections moins claires. *Dos de l'abdomen* noir ; glabre ou à peu près ; sans raie transverse sur le milieu des côtés des arceaux. *Bec* blond, prolongé jusqu'à la partie antérieure du médipectus. *Dessous de la tête* marqué d'une ligne longitudinale blonde au côté interne des yeux, brun sur le reste, avec la ligne médiane peu obscure.

Repli prothoracique d'un blond pâle, marqué d'une ligne médiane noire. *Poitrine* noire sur la région sternale, en majeure partie d'un blond pâle sur le reste. *Ventre* garni d'un duvet grisâtre ; non séparé de la tranche abdominale par un sillon ; marqué sur les côtés, tout près de la tranche

abdominale, d'une rangée de points noirs ; d'un noir grisâtre ou d'un gris noirâtre entre cette rangée et la ligne médiane, qui est d'un flave testacé. *Pieds* blonds : hanches marquées d'une tache noire : cuisses antérieures renflées ; noires sur leur arête supérieure et marquées de raies brunes sur leur côté externe : cuisses intermédiaires et postérieures ponctuées de brun : les postérieures noires ou brunes à leur extrémité. *Tibias* noirs ou noirâtres à leur extrémité ; sommet du dernier article des tarsi au moins et *ongles* noirs.

Cette espèce se plaît principalement dans nos provinces du nord ; elle se prend assez communément à Lille, d'où nous l'avons reçue de M. Le-thierry. On la trouve aussi, mais rarement, dans les parties montagneuses de plusieurs de nos départements du centre.

Obs. La *Nabis pilosula* a, comme les deux précédentes, le ventre non séparé de la tranche abdominale par un sillon longitudinal, et cette tranche est en majeure partie relevée ; mais les arceaux de son ventre n'offrent pas sur le milieu de leurs parties latérales une raie transverse. Elle s'éloigne d'ailleurs des deux espèces précitées par son signe frontal et par son ventre noirs ; par ses cuisses antérieures noires sur leur tranche dorsale ; par les postérieures noires à l'extrémité, etc.

Ici semble devoir se placer la *Nabis major*.

Nabis major, COSTA. *Pallide flavus, thorace vittis tribus nigris, media ad capitis scutellique apicem producta, elytris punctis sparsis ad apicem creberrimis nigris, margine laterali basi pallide flavo immaculato, costulisque elevatis roseis, abdomine supra nigro, marginibus lateralibus elevatis pallide flavis : femorum anticorum facie externa et posticorum apice nigris.*

Nabis major, ACH. COSTA, *Ragguaglio delle specie piu interessanti di emetteri eteroceri raccolte in Sicilia (Bullet. degli aspir. Natur).*

(Letto nella sessione de 17 nov. 1839). *Neapoli*, 1842.

Long., 0^m,0078 (3 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0039 (1 3/4 l.).

Un peu plus grande que la *Nabis aptera*, proportionnellement plus large

et plus déprimée en dessus. Corps généralement d'un flave pâle sale, plus clair sur la face inférieure et sur les pieds. De la pointe de la tête jusqu'à l'extrémité de l'écusson s'étend une bande médiane noire, et de chaque côté du pronotum se montre une bordure également noire, raccourcie postérieurement. L'impression ou sillon transversal qui partage le dos du pronotum en deux parties est moins sensible que dans d'autres ; la partie antérieure de ce segment est moins gibbeuse et les bords sont moins arrondis. Immédiatement avant cette impression se montrent deux signes en demi-cercle, situés entre la ligne médiane et les côtés, comme dans la *N. cinerea*. Les hémélytres, dans leur partie coriace, ont la couleur foncière du pronotum, mais parsemées d'une quantité de points noirs, qui sont si rapprochés vers la partie postérieure qu'ils la rendent presque noire. Entre ces points s'élèvent des nervures qui sont d'un beau rose. Le bord extérieur des cories est aux deux tiers d'un flave pâle, sans taches. La membrane est pâle, transparente, avec les nervures obscures. Le dos de l'abdomen est planiuscule, noir, avec la tranche marginale pâle, sans tache et relevée sur les côtés des hémélytres. Le dessous du corps est pâle, avec le milieu de la poitrine noir. Ventre marqué de chaque côté d'une rangée de points noirs sur les stigmates et de deux bandes obscures près de la ligne médiane. Les pieds sont pâles, avec la face externe des cuisses antérieures et l'extrémité des postérieures marquées de points noirs.

Cette espèce habite les environs de Palerme.

Cette *Nabis*, dont M. Costa n'a pas reparlé dans des ouvrages postérieurs, semble devoir être placée près de la *N. pilosella*, en raison de sa tranche marginale relevée ; mais distincte de celle-ci par les points nombreux dont les cories sont parsemées et par d'autres caractères.

4. *Nabis flavomarginata*, SCHOLZ.

Suballongée, brièvement pubescente. Tête d'un flave roussâtre ou testacé, avec le signe frontal noir et pubescent. Pronotum d'un flave cendré ou grisâtre, marqué d'une ligne médiane noire, prolongée sur l'écusson ; bordé de noir sur les côtés de sa section antérieure. Hémélytres souvent rac-

courciés, d'un cendré grisâtre. Dos de l'abdomen noir, marqué de raies transverses sur le milieu des parties latérales de ses arceaux. Tranche abdominale subhorizontale, d'un blanc flave. Ventre d'un flave roussâtre, avec une ligne médiane et plus largement les côtés noirs. Pieds blonds. Cuisses antérieures rayées de lignes brunes : les autres ponctuées de brun.

♂ Ventre faiblement élargi dans son milieu. Arceau de l'armure parallèle sur les côtés, près d'une fois plus long que large, obtusément arqué postérieurement ; d'un flave testacé, rayé d'une ligne médiane noire.

♀ Ventre ovalairement renflé dans son milieu. Arceau de l'armure en ogive à son extrémité, divisé longitudinalement en trois parties : la médiane très-étroite, divisée longitudinalement, sur sa moitié antérieure, par un sillon réduit à une ligne sur sa moitié postérieure.

Nabis flavomarginatus, SCHOLTZ, Arb. u. Verand. Schl. Gesell. (1846) p. 114, 6. — FLOR, Rhynch. Livl. t. I, p. 696, 3, et t. II, p. 618. — FIEBER, Hemipt. p. 161, 5. — DOUGLAS et SCOTT, Ent. mag. t. IV, p. 94. — REUTER in Ofver. k, Vetens. Akad. Forhand. (1872), p. 71. — WALKER, Catal. part. VII (1873), p. 141, 5.

Nabis dorsatus, DAHLBOM, Akad. Handl. (1850), p. 227.

Nabis nervosus, BOHEM. Vet. Akad. Förh. (1832), p. 77, 35.

Nabis Lhesgicus, KOLENATI, Bullet. de Mosc. (1836), n° IV, p. 471, 238. — *Id.* Melet. VI, p. 53, 258.

Long. 0^m,0080 à 0^m,0100 (3 3/2 à 4 1/2 l.); larg. 0^m,0020 à 0^m,0030 (9/10 à 1 1/5 l.).

Corps allongé ou suballongé, brièvement pubescent. *Tête* deux fois plus longue avant les yeux que sur la partie postoculaire; flave ou d'un flave roussâtre, avec le signe frontal noir et pubescent et les côtés de la partie postoculaire noirs. *Épistome* de couleur variable ordinairement flave fauve. *Joues* ordinairement d'un livide flavescent. *Cou* d'un noir brillant, avec une tache d'un flave cendré de chaque côté de la tache noire médiane. *Yeux* brillants, d'un noir brun. *Ocelles* petits, noirs. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers du corps ; d'un livide flavescent ou testacé, à premier article parfois en partie obscur : le deuxième noir à l'extrémité : le premier peu épais, glabre, d'un quart ou d'un tiers plus court que le deuxième : le quatrième plus court. *Pronotum* élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles

latéraux, mais un peu plus sensiblement sur sa seconde section ; tronqué et muni d'un rebord étroit après les angles latéraux ; glabre ; d'un flave ou cendré grisâtre ; paré sur sa ligne médiane d'une bande longitudinale noire une fois plus large sur sa section antérieure que sur la seconde ; orné, sur les côtés de la première seulement, d'une bordure noire laissant le bord latéral assez étroitement flave ; marqué sur la ligne médiane de la première section d'une raie peu distincte sur la seconde ; offrant au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane, un signe en ovale transverse, d'un livide carné ou flavescent. *Écusson* en triangle à côtés un peu courbes et légèrement sinués près de l'extrémité terminée en pointe ; marqué d'une impression transverse vers la moitié de sa longueur ; noir, avec les côtés de sa seconde moitié en partie flaves. *Hémiélytres* tantôt aussi longues que le ventre, tantôt ne dépassant pas souvent la moitié de l'abdomen ; grisâtres ou d'un cendré grisâtre. *Dos de l'abdomen* offrant vers la moitié de sa longueur sa plus grande largeur ; brièvement pubescent ; noir ou d'un noir grisâtre, souvent d'un fauve plus ou moins clair ou obscur sur sa ligne médiane ; rayé d'une ligne transverse sur le milieu des côtés des arceaux, *Tranche abdominale* subhorizontale ; d'un blanc flave, avec les intersections légèrement rougeâtres. *Bec* prolongé ordinairement jusqu'à l'extrémité du mésosternum, souvent obscur, avec la gaine d'un livide flavescent. *Dessous de la tête* variant du blanc flave au livide cendré ou flavescent : le *proster-num* noir sur sa partie médiane. *Repli du pronotum* d'une couleur analogue, avec une bande noire sur sa moitié antéro-interne. *Poitrine* noire sur sa région médiaire et sur les côtés, flavescente entre ces deux parties. *Ventre* séparé, sur les côtés, de la tranche abdominale par un sillon longitudinal, d'un flave roussâtre, avec une ligne médiane noire, plus largement noir sur les côtés. *Pieds* blonds. *Cuisses antérieures* renflées, dépassant la partie antérieure de la tête ; marquées de lignes transverses brunes sur leur côté externe : les autres ponctuées ou rayées de brun : les *postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. *Tibias* obscurs à l'extrémité : les *antérieurs* et *intermédiaires* denticulés en dessous : les *postérieurs* ciliés. *Tarses* noirâtres à l'extrémité du dernier article. *Ongles* noirâtres,

Cette espèce habite principalement nos provinces du nord. Elle paraît être généralement assez rare (Lethierry, Puton).

Obs. Les *Nabis nervosus*, BOHEMAN, et *dorsatus*, DAHLBOM, se rapportent à la même espèce, suivant les types reçus de feu notre ami Boheman et les individus reçus de M. Stal.

La *N. flavomarginata* a quelque analogie avec la *N. pilosula* par sa forme et par le dos de son ventre noir; mais elle s'en distingue aisément par son ventre séparé de la tranche marginale par un sillon longitudinal; marqué d'une ligne médiane noire, d'un flave testacé entre cette ligne et les côtés, qui sont largement noirs jusqu'aux limites de la tranche; par l'absence de la rangée longitudinale de points noirs très-marqués que présente l'espèce précitée; par le dos de l'abdomen brièvement pubescent et visiblement rayé de lignes transverses sur le milieu des parties latérales des arceaux; par sa tranche abdominale horizontale; par ses hémélytres le plus souvent raccourcies; par son pronotum ordinairement non bordé de noir sur les côtés de sa seconde section, etc.

Les hémélytres sont ordinairement une fois au moins plus courtes que l'abdomen et, dans ce cas, elles sont anguleuses ou cendrées vers les deux cinquièmes de la largeur de leur côté externe, grisâtres ou d'un cendré testacé; leur membrane plus pâle est à peine égale au tiers de la longueur de l'exocorie, chargée de cinq nervures, postérieurement bifurquées, mais souvent obsolètes chez la ♀.

Plus rarement les hémélytres atteignent l'extrémité de l'abdomen. Elles sont alors grisâtres ou d'un grisâtre testacé, avec les nervures parfois bordées d'obscur et parsemées de points noirs, avec la partie basilaire du bord externe de l'exocorie d'un blond testacé.

Près de la *N. flavomarginata* vient se placer l'espèce suivante :

Nabis limbata, DAHLBOM. Allongée, blonde ou d'un flave testacé; très-brièvement pubescente en dessus. Tête marquée sur le front de deux raies noires, divergentes d'arrière en avant, et d'une ligne noire sur le cou. Pronotum marqué d'une ligne médiane noire, plus large sur la section antérieure et prolongée jusqu'à l'extrémité de l'écusson. Hémélytres d'un livide blanchâtre ou cendré, tantôt très-courtes, tantôt aussi longues que le ventre. Dos de l'abdomen d'un flave testacé, ordinairement d'un blond rougâtre, et subcaréné sur sa ligne médiane; marqué d'une ligne transverse

ou d'une sorte d'ovale transverse sur le milieu des côtés des arceaux. Tranche abdominale d'un blanc livide, subhorizontale. Ventre d'un flave testacé, avec les côtés obscurs. Pieds d'un flave testacé : cuisses ponctuées de brun.

♂ Arceau de l'armure parallèle, une fois plus long que large, obtusément arqué en arrière, rayé d'une ligne médiane.

♀ Arceau de l'armure obtriangulaire, à côtés arqués ; plus large que long ; offrant sur sa région médiane antérieure deux parties longitudinales divisées par un sillon, et une seule partie sur la postérieure.

Nabis limbatus, DAHLB. Vet. Ak. Handl. (1830) p. 227. — FLOR. Rhynch. Livl. t. I, p. 695, 2, et t. II, p. 618. — WALKER, loc. cit., p. 143, 20. — REUTER, Ofver. k. Vetens. Akad. Forhandl. 1872, p. 67.

Long., 0^m,0090 à 0^m,0100 (4 à 4 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0015 à 0^m,0018 (2/3 à 4/5 l.)

Corps allongé, avec l'abdomen faiblement et graduellement plus large dans son milieu. *Tête* deux fois plus longue avant les yeux que sur la partie postoculaire ; glabre ; d'un flave livide ou d'un livide flavescent, avec les bords de l'épistome obscurs et souvent marquée sur le front de deux lignes obscures, divergentes d'arrière en avant. *Cou* brillant, d'un flavescent livide, avec sa ligne médiane, les côtés et le bord postérieur, noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du corps ; d'un livide testacé ou flavescent ; grêles, glabres ; à premier article près d'une fois plus court que le deuxième : le troisième un peu moins long que celui-ci : le quatrième plus court que le troisième. *Pronotum* creusé d'une faible dépression transversale vers les trois quarts ou quatre cinquièmes de sa longueur ; assez faiblement élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; tronqué ou très-légèrement échancré en arc après ceux-ci ; d'un flave livide ou d'un blond pâle ; marqué d'une ligne médiane noire sur le milieu du collier et noirâtre sur les côtés de celui-ci ; rayé de trois fines lignes médianes sur sa section antérieure et d'une seule sur la postérieure ; souvent noté d'une ligne noire sur les côtés de celle-là. *Écusson* blond, marqué d'une ligne médiane noire. *Hémiélytres* courtes, dépassant à peine le pre-

mier arceau abdominal, membraneuses, d'un livide flavescent, chargées de trois nervures. *Membrane* presque nulle. *Dos de l'abdomen* d'un blanc flavescent, avec la ligne médiane légèrement relevée, et paraissant, par là, souvent un peu obscure : arceaux rayés d'une ligne transverse sur le milieu de leurs côtés. *Tranche abdominale* peu relevée ou subhorizontale, membraneuse, blanchâtre, translucide. *Bec* d'un blond pâle, prolongé jusqu'à la moitié du prosternum ou un peu plus. *Dessous du corps* d'un blond flave, avec les côtés de l'abdomen brunâtres, *Pieds* blonds ou d'un blond flavescent : cuisses marquées de points brunâtres : les antérieures épaisses : tibias sans taches : les antérieurs et intermédiaires garnis de fines dentelures noires sur leur tranche inférieure : les postérieurs ciliés. *Ongles* noirs.

Cette espèce a été découverte en Gottland en 1819, par M. le professeur Zetterstedt. Elle paraît peu connue en France et en Allemagne. Elle nous a été envoyée de Suède par feu notre ami Boheman, sous le nom de *Nabis limbatus*, DAHLBOM.

Obs. Elle se rapproche de la *N. flavomarginata* ; mais elle en diffère par sa forme plus étroite ; par sa couleur blonde ou d'un flave livide, sans parties noires sur les antennes, le dos de l'abdomen et les tibias ; par son pronotum rayé d'un sillon transversal plus rapproché du bord postérieur ; par son écusson blond, avec la ligne médiane noire ; par la brièveté des hémélytres ; par le dos de l'abdomen n'offrant pas d'une manière si nette une raie transverse sur les parties latérales des arceaux.

5. *Nabis fera*, LINNÉ.

Allongée ; ailée, à couleur foncière cendrée ou d'un blanc flavescent sur la tête, le pronotum et les hémélytres. Antennes blondes, hérissées de poils fins. Hémélytres plus longues que le ventre ; marquées de deux ou trois points noirs. Membrane ordinairement à trois cellules avant l'extrémité. Dos de l'abdomen noir, non rayé d'une ligne transverse sur le milieu des parties latérales des arceaux. Tranche abdominale d'un blond pâle, horizontale. Ventre subparallèle, garni d'un court duvet brillant ; ordinairement

couleur de chair, avec une ligne médiane et de chaque côté une bande, noires. Pieds blonds : cuisses antérieures rayées extérieurement de lignes transverses brunes : les autres ponctuées de brun.

♂ Ventre parallèle. Arceau de l'armure parallèle sur les côtés, obtusément tronqué postérieurement, de moitié au moins plus long que large, rayé d'une ligne médiane noire.

♀ Ventre subparallèle. Arceau de l'armure rétréci en ogive à l'extrémité, creusé d'une fente ou d'un sillon médiaire et chargé, sur ce sillon, d'un relief linéaire, terminé par une pièce elliptique, comprimée.

Cimex ferus, LINN. Syst. Nat. 10^e édit. t. I, p. 449, 72. — *Id.* 12^e édit. t. I, p. 701, 108. — *Id.* Faun. Suec. p. 286, 932. — DE VILLIERS, C. Linn. Ent. t. I, p. 831, 181.

Cimex vagans, FABR. Mant. Ins. t. II, p. 307, 286.

Miris vagans, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 185, 11. — *id.* Syst. Rhyng. p. 225, 12. — WOLFF, Icon. Cim. p. 156, 183, pl. XVI, fig. 153.

Miris ferus, FAB. Ent. Syst. t. IV, p. 185, 11. — FALL. Monog. cimic. 112, 3. — *Id.* Hemipt. Suec. p. 133, 9. — ZETTERST. Insect. lapp. p. 281, 6.

Nabis cinereus, OLIV. Encycl. Mith. t. VII, p. 140.

Nabis ferus, HAIN, Wanz. t. III, p. 31, pl. 83, fig. 252. — RAMB. Faun. Andal. t. II, p. 170, 1. — COSTA, Cimic. Regn. Nap. t. II, p. 13, 1 (113). — ANYOT et SERV. Hemipt. 322, 3. — SAHLB. Mon. geol. p. 147, 1. — FLOR. Rhyng. Livl. t. I, p. 698, 4, et t. II, p. 618. — FIEB. Hemipt. 161, 9. — DOUGL. et SCOTT. Brit. Hemipt. p. 555, 6. — WALK. Catal. part. VII, p. 141. — RECTER, Loc. cit. p. 72, 5.

Nabis vagans, BURMEIST, Handb. t. II, p. 242, 1. — SCHOLTZ, Uebers. Arb. u. Veraend. Schl. Gesell. p. 112, 1. — BLANCHARD, Hist. nat. t. III, p. 107.

Nabis longipennis, COSTA, Atti del. r. Ins. di Nap. p. 250? — *Id.* Cimic. Reg. Neap. Cent. II, p. 14, 4 (115), pl. 2, fig. 10? — *Id.* Fieb. Hemipt. p. 161, 8?

Long., 0^m,072 à 0^m,078 (3 1/4 à 3 1/2 l.); — larg., 0^m,0015 à 0^m,0020 (2/3 à 9/10 l.).

Corps allongé, avec l'abdomen subparallèle. Tête cendrée ou d'un blanc flavescent, avec le signe frontal et les côtés de sa partie postoculaire noirs. Cou d'un flave testacé, avec le milieu et les côtés, noirs. Yeux noirs, débordant la tête de la moitié de leur largeur. Ocelles ordinairement moins avancés que le bord postérieur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux

deux tiers ou trois quarts du corps; hérissées de poils fins et courts; blondes, avec l'extrémité du deuxième article noir: les troisième et quatrième parfois obscurs. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes ou quatre septièmes de sa longueur; élargi en ligne droite jusqu'à ce sillon, puis plus sensiblement et en ligne un peu plus arquée en dehors jusqu'aux angles latéraux; tronqué ou à peine échancré en arc après ceux-ci, et sans traces des angles postérieurs; rayé de chaque côté de la ligne médiane, ordinairement déprimée ou subcanaliculée, d'une fine ligne noire, prolongée jusqu'au sillon transversal, au devant duquel chacune de ces lignes forme un feston semi-circulaire en avant et un autre en arrière; rayé d'une ligne médiane noire sur sa section postérieure; cendré ou d'un cendré testacé; ordinairement marqué de trois bandes brunâtres de chaque côté de la ligne médiane de sa seconde section. *Écusson* noir à la base et sur le milieu de sa partie postérieure, flave sur les côtés de celle-ci. *Hémiélytres* prolongées au delà de l'extrémité de l'abdomen, parallèles (♂) ou à peine élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux trois quarts, arrondies à l'extrémité; cendrées ou d'une teinte rapprochée. *Cories* souvent parsemées de points testacés plus ou moins apparents; marquées d'une rangée longitudinale de trois points noirs: le premier vers l'angle antéro-externe de la cellule externe de la mésocorie: le deuxième à l'extrémité de la dite cellule: le troisième un peu après, sur la membrane. *Membrane* offrant ordinairement trois cellules, et chargée sur les côtés et à l'extrémité de ce groupe de cellules de nombreuses nervures dirigées vers le bord. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir; sans raie distincte sur les parties latérales des arceaux. *Tranche abdominale* horizontale; d'un blond pâle. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité du mésosternum, d'un livide flavescent, avec l'extrémité obscure. *Dessous de la tête* d'un blanc cendré ou d'un livide flavescent; parfois marqué d'une ligne médiane noire, raccourcie en devant. *Repli du pronotum* cendré, avec une bande ou tache médiane noire sur sa moitié antérieure. *Poitrine* pubescente, noire, ordinairement parée de chaque côté de deux lignes longitudinales pâles. *Ventre* séparé par un sillon de la tranche abdominale; revêtu d'un duvet fin, grisâtre, brillant, ordinairement d'un flave orangé, parfois couleur de chair, marqué d'une ligne médiane brune et d'une bande plus large, de même couleur, de chaque côté.

Pieds blonds. *Cuisses* ponctuées et marquées au côté postérieur de raies transverses brunes : les antérieures renflées, ne dépassant pas ordinairement la partie antérieure de la tête. *Tibias* obscurs à l'extrémité : les antérieurs munis de fines dentelures sous leur tranche inférieure : les intermédiaires munis de dentelures moins apparentes : les postérieurs ciliés. *Tarses* noirs à l'extrémité des articles. *Ongles* obscurs.

Cette espèce paraît se trouver communément dans la plupart de nos provinces. Pendant l'automne, on la rencontre dans les gazons et dans les bois sous les feuilles mortes qui couvrent le sol, etc. (Bellevoye, Lethierry, Perris, Puton).

La *Nabis fera* se distingue sans peine des *N. aptera*, *subaptera* et *pilosula* par son ventre séparé de la tranche abdominale par un sillon, des *N. flavomarginata* et *limbata* et des trois espèces suivantes par ses hémélytres plus longues que l'abdomen.

Obs. Elle offre quelques variations dans la couleur. Ainsi le signe frontal, au lieu d'être entièrement noir, n'a souvent de noir que les lignes qui forment ses limites latérales.

Le pronotum est quelquefois obscur sur l'espace médiaire de la première section compris entre les deux lignes noires qui le bordent. Quelquefois aussi il est noir près des côtés de la même section. L'écusson parfois est flave sur toute la longueur de ses côtés et noir seulement sur la ligne médiane.

Les hémélytres ont les nervures quelquefois bordées d'obscur ou de noirâtre. Souvent aussi les cories ne présentent pas les points testacés dont elles sont souvent parsemées ; la membrane, chez quelques-unes, manque de cellules ou n'en a que d'incomplètes.

Les hémélytres varient dans leur longueur ; ordinairement d'un sixième ou d'un cinquième plus longues que le ventre, elles le dépassent quelquefois d'un tiers. A cette variation se rapporte sans doute la *Nabis longipennis* COSTA (*Cimic. Regn. Neapol. centuria secunda*, p. 14, 4 (115), pl. 2, fig. 10).

M. Reuter cite même des variétés chez lesquelles les hémélytres ne dépassent pas la longueur du ventre et chez lesquelles les ailes sont de moitié plus courtes que l'abdomen. Nous n'avons pas eu sous les yeux des individus semblables.

Enfin, chez quelques exemplaires, les cuisses, surtout les antérieures, sont obscures vers l'extrémité.

6. *Nabis rugosa*, LINNÉ.

Allongée, faiblement élargie vers le milieu de l'abdomen, ordinairement testacée ou d'un cendré rosâtre en dessus. Antennes blondes, avec l'extrémité du deuxième article obscur. Pronotum souvent noir ou obscur sur les côtés de sa section antérieure. Hémiélytres à peine aussi longues ou moins longues que l'abdomen; offrant leur plus grande largeur vers le niveau du milieu de la cellule en losange, laissant ordinairement visible le tiers postérieur de la tranche abdominale, parfois en partie obscures ou du moins à nervures bordées de noir. Membrane sans aréoles; à cinq nervures ordinairement simples. Ailes nulles. Dos de l'abdomen plus d'une fois plus long que son diamètre transversal le plus grand; noir. Tranche abdominale blonde. Ventre paré de deux bandes d'un flave roussâtre et d'une ligne médiane peu étroite, et de deux bandes latérales noires: chacune des bandes flave, plus étroite que la bande latérale noire et souvent très-restreinte ou presque nulle.

Cimex rugosus, LINN. Syst. nat. 10^e édit. t. I, p. 442, 44. — *Id.* Faun. Suec. p. 240, 916.

Nabis dorsalis, L. DUFOUR, Recherch. Hémipt. p. 62, pl. 5, fig. 53.

Nabis fuminervis, DAHLB. Vet. Akad. Handl. (1830), p. 224.

Nabis rugosus, REUTER, Ofver. Vetensk. Akad. Forhandl. (1830), p. 67.

Long., 0^m,0067 à 0^m,0072 (3 à 3 1/4 l.).

Cette espèce se trouve dans nos environs et dans la plupart de nos provinces.

C'est bien là le *Cimex rugosus* de Linné, ainsi que nous l'avons pu constater, en 1851, en visitant, avec M. Dallas, la collection de Linné, conservée à Londres, au siège de la Société linnéenne.

Peut-être la *Nabis minor* de M. Reuter n'est-elle qu'une variété de cette espèce, à en juger par le peu de développement des bandes roussâtres du ventre.

7. *Nabis ericetorum*, SCHOLZ.

Oblongue, sensiblement élargie un peu après le milieu de l'abdomen; cendrée ou d'un flave testacé en dessus. Antennes blondes, avec l'extrémité du deuxième article et les troisième et quatrième obscurs ou noirs. Pronotum non bordé de noir sur les côtés de sa section antérieure. Hémiélytres à peine moins longues que l'abdomen, offrant leur plus grande largeur vers le niveau de l'angle antérieur de la cellule en losange; voilant la tranche abdominale. Membrane sans aréoles, à cinq nervures ordinairement simples. Ailes nulles ou très-courtes. Dos de l'abdomen à peine une fois plus long que son diamètre transversal le plus grand, ordinairement d'un brun roussâtre ou rosé. Tranche abdominale souvent rose. Ventre paré de deux bandes longitudinales d'un flave roussâtre ou rosâtres et d'une ligne médiane étroite et de deux bandes latérales brunes ou noires : chacune de celles-ci à peine plus large que la bande flave voisine.

Nabis ericetorum, SCHOLZ, Arb. und VeraenJ. d. Schles. Gesell. (1846), p. 113, 3.— FIEBER, Eur. Hemipt. p. 160, 4. — FLOR. Rhynch. Livl. t. II, 618. — DOUGL. et SCOTT. Hemipt. 332. — RECTER, Ofvers. Vetens. Akad. Forhandl. (1872), p. 75.— WALKER, Catal. t. VII (1873), p. 141, 4.

Long., 0^m,0061 à 0^m,0067 (2 3/4 à 3 l.).

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans la plupart de nos provinces, surtout de celles du centre et du nord (Lethierry, Puton).

8. *Nabis brevis*, SCHOLZ?

Oblongue, sensiblement élargie un peu après le milieu de l'abdomen, d'un cendré testacé en dessus. Antennes blondes, avec l'extrémité du deuxième article obscur. Pronotum bordé de noir sur le côté de sa première section. Hémiélytres un peu moins longues que l'abdomen; offrant leur plus grande largeur au niveau du milieu de la cellule en losange, à nervures ordinai-

rement non bordées de noir ; laissant la tranche abdominale visible sur son tiers postérieur. Membrane sans aréoles, à six ou sept nervures, la plupart simples. Dos de l'abdomen à peine une fois plus long que son diamètre transversal le plus grand ; ordinairement noir. Tranche abdominale blonde. Ventre paré de deux bandes d'un flave roussâtre ou testacé et d'une ligne médiane, et de deux bandes latérales noires : chacune de celles-ci ordinairement moins large que la bande flave voisine.

Nabis brevis? SCHOLZ, Uebers. und Arbeit. der Schl. Gesell. (1846), p. 42, 2.—FIEBER, Eur. Hemipt. p. 160 ?

Nabis minor, REUTER, Ofvers. Vetens. Akad. Forhandl. (1872), p. 77 ?

Elle se trouve à Lille, suivant M. Lethierry, de qui nous l'avons reçue. Nous ne l'avons jamais prise dans nos environs.

9. *Nabis viridula*, SPINOLA.

Allongée, abdomen parallèle. Premier article des antennes, partie antérieure de la tête, collier, section postérieure et parfois aussi l'antérieure du pronotum d'un vert tendre. Signe frontal de couleur foncière. Pronotum non rayé d'une ligne médiane, souvent peu distincte, sur sa section antérieure. Écusson d'un jaune pâle. Hémélytres prolongées un peu au delà du ventre ; variant du vert tendre au rosat sur leur moitié externe : roses sur la moitié interne de la mésocorie : endocorie marquée d'un point noir ou obscur à l'extrémité : exocorie ordinairement notée d'une tache noire ou verte vers la moitié de son bord interne. Dos de l'abdomen noir, avec les côtés, l'extrémité et la tranche abdominale d'un jaune verdâtre. Ventre de même couleur. Pieds d'un vert tendre ou d'un jaune verdâtre.

♂ Arceau de l'armure parallèle, d'un quart plus long que large, tronqué à l'extrémité, rayé d'une ligne médiane.

♀ Arceau de l'armure rétréci en ogive, fendu ou sillonné sur sa ligne médiane et chargé sur ce sillon d'un relief linéaire.

Nabis viridulus, SPINOLA, Essai sur les Hemipt. p. 107, 2. — ACH. COSTA, Cimic. cent. Secunda (1843), p. 15, 3 (116), pl. 2, fig. 11. — RAMBUR, Faun. Andal. t. II, p. 171, 3. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 162, 10.

Nabis tamaricis, BECKER, Bullet. de Moscou, XI, I, 110.

Nabis suavis (PERRIS).

Long. 0,0072 (3 1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle sur les côtés de l'abdomen. *Tête* près d'une fois plus longue avant les yeux que sur sa partie postoculaire; à signe frontal subconvexe, ordinairement de couleur foncière, et seulement indiqué par les faibles lignes qui lui servent de limites; non rayée ordinairement entre les yeux d'une ligne transverse, interrompue par le signe frontal; généralement d'un vert tendre sur le labre, l'épistome et le signe frontal, d'un flave verdâtre sur le reste. *Cou* d'un vert tendre ou flavescent. *Ocelles* situés ou à peu près, après le niveau du bord postérieur des yeux. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers du corps; à premier article glabre, d'un vert tendre; débordant la tête au moins de la moitié de sa longueur: les suivants, garnis de poils courts: le deuxième grêle, une fois plus long que le premier, blond, avec l'extrémité noire: le troisième blond, un peu moins long: le quatrième un peu plus grand que le premier, souvent obscur. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'au sillon transversal, puis, d'une manière plus sensible, jusqu'aux angles latéraux; tronqué ou légèrement échancré en arc après ces derniers; creusé d'une légère fossette au côté interne de ceux-ci; sans traces des angles postérieurs; rayé, sur sa section antérieure d'une ligne souvent peu apparente; offrant, de chaque côté de celle-ci, au devant du sillon transversal, un signe orbiculaire; non rayé d'une ligne médiane sur sa section postérieure; parfois d'un vert tendre sur toute sa surface, souvent d'un livide flavescent ou rosé sur quelques-unes de ses parties, surtout sur sa section antérieure et sur le faible rebord latéral situé sur les limites du repli. *Écusson* en triangle subcordiforme, terminé en pointe, déprimé sur son disque, variant du vert tendre au flave ou au flave rosat. *Hémiélytres* prolongées un peu après l'extrémité de l'abdomen, voilant le dos de l'abdomen et en majeure partie la tranche abdominale, variant du vert tendre au vert rosat sur leur moitié externe, en partie roses sur la moitié interne de la mésocorie; marquées d'une tache ponctiforme noire à l'extrémité de l'endocorie; offrant ordinairement une tache noire ou verte vers la moitié de leur bord externe. *Membrane* d'un blanc hyalin; chargée de nervures tantôt concolores, tantôt obscures: ces nervures constituant le plus souvent trois ou quatre cellules sur les côtés et à l'extrémité desquelles se montrent des nervures dirigées

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES DÉCRITES ⁽¹⁾

ACANTHOTHORAX, Costa	91	<i>pilosula</i> , FIEBER.	148
<i>sanguineus</i> (GÉNÉ)	92	<i>rugosa</i> , LINNÉ.	160
<i>Siculus</i> , COSTA	94	<i>subaptera</i> , DE GEER.	143
ALLEORHYNCHUS, Fieber	133	ONCOCEPHALUS, Klug	101
<i>collaris</i> , MINK.	135	<i>notatus</i> , KLUG.	103
CORANUS, Curtis.	82	<i>squalidus</i> , ROSSI.	101
<i>Egyptius</i> , HERRICH-SCHAEFFER.	83	OREADA, Mulsant et Mayet.	113
<i>griseus</i> , ROSSI.	83	<i>denudata</i> , COSTA	114
<i>pedestris</i> , WOLFF.	87	PASIRA, Staol	125
<i>Revelieri</i> , PERRIS.	90	<i>basiptera</i> , STAOL.	123
HARPACTOR, Laporte	70	PIRATES, Serville	118
<i>annulatus</i> , LINNÉ	78	<i>ambiguus</i> , MULS. et REY.	123
<i>carnifex</i> , MULS. et REY.	79	<i>chiraga</i> , FABRICIUS	124
<i>erythropus</i> , LINNÉ	74	<i>hybridus</i> , SCOPOLI.	119
<i>iracundus</i> , PODA.	71	<i>rufipennis</i> , LUCAS.	124
<i>lividigaster</i> , MULS. et REY.	81	PROSTEMMA, Laporte	127
<i>niger</i> , HERR.-SCHAEFF.	77	<i>aenicolle</i> , STEIN.	120
<i>Perrisi</i> , MULS. et REY.	77	<i>bicolor</i> , RAMBUR	134
<i>punctiventris</i> , MULSANT et REY.	76	<i>fuscipennis</i> , MULS. et REY.	131
HOLOTRICHIUS, Burmeister.	114	<i>guttula</i> , FABRICIUS.	128
NABIS, Latreille.	137	<i>sanguineum</i> , ROSSI	132
<i>aptera</i> , FABRICIUS.	141	PYGOLAMPIS, Germar	96
<i>brevis</i> , SCHOLZ.	161	<i>bidentata</i> , FOURCROY	96
<i>ericetorum</i> , SCHOLZ.	161	REDUVIUS.	107
<i>fera</i> , LINNÉ.	136	<i>personatus</i> , LINNÉ	108
<i>flavo-marginata</i> , SCHOLZ.	151	H. SCHAEFFER.	107
<i>limbata</i> , DAHLBOM.	154	SASTRAPADA, Amyot et Serville	99
<i>major</i> , COSTA.	150	<i>flavescens</i> , FIEBER	99

(1) Les espèces indiquées en caractères italiques n'ont pas été trouvées jusqu'à ce jour en France.

ERRATA. — Page 93, au lieu de *Ctenoemnis*, lisez *Sastrapada*.